

A TRAVERS L'AMÉRIQUE ÉQUATORIALE

L'AMAZONIE

PAR

AUGUSTE PLANE

CHARGÉ DE MISSIONS COMMERCIALES

Ouvrage orné de 15 gravures hors texte

ET DE 2 CARTES

Deuxième édition



PARIS

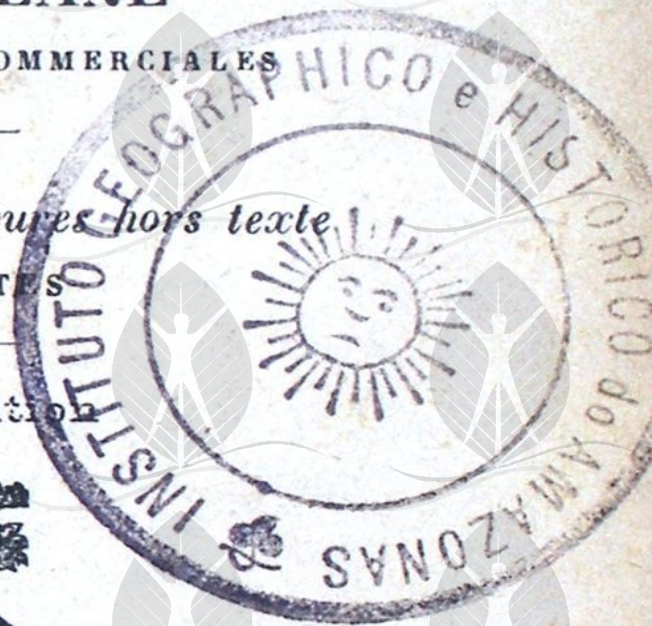
LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1903

Tous droits réservés



*Am
918.112
P. 412 a*

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1903.

DU MÊME AUTEUR A LA MÊME LIBRAIRIE

A travers l'Amérique équatoriale. Le Pérou. Un volume in-16 illustré de 23 gravures hors texte et de 2 cartes.

Prix 4 fr.

BIBLIOTECA PÚBLICA DO AMAZONAS

REGISTRO: 081

DATA: 17.09.2002







PRÉFACE

DE

M. G. DESDEVISES DU DEZERT

PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

L'industrie du caoutchouc a pris depuis quelques années un développement inouï, et l'on apporte aujourd'hui à l'exploration des régions gommifères la même passion qu'à la recherche des mines d'or.

L'hevea (*siphonia elastica*), l'arbre qui donne le meilleur suc, croît dans les immenses forêts de l'Amazone, qui commencent à être sillonnées en tous sens par les marchands de gomme et leurs ouvriers (*seringueiros*).

Deux routes seulement permettent l'accès des forêts amazoniennes. M. Plane les a parcourues toutes les deux.

Un premier voyage l'a conduit à Lima. Il a pris le chemin de fer qui escalade les Andes et est descendu dans les plaines de la Montaña péruvienne, où il a reconnu l'existence d'importants bosquets d'heveas. Mais les difficultés des transports et de l'approvisionnement l'ont amené à conclure qu'en l'état actuel cette voie est réellement impraticable. Le chemin de fer, qui a réussi à s'accrocher aux pentes occidentales des Andes, n'a pu descendre les pentes orientales, où des pluies diluviennes bouleversent incessamment les travaux. Il n'existe de ce côté que d'affreux chemins au bord des torrents, ou de simples sentiers perdus dans l'épaisseur de la forêt.

Les inhospitalières forêts de l'Amazone abondent en moustiques, dont la piquûre donne la fièvre; on n'y trouve, pour ainsi dire,

aucune ressource : pas de fruits comestibles, presque pas de gibier. Il faut tout emporter avec soi : farine, viande séchée, tabac, tafia. Tout dépôt de vivres devient en quelques semaines la proie des insectes ou pourrit sur place par suite de l'humidité du climat.

Tous les transports se font à dos d'hommes. Abruti par des siècles de servitude, l'Indien quichua accepte le rôle de bête de somme, il est docile et patient, mais il a les défauts de l'esclavage : il est paresseux, fourbe et enclin à la désertion. Pour diriger une caravane d'Indiens, l'Européen doit sans cesse payer de sa personne, avoir pour tous courage et décision. M. Plane a, dans ce premier voyage, donné la mesure de son intelligence et de son énergie. Il a reconnu le premier le cours du Marcapata, exploré les forêts de ses rives, commencé l'exploitation du caoutchouc et recueilli les renseignements géographiques les plus intéressants.

La colonisation gagne peu à peu le versant oriental des Andes, mais, aussi longtemps que les routes resteront impraticables, la vie commerciale ne s'éveillera pas dans cette région. C'est donc par l'est, en remontant l'Amazone, que la terre du caoutchouc doit être abordée.

Le grand fleuve brésilien occupe le fond d'un immense bassin qui fut naguère un golfe; ses alluvions l'ont à peu près comblé. Aux hautes eaux, le fleuve envahit de nouveau les forêts et la plaine redevient mer.

Le port maritime de l'Amazonie est Belem; le port fluvial est Manaos, le grand marché du caoutchouc, le Paris des *Selvas*, dont les banques, les églises, les théâtres et les cafés s'alignent à deux pas de la forêt. Manaos est le centre de la vie commerciale. M. Plane en connaît parfaitement les conditions et la décrit dans tous ses détails, en observateur intelligent et précis.

La récolte du caoutchouc se fait en pleine forêt vierge dans des régions absolument désertes où l'ouvrier ne peut subsister qu'à l'aide de vivres de conserve.

De puissantes maisons portugaises, anglaises, françaises et allemandes passent chaque année des contrats avec les marchands de gomme et leur fournissent d'avance les vivres, les vêtements et les instruments de travail dont leurs équipes auront besoin. Les avances ainsi consenties se montent souvent à 2 ou 300,000 francs. Les patrons se rendent par eau ou par terre jusqu'aux forêts d'exploitation (seringaës) et répartissent leurs hommes dans les bois. Chaque seringueiro, muni de sa hachette, incise chaque jour une centaine d'arbres et recueille 5 à 6 kilogrammes de suc. Ce suc coagulé par la fumée d'un feu de bois vert forme des boules de caoutchouc de 30 à 40 kilogrammes. Aux grandes eaux, patrons et ouvriers redes-

cident à Manaos. On fend les boules, on les pèse, on les taxe, on fait la balance du doit et de l'avoir, et l'on conclut un nouveau marché (aviamento). Si la récolte a été bonne, le patron seringueiro touche un bénéfice. Si elle a été médiocre ou mauvaise, on lui consent de nouvelles avances, mais il reste débiteur du banquier pour la différence entre la valeur de sa récolte et l'importance des avances qui lui avaient été consenties l'année précédente.

M. Plane ne s'est pas contenté de naviguer sur l'Amazone et d'étudier les conditions de la place de Manaos, il a remonté les grands affluents du fleuve, le Madeira, le Purus, le Juruá, le Javary sur la rive droite, le rio Negro, le Japura sur la rive gauche.

Nous connaissons par lui la physionomie particulière de chacune de ces grandes rivières, nous voyons la colonisation se développer sur les rives du Madeira, les serin-

gueiros pousser leurs explorations chaque année plus loin, les nations européennes et américaines se disputer les meilleures places, rivaliser d'ingénieuse initiative pour créer de nouvelles lignes de navigation et de nouveaux centres de commerce.

Écrit sans prétention, avec une sincérité absolue, un sens très remarquable du réel, le livre de M. Plane plaira aux lettrés par la franchise du style, le pittoresque naturel de l'expression; il intéressera les spécialistes par tout ce qu'il contient de renseignements nouveaux et précis. Il fait honneur au hardi travailleur qui l'a vécu et écrit.

Puisse son exemple inspirer à beaucoup de jeunes Français le goût des luttes viriles et des grandes entreprises.

G. DESDEVISES DU DEZERT.





PRÉFACE

DE L'AUTEUR

Après mon exploration de la vallée du Marcapata, dans le département péruvien de Cuzco, je repassai une troisième fois les Andes, et prenant la « voie centrale du Pérou par le Pichis », je traversai l'Amérique du Sud d'une seule traite dans sa plus grande largeur, suivant un parcours de 5,805 kilomètres, dont 5,300 sur voie navigable. Retournant ensuite sur mes pas, je remontai successivement les divers affluents du fleuve des Amazonnes.

L'abondance et l'importance des documents recueillis dans cette dernière série de

voyages ont conduit mes éditeurs à les publier à part; mais le Pérou oriental, bien qu'appartenant au bassin amazonien, n'est pas compris sous ce titre : *Amazonie*; il était plus intimement lié à mon ouvrage *Pérou* : c'est pourquoi mon journal commence à Iquitos.

L'industrie du caoutchouc a atteint très rapidement une importance considérable. En 1840, la consommation de ce produit fut de 500 tonnes; en 1900, elle a été de 51,000 tonnes. Le caoutchoutier par excellence, l'hevea, étant un arbre exclusif à l'Amazonie, l'industrie extractive du caoutchouc dans ce pays a crû parallèlement : en 1840, l'Amazonie avait exporté 400 tonnes de caoutchouc; en 1901, elle en exportait 30,290 tonnes, plus de la moitié de la consommation mondiale.

Tout le commerce de l'Amazonie est aujourd'hui basé sur le caoutchouc. J'ai étudié la marche de cette matière première depuis

la forêt jusqu'aux marchés européens, — me faisant moi-même pratiquement récolteur, acheteur et exportateur, — et je n'hésite pas à présenter cet ouvrage comme le plus complet paru jusqu'à ce jour sur ce sujet.

Mon premier devoir est de dire à mes compatriotes que le commerce français, qui a tenu une bonne place en Amazonie, est resté stationnaire ces cinq dernières années : dans ce pays qui avance si vite, rester stationnaire, c'est reculer.

L'Amérique aux Américains s'applique par contre à l'Amazonie.

En 1899, un croiseur des États-Unis qui visita l'Amazone jusqu'à Iquitos ne souleva qu'une timide polémique patriotique des journaux amazoniens. Aujourd'hui, l'Acre, un territoire plus grand que la France, le centre de production du caoutchouc, est de fait une colonie américaine, et de nouvelles compagnies à chartes sont projetées, mettant

en danger les droits commerciaux des autres nations. L'emprunt financier que vient de contracter à New-York le gouvernement de l'Amazonas renforce encore cette influence.

L'Allemagne est entrée bravement en concurrence commerciale. En juin dernier, le croiseur allemand *Falk* étudiait la navigation du haut Amazone, et, le mois suivant, la « Hamburg-Amerika-Linie » prolongeait son service jusqu'à Iquitos.

La compagnie anglaise de navigation « Booth S. S. C^o » vient d'obtenir le monopole des docks et de la perception des droits d'exportation à Manaos. La « Ligure » italienne fait le service entre Marseille et Manaos, pendant qu'il n'y a pas encore un seul service maritime français pour Para à la porte de l'Amazonie.

L'instabilité des influences politiques et économiques qui gêne le commerce de Manaos et de Para n'est que passagère. Le

climat, qui n'est dangereux que par suite d'une trop grande fécondité du sol, ne sera pas longtemps un obstacle à la colonisation.

Ma préoccupation a été de vérifier la sécurité et les promesses du commerce et de l'industrie en Amazonie, et je n'ai pas fait une œuvre de propagande en faveur de ce pays, mais un exposé sincère et simple pour le colon, le commerçant et l'industriel.

Puisse ce livre servir les intérêts de la France.

A. PLANE.



L'AMAZONIE

CHAPITRE PREMIER

LE FLEUVE DES AMAZONES

Le roi des fleuves du monde n'est pas un fleuve historique. — Les premiers navigateurs et les explorateurs de l'Amazone. — L'Amazone et le Solimões ouverts à la navigation internationale. — La descente de l'Amazone sur un vapeur de la Booth Iquitos Steam Ship Navigation C^o L^d.

Aucun de ces documents authentiques, inscriptions, épopées, temples, tombeaux, travaux d'irrigation et ruines de cités, qui témoignent que le Nil, le Tigre et l'Euphrate, l'Indus et le Gange, le Hoang-Ho et le Yantse-Kiang ont été les artères de grandes civilisations anciennes et de puissants groupements humains, n'a été découvert sur les bords du fleuve des Amazones. Soit que les rives étaient autrefois inhabitables, les crues étant encore plus considérables qu'au-

jourd'hui, soit que la richesse exubérante de la nature y ait retardé l'association des hommes pour la coordination du travail, le roi des fleuves du monde n'est pas un fleuve historique.

Une des merveilleuses légendes que l'imagination populaire du seizième siècle se plaisait à broder autour des découvertes des navigateurs raconte qu'il existait quelque part un pays que traversait une mer blanche roulant des sables d'or et des cailloux de diamants. Sa capitale, Manoa, était bâtie d'argent et d'or. Il y régnait un prince appelé le Doré (el Dorado, en espagnol), parce qu'il était habillé d'or (1).

(1) En 1539, François Pizzaro, le conquérant de l'empire des Incas, envoya son frère Gonsalo à la conquête de ce pays, qu'il supposait exister sur une des rivières traversant les luxuriantes plaines de l'orient des Andes.

Gonsalo, qui revenait de la conquête des provinces du Callao et de Chanas, égalait ses deux frères aînés en courage, en audace et en ambition. Il partit de Quito avec une armée de 300 Espagnols et 4,000 Indiens, et descendit la vallée du Napo. Mais, lorsque l'expédition s'engagea dans la forêt vierge, sa marche devint excessivement pénible. Ses vivres épuisés, elle n'eut d'autre nourriture que des fruits sauvages et des racines ; les Indiens moururent en grand nombre et plusieurs Espagnols périrent de faim. Les hommes étaient réduits à la dernière extrémité quand ils arrivèrent à un point navigable du Napo.

Le navigateur espagnol Vicente Yañez Pinzon avait déjà reconnu l'embouchure du fleuve depuis 1500, quelques mois avant que l'escadre portugaise de Pedro Alvarez Cabral, dans son voyage pour les Indes orientales, abordât cette terre inattendue qui fut baptisée île de la Vera-Cruz. Depuis cette date, ce littoral fut visité par des Dieppois, des Normands et des Portugais qui

Pizzaro proposa à ses compagnons de construire une barque, avec laquelle une partie d'entre eux explorerait la rivière et irait chercher des vivres, et les Espagnols, regardant ce projet comme leur unique moyen de salut, travaillèrent avec tant de zèle qu'en peu de temps ils eurent construit un brigantin. Le commandement en fut donné à Francisco de Orellana, le premier lieutenant de Gonsalo Pizzaro, qui s'embarqua avec 50 hommes. Mais Orellana fut cruellement trompé dans son espoir de trouver des terres cultivées; la forêt se continuait ininterrompue. Après trois jours de navigation, il déboucha sur un grand fleuve aux eaux blanches, qui ne pouvait être que la mer blanche de la légende, et il en descendit le cours.

Les historiens reprochent à Orellana d'avoir abandonné son chef et ses compagnons, les livrant ainsi à une mort presque certaine, pour avoir seul la gloire de nouvelles découvertes. Mais pour être juste, il faut remarquer qu'il lui était très difficile et très long de revenir, à contre-courant, avec une barque lourde, dans cette rivière rapide, et que d'ailleurs, n'ayant pas de vivres, il ne pouvait leur être d'aucun secours. Il eût, au contraire, été relativement facile à ceux-ci de suivre la même voie, avec des radeaux, comme beaucoup d'Indiens du Napo le

venaient y chercher le braisil, un bois à teindre en rouge. Mais les premières colonies établies furent portugaises, et elles restèrent prépondérantes. En 1549, le roi dom João III, réunissant les diverses capitaineries indépendantes les unes des autres, établissait un gouvernement général du Brésil, ayant pour siège Salvador, la Bahia

font encore aujourd'hui. Après une longue navigation sur le grand fleuve, pendant laquelle les Espagnols eurent à souffrir de grandes privations et de nombreux dangers, ayant à combattre les Indiens des petites agglomérations qu'ils rencontrèrent, pour obtenir des vivres, Orellana en atteignit enfin l'embouchure, le 26 août 1541 et, gagnant la Trinidad, put rentrer en Espagne.

Entre autres contes, il raconta que, pendant qu'il naviguait sur la mer blanche, il avait été attaqué par des amazones blondes. Ce fut l'origine du nom de *fleuve des Amazones*.

Quant à Pizarro, il reprit le chemin de Quito. Mais dans cette marche pénible, sans vivres, à travers des obstacles naturels de toutes sortes, les privations et les maladies firent périr une grande partie de sa troupe. La faim réduisit les hommes à se nourrir de racines et à dévorer les reptiles et les créatures vivantes les plus immondes. Quatre-vingts Espagnols seulement rentrèrent à Quito, offrant un aspect si déplorable, que leurs compatriotes eurent de la peine à les reconnaître. Complètement nus et le corps d'une saleté dégoûtante, ils ressemblaient plutôt à des spectres qu'à des créatures humaines.

Ainsi se termina l'expédition de Pizarro et s'accomplit le premier voyage connu sur le fleuve des Amazones.

actuelle, et en 1616 les Portugais avaient un poste à Para, la porte du territoire amazonien.

En 1637, le capitaine Teixeira accompagné de marins expérimentés et escorté par 1,000 soldats et Indiens soumis, accomplissait le premier voyage transcontinental de l'est à l'ouest, de Belem à Quito, parcourant en sens inverse le chemin d'Orellana. Depuis, le fleuve et ses affluents furent parcourus par un assez grand nombre d'aventuriers, de religieux et d'explorateurs. Parmi ces derniers, le savant Humboldt (1799), Paul Marcoy (1848-60), Louis Agassiz (1866), Chandless (1866-70), J. Orton (1867), Jules Crevaux (1878-80), Henri Coudreau (1883-85), E. Stradelli (1889).

Le Portugal avait interdit la navigation du fleuve aux navires étrangers. Ce n'est qu'en 1867 que le Brésil, après une brillante campagne menée par M. Tavares Bastos, ouvrit l'Amazone à toutes les nations. En 1877, le premier vapeur étranger, un anglais, mouillait à Manaos. Mais la navigation a eu une croissance extraordinairement rapide avec le commerce du caoutchouc.

En 1901, le mouvement de ce port a été de 150 vapeurs étrangers et d'environ 1,500 entrées de vapeurs de cabotage, et il n'y a plus un seul point sur ce réseau immense de 40,000 kilomètres de voies navigables qui ne soit visité, au moins mensuellement, par un vapeur. Cependant, pour rendre pratique la perception des droits de douanes, il n'y a, en réalité, que les ports de Para et de Manaus pour le Brésil, et celui d'Iquitos pour le Pérou, qui soient ouverts aux navires étrangers, et seuls les navires sous pavillon brésilien peuvent accoster à tous les ports de l'Amazonie brésilienne, et ceux sous pavillon péruvien à tous les ports du département de Loreto, du Pérou.

Par un décret du gouvernement fédéral, le Madeira a également été ouvert à la navigation étrangère avec Borba et Santo-Antonio pour ports douaniers; mais aucun service étranger n'a encore demandé à profiter de ce privilège et il n'y a pas eu lieu d'établir les postes de douanes.

Quand on descend le cours de l'Amazone avec un vapeur de la Booth S. S. N. C^o L^d on n'a pas

le loisir de faire connaissance avec les villages et les ports qui sont sur le parcours, l'unique arrêt dure juste le temps nécessaire pour échanger à la frontière brésilienne les officiers des douanes brésilienne et péruvienne de surveillance à bord du vapeur, et Manaus est le seul contact permis avec les rives sur ces 3,800 kilomètres qui séparent Iquitos de Para. Mais ce voyage a l'avantage de donner une idée générale très nette de l'aspect de deux tronçons du fleuve, le Solimões et l'Amazone.

Le fleuve-roi, que les riverains, semble-t-il, n'ont pu embrasser dans son ensemble, porte trois noms dont chacun s'applique à un tronçon. Dans son parcours sur territoire péruvien, c'est le Marañon ; depuis l'embouchure de son affluent le Javary jusqu'à l'embouchure du rio Negro, c'est le Solimões ; de l'embouchure du rio Negro à la mer, il s'appelle fleuve des Amazones (rio de las Amazonas). Les Indiens l'appelaient Parana Tinga ou « Fleuve Blanc », Parana Guassu ou « Fleuve Grand », ou simplement Para, « le Fleuve. »

La saison pendant laquelle nous descendons le fleuve, fin mai, est en hautes eaux. L'Amazonie, comme le Nil, élève et abaisse alternativement ses eaux chaque année, ce mouvement est appelé dans le pays l'enchente et le vasante. A ce moment le Solimões n'a pas de plages de sable visibles et la forêt est partout inondée excepté sur quelques rares falaises. Le fleuve roule une eau très chargée de vase et de débris de végétaux lui donnant une teinte gris jaunâtre. Des arbres descendent avec le courant ; la coque du navire soutient de fréquentes secousses, et souvent l'hélice s'arrête après de formidables chocs une aile prise dans quelque énorme tronc flottant entre deux eaux, puis reprend sa rotation avec de pénibles trépidations. Quelquefois on lutte de vitesse avec une île mobile, une forêt qui descend le fleuve, et transformera quelque part ses rives.

A l'embouchure du rio Negro, le flot de la rivière noire est rejeté à l'étroit le long de la rive gauche et la nappe d'encre est engloutie et absorbée sans que la teinte du fleuve, mainte-

nant rio de las Amazonas, en soit modifiée. La rivière mérite son changement de nom, elle est sensiblement plus large, plus puissante et plus majestueuse ; à cet endroit, sa direction continue le rio Negro et non le Solimões, et en remontant le cours on serait tenté de prendre ce dernier pour un affluent, n'était la couleur des eaux et la violence du courant. La rive gauche présente de belles falaises de 5 à 15 mètres, et le rideau d'arbres est coupé de nombreux défrichements de plusieurs colonies céarenses récentes. Par contre, la rive droite est inondée.

Au confluent de son affluent Madeira, le fleuve, immense, est bien le Rio-Mar, le Fleuve-Mer. Ses rives, estompées par la brume, se distinguent à peine dans l'éloignement. Les botos, marsouins de l'Amazone, et les mouettes contribuent à lui donner l'aspect de la mer.

A Obidos, il se resserre entre des falaises d'environ 30 mètres de hauteur. Nous avons parcouru, depuis Iquitos, le grand axe de la vaste plaine elliptique qui aurait été le fond d'une ancienne mer intérieure. Cette dépression

dont le petit axe est d'environ 800 kilomètres est entourée par un étage de terrasses de grès et d'argile. A ces terrasses, dont la hauteur varie entre 50 et 200 mètres d'altitude, s'interrompt généralement la navigation et commencent les premières chutes ou les premiers rapides des rivières. Nous avons signalé un deuxième étage de ces plateaux d'argile à 600 mètres d'altitude, au pied des Andes de Carabaya.

« Quelle est l'origine de ces couches de grès, disposées si régulièrement sur une si prodigieuse étendue, sans que leur horizontalité première ait été troublée depuis les âges lointains où elles se sont formées ? Agassiz, qui cherchait les traces des anciens glaciers même dans les plaines de l'Amazonie, expliquait leur formation par le dépôt des débris glaciaires arrachés aux moraines du pourtour, dans les Andes, les Parimas guyanais et les monts brésiliens, jadis plus élevés qu'ils ne sont aujourd'hui ; mais d'autres géologues, explorant soigneusement les collines d'Erere et leurs prolongements, ont reconnu que les assises basses appartiennent aux formations

paléozoïques, notamment au carbonifère. D'ailleurs, quels que soient les phénomènes qui donnèrent naissance au cirque ovalaire de grès et d'argile qui se développe comme une immense arène dans l'intérieur de l'amphithéâtre plus vaste des monts et des plateaux, on ne saurait douter que les eaux n'aient recouvert autrefois la plaine et n'y aient dépassé les tables régulières des grès supérieurs : ce furent les fonds d'un lac immense ou de plusieurs lacs, formant une Méditerranée américaine, plus vaste que la Méditerranée de l'ancien monde, beaucoup plus grande aussi que le groupe des lacs canadiens d'où sort le Saint-Laurent. Dans les berges de Pebas, sur le Marañon péruvien, Orton a découvert, au milieu des couches d'argile multicolore, une assise de coquillages marins comprenant dix-sept espèces, toutes éteintes, ayant appartenu à la fin de l'époque tertiaire. A cette époque, le Marañon, issu des gorges de Manseriche, formait dans la mer intérieure un delta, qui s'avança graduellement vers l'est et combla peu à peu la plaine. Peut-être les eaux s'épanchaient-elles au

nord-est, vers la mer des Antilles, par la dépression que parcourent aujourd'hui le rio Negro, le Cassiquiare, l'Orénoque, car les coquilles du haut Amazone ressemblent à des types de la mer Antilienne. Il se peut que l'issue ne fût pas encore ouverte du côté de l'est : les promontoires de Monte-Alegre, les hauteurs de Santarem, les autres collines qui s'approchent de l'Amazone, vers sa porte de sortie, sont les restes de la digue qui fermait autrefois le bassin de la mer intérieure. Les crues annuelles de l'Amazone représentent déjà, en altitude, une forte part de l'accroissement qui serait nécessaire pour reconstituer l'ancienne nappe à l'intérieur du continent (1). » Alors les rivières, dont la pente est d'ailleurs très faible, Iquitos, sur le Marañon, n'étant qu'à 82 mètres au-dessus du niveau de la mer, remplissent d'innombrables lacs et doublent le réseau navigable en grossissant les bras secondaires et en créant de nombreuses communications entre elles, des paranas et

(1) Élisée RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle*, t. XIX, p. 137.

paranas mirims, la moitié de la forêt est inondée.

En avril, le Solimões et l'Amazone atteignent 12 à 17 mètres au-dessus des basses eaux. Le Madeira, issu par le Beni et le Madré de Dios du même massif andin, a le même régime de crues. Mais les affluents du nord, le Japura et le rio Negro, ont leurs hautes eaux en septembre, et, si les eaux montent à Manaus en mars, cela provient uniquement de ce que cette dernière rivière est refoulée par la crue du Solimões, Manaus étant très près du confluent.

Le défilé d'Obidos a, d'après Ferreira Penna, 1,892 mètres de largeur, la profondeur moyenne à cette saison serait de 76 mètres, et le courant d'environ 2 mètres par seconde.

Sa petite ville, pittoresquement perchée sur les falaises de la rive gauche, est la clef militaire de l'État d'Amazonas.

Si Obidos est austère, Santarem, sur la rive droite, au confluent du Tapajoz, offre le plus gracieux aspect. Cette ville, étalant ses mai-

sonnettes blanches le long d'une belle plage de sable qui descend en pente douce dans l'eau, est le Nice de l'Amazone. Nous sommes d'ailleurs dans la partie la plus belle du grand fleuve. Ici, l'horizon n'est pas limité au rideau de verdure des berges; de belles collines couvertes de forêts se profilent parallèlement, à quelques kilomètres en arrière, et l'imagination du voyageur aime à y bâtir de futures cités qui, de ces paradis de verdure resplendissants de soleil, domineront le fleuve-mer.

Après avoir franchi le confluent du Xingù, nous quittons le large estuaire semé de centaines d'îles pour nous engager dans le parana ou furo faisant communiquer l'Amazone avec l'estuaire de Para ou du Tocantins. C'est bien la plus extraordinaire navigation que l'on puisse rêver pour un paquebot, que cette agréable promenade par les méandres de ce canal qui semble creusé à dessein à travers un parc.

Cette belle route liquide dans la forêt est tout juste assez large pour permettre à deux vapeurs de se croiser; ses courbes sont brusques et on

semble toujours engagé dans une voie sans issue. La vitesse du navire produit dans les arbres un murmure de feuilles. Sur tout le parcours, on assiste au concert des bruyants insectes de la forêt. Des petites cabanes lacustres, entourées de cacaoyers, les enfants poussent de joyeux cris et sautent dans les frêles montarias qu'ils se plaisent à manœuvrer avec habileté debout à la lame de notre sillage pour les empêcher de chavirer sur leurs amarres. Quel contraste quand on termine cette demi-journée de navigation de jardin des plantes et que l'on débouche dans la large baie de Guajarà, l'estuaire du Tocantins ! Ici commence la navigation à la boussole. La marée, de puissantes lames soulevées au moindre vent et les phares disent assez que l'on est dans un golfe plutôt que dans un fleuve, et pourtant l'eau est encore douce jusqu'à Para.

Para, avec ses quais où se serrent plusieurs centaines de bateaux de rivière et sa rade où se rencontrent au moins une douzaine de paquebots et voiliers, est un grand port de mer. Bâtie

sur un terrain plat, la ville ne peut être appréciée de la rade dans toute son étendue.

Para, ou plutôt Santa-Maria de Nazareth de Belem do Grão Pará, a aujourd'hui 125,000 habitants. La ville commerçante comprend un vaste bloc de maisons près des quais; le reste de la cité, à part de belles avenues nouvellement tracées, manque de propreté; des travaux d'assainissement y sont très désirables.

La rade est accessible aux navires de tous tonnages, mais les quais et leurs petits appontements en bois ne peuvent être accostés que par des vapeurs calant moins de 4 mètres (1).

Para fait un grand commerce de cacao et surtout de caoutchouc; mais, pour ce dernier produit, il n'a plus la première place dans l'Amazonie; il s'est laissé supplanter par Manaus, où maintenant la plupart des maisons de commerce de Para ont une succursale ou leur maison mère, surtout depuis que le gouvernement de l'État de

(1) Un contrat s'élevant à 21 millions de francs a été signé par le gouvernement avec une compagnie américaine pour établir un quai de 2 kilomètres, accessible aux grands navires.

l'Amazone a exigé que les droits d'exportation sur la gomme élastique provenant de cet État soient payés à Manaus, ce qui oblige à débarquer la gomme dans ce port, d'où il y a ensuite tout intérêt à l'exporter directement pour l'Europe.

CHAPITRE II

L'ÉTAT DE L'AMAZONE

Le Brésil est une république fédérative. — Organisation politique de chaque État. — Gouvernement estadual. — L'État de l'Amazone. — Comment on y accède. — De Para à Manaus par un vapeur de l' « Amazon Steam Navigation Co L^d ».

Le Brésil forme une république fédérative de vingt États.

Le président de la république est élu pour quatre ans, par le suffrage universel. Le Congrès national se compose d'un Sénat et d'une Chambre.

Chaque État a un gouvernement autonome, et dans chaque État, le municiple lui-même est un petit État.

Il appartient au Congrès fédéral de faire les lois, de frapper d'impôts le transfert des propriétés, les immeubles ruraux, les industries et

professions; d'imposer l'importation et l'exportation des marchandises, le produit des douanes revenant au Trésor fédéral seulement quand l'imposition a pour effet de placer dans des conditions d'égalité les produits de l'industrie brésilienne et les produits similaires étrangers. C'est le Congrès qui régleme l'industrie extractive du caoutchouc, les mines, les travaux publics, chemins de fer, télégraphes, postes et navigation, l'instruction publique, l'immigration, le cadastre des terres.

La direction suprême de chaque État est confiée à un gouvernement nommé par le suffrage universel direct et vote à découvert dans tout l'État en même temps.

Dans chaque municpe, le gouvernement est exercé par une intendance municipale de quatre à huit membres élus par le suffrage universel et vote à découvert tous les trois ans.

Le plus grand de tous les États du Brésil est l'État de l'Amazone — Estado do Amazonas. Sa superficie est de 1,897,000 kilomètres carrés, égalant l'Angleterre, l'Italie, la France, l'Alle-

magne, la Hollande et la Belgique réunies. Avec l'État du Para, il représente la moitié de la superficie du Brésil.

Limité par les collines de Parintins et le Tapajoz qui le séparent de l'État de Para, par la Guyane anglaise, le Venezuela, la Colombie, le Pérou, la Bolivie et l'État de Matto-Grosso, il comprend les vallées de tous les grands affluents de l'Amazone, le Madeira, le Purus, le Juruá, le Javary, le Japura et le rio Negro.

L'État de l'Amazone exporte à lui seul 15,000 tonnes de caoutchouc, le tiers de la production totale du monde entier, et son impôt d'exportation sur ce produit lui rapporte la somme énorme d'environ 25 millions de francs.

Manaos, sa capitale, est la « cité du caoutchouc ». On accède à Manaos : d'Europe, par la Booth Iquitos Steam Ship Navigation Co Limited (1), trois fois par mois, départ de Liverpool avec escales alternativement à Hambourg,

(1) Cette compagnie est le résultat de la fusion des compagnies Booth et Red Cross, depuis 1902.

Lisbonne, Madère, Parà, et au Havre, Oporto, Lisbonne, Madère et Parà ; par la Ligure Brésiliana, de Gênes, mensuellement, par Marseille, Barcelone, Tanger, Lisbonne, Madère, Parà. Cette ligne, inaugurée en octobre 1897, reçoit une subvention de 200 contos de reis de l'État de l'Amazone.

De l'Amérique du Nord par la Booth Iquitos Steam Ship Navigation C^o Limited, service combiné entre New-York et Manaos tous les vingt jours. Du Pérou, par cette même compagnie anglaise, assurant un service combiné mensuel entre Manaos et Iquitos ; de plus, la Compagnie de l'Amazone et la Compagnie *Industria Pastoril* ont aussi un service entre Manaos et Iquitos.

Des États du Sud par le Lloyd Brasileiro, trois voyages par mois.

Enfin, la Compagnie anglaise de l'Amazone, sous pavillon brésilien, et les vapeurs des maisons de commerce ont des services pour toutes les rivières de l'Amazonie.

Après un séjour d'un mois à Pernambouc où s'était terminé mon voyage transcontinental

depuis Lima (1), je rentrais à Parà par un vapeur du Lloyd Brasileiro et en repartais, le 1^{er} juillet 1900, sur un bateau de l'Amazon Steam Navigation Company Limited à destination de Manaus.

Les vapeurs de cette compagnie fluviale sont d'une construction très appropriée à leur service et au climat. Le type de propulseur adopté est l'hélice, sauf pour les vapeurs faisant le service du rio Negro qui sont à roue d'arrière, en raison du faible tirant d'eau exigé. Quoiqu'ils aient des cabines, elles sont peu employées ; les passagers fixent leur hamac à des crochets disposés sous la toiture ou le pont supérieur, et le petit navire ressemble assez à un nid de chrysalides. La chaleur est toujours tempérée par une faible brise qui glisse sur le fleuve ; le thermomètre marque rarement plus de 28 degrés centigrades et les nuits sont très agréables. Quant à la nourriture, elle est basée sur les produits brésiliens : pirarucú sec, viande salée provenant du sud, et farine de manioc en guise de

(1) Voir mon ouvrage : *A travers l'Amérique équatoriale.*
— *Le Pérou.*

pain ; avec quelques légumes secs importés : haricots rouges de Portugal et riz. Disons tout de suite que les Européens s'accommodent généralement assez mal de cette nourriture, et si l'ordinaire de la Compagnie de l'Amazone est relativement acceptable, celui des petits vapeurs du commerce est une dure épreuve.

Notre vapeur de rivière a de nombreuses escales, et nous pouvons faire connaissance avec des petites villes que nous n'avons même pas aperçues dans notre descente avec le grand vapeur. C'est Prainha, dans un site des plus agréables, — Monte Alegre, — le Mont Joyeux, la jolie petite ville perchée sur les collines de la rive gauche, que nous pouvons contempler plus à notre aise. Notre vapeur perd environ 2 nœuds de sa vitesse dans sa marche à contre-courant. Nous nous arrêtons à Santarem et nous pouvons juger de la différence de teinte entre les eaux couleur café du Tapajoz et celles de l'Amazone. Nous naviguons souvent très près des rives, et des caboclos flêcheurs de tortues se postent dans leurs montarias sur notre passage, l'arc

tendu, comptant sur le mouvement du vapeur pour obliger une tortue à venir à la surface.

A partir d'Obidos, nous entrons sur le territoire de l'État de l'Amazone et abordons bientôt à Parintins, ancienne Villa-Nova-da-Imperatriz, sur la rive droite du fleuve et sur la rive gauche du Mauès, un parana venant du Madeira. Parintins exporte plus de 500,000 kilos de cacao, du tabac, de l'huile de copahu, et c'est un endroit privilégié pour la pêche du *pirarucú*, la morue de l'Amazone, dont il exporte plus de 160,000 kilos.

Nous accostons ensuite à Itacoatiara, petite ville un peu moindre que Parintins, mais d'une prospérité assurée, grâce à sa position en face de l'embouchure du Madeira. Deux heures après, sans que notre direction eût changé, notre vapeur franchissait une ligne de séparation des eaux bien nette, et glissait sur des flots d'encre dans lesquels la proue s'ouvre un sillage à reflets dorés de strychnine. Nous sommes sur la rivière Noire, le rio Negro, Guaranà-Guasana.

Après une longue navigation sur les eaux grises mais brillantes de l'Amazone, qui réfléchissent les rayons du soleil comme un miroir, la teinte noire du rio Negro repose agréablement les yeux ; on dirait que le soleil a diminué ses feux et que l'on passe brusquement dans un climat tempéré.

Nous montons la rivière en longeant sa rive gauche qui est bordée de belles falaises de 20 à 30 mètres de hauteur, continuant celles de la même rive de l'Amazone. Après avoir dépassé l'île de Marapata et laissé à notre droite une jolie baie rappelant assez un de ces abris encadrés de bois ensoleillés qu'offrent nos îles d'Hyères et notre golfe Juan, la rivière s'élargit comme un bras de mer et, devant nous, des silhouettes de navires nous annoncent la rade de Manaos.

Lentement, les silhouettes se détachent et la ville se dessine. Nous pouvons distinguer les navires de haute mer, plus au large, de la flottille des vapeurs fluviaux, près des appontements. Les arêtes de l'église dos Remedios, la

charpente en fer du marché public, les clochetons de la cathédrale se précisent, surmontés en arrière-plan par le dôme du grand théâtre. Plus loin, en amont, le promontoire élevé de São-Raymundo détache son petit village étagé.

Nous mouillons en face de trois wharfs qui tendent sur la rivière leurs longs tabliers métalliques en voie d'achèvement pour atteindre les eaux profondes.

A peine avons-nous jeté l'ancre que l'essaim des petits bateaux du port nous prend à l'abordage, et les braves Portugais qui monopolisent le métier de catreiro nous importunent pour se disputer nos personnes.

Arrivant sur un vapeur national, nous n'avons pas à subir la visite des douanes; mais à ce propos, je ne saurais trop recommander aux étrangers venant d'Europe de se munir d'un sac de voyage pour profiter de la permission de débarquer les vêtements et objets de toilette indispensables ne représentant rien de suspect, parce que la lenteur et la complication des for-

malités de douane peuvent les priver plusieurs jours de leurs malles.

En moins de dix minutes, la barque — Dois Irmaos — me débarquait au plan incliné en planches, ponte Paes de Carvalho, qui sert de débarcadère, et une voiture me conduisait à l'hôtel Cassina.



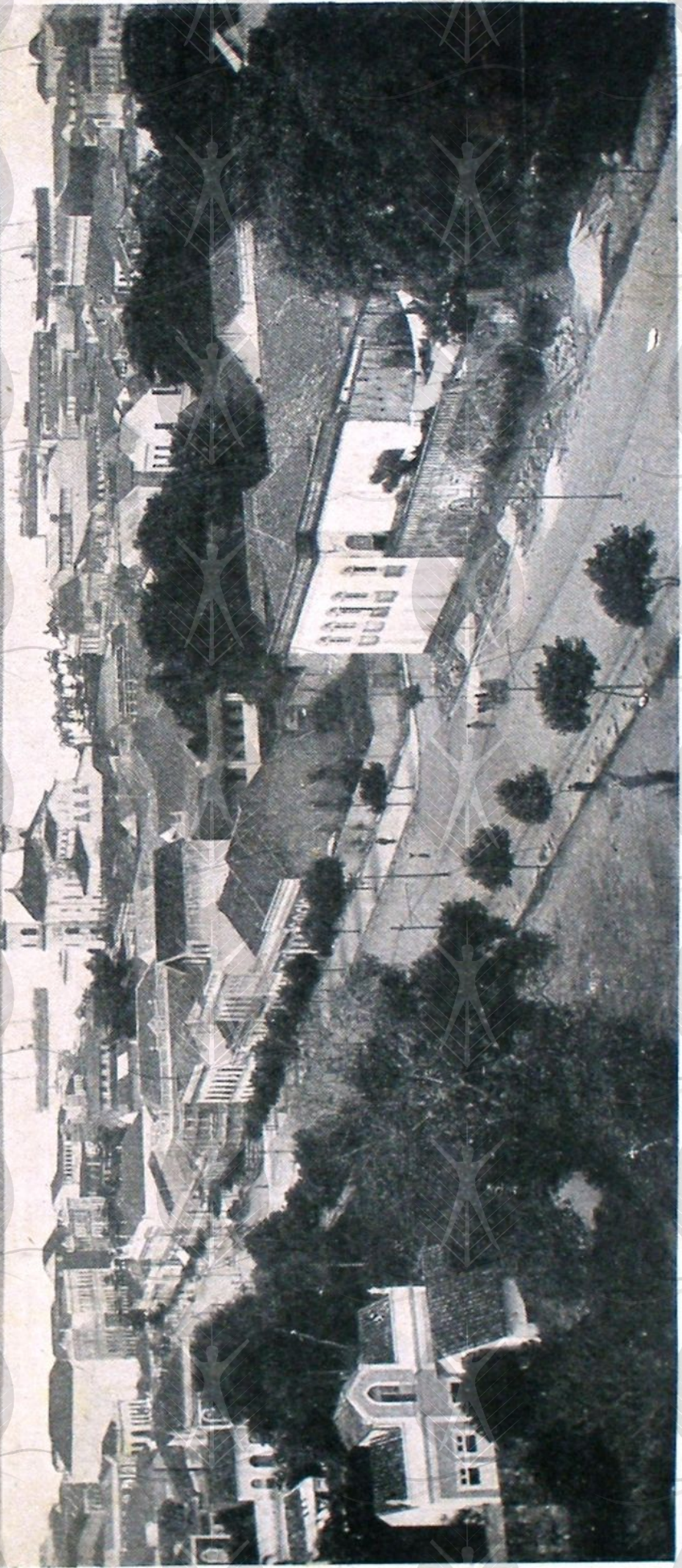
CHAPITRE III

MANAOS — LE COMMERCE DU CAOUTCHOUC

Manaos, la cité du caoutchouc. — Le système des crédits ou aviamentos. — Les perturbations du change et des trusts sur le commerce du caoutchouc.

Manaos, qui compte 50,000 habitants, est une ville tout à fait moderne. Ses rues larges, tirées au cordeau, se coupent à angles droits. Pour appliquer ce tracé, d'importants travaux de terrassement ont été nécessaires et se poursuivent, le sol étant mamelonné et coupé de plusieurs ravins profonds dont deux surtout, igarapés que remplissent les eaux de la rivière, limitent et restreignent la ville sur le port. Un magnifique pont de fer, ponte da Cachoeirinha, est jeté sur celui d'aval; mais en amont, la colline de São-Raymundo est encore séparée de la ville.

Tout le bloc confinant au port est composé de



VUE DE MANAOS

magasins et d'entrepôts. Les habitations particulières, la ville proprement dite, bâtie derrière ce bloc, s'aligne le long de voies parcourues par le tramway laissant entre elles de vastes solitudes.

C'est le soir lorsque le soleil s'est suffisamment incliné sur l'horizon qu'une promenade à travers la ville est le plus agréable. Dans le milieu du jour, la réflexion de ses puissants rayons par le pavage trop clair est pénible; les constructions toutes blanchies ou en pierre blanche sont éblouissantes et les monuments perdent leur relief sous l'excès de lumière.

Partons de la cathédrale, moins remarquable par ses clochetons en forme de phares que par sa position admirable dominant la rivière, montons la large et belle avenue Eduardo Ribeiro, perpendiculaire au port, l'avenue des grands cafés, des restaurants à la mode et des attractions. La ville s'étend peu dans ce sens. Au sommet d'une pente raide, de 500 mètres à peine, elle s'arrête au palais de justice, au grand théâtre et à l'orphelinat Benjamin-Constant; au-dessus

desquels, au milieu de terrains vagues, se construit le nouveau palais du gouverneur. Ici les monuments publics précèdent la ville future.

Le grand théâtre, somptueux et imposant, mais un peu lourd, décoré par le peintre italien De Angelis, est coiffé d'un énorme dôme que j'aurais désiré doré pour rappeler le palais de l'Eldorado de la légende.

En longeant sa façade, nous aboutissons à une très belle place bordée de manguiers au milieu de laquelle s'élève la plus belle œuvre sculpturale de la ville : l'Amazonie ouvrant ses ports aux quatre parties du monde. L'Océanie a été oubliée dans les figures allégoriques formant les faces du monument. Qu'en pensera l'Australie orgueilleuse ?

Prenons le tramway électrique (1) devant l'église de San-Sebastião, où jadis officiaient des Pères du Saint-Esprit que l'évêque blâmable a

(1) Le tramway électrique de Manaus a été construit et est exploité par la Manaus Railway C^o, une compagnie américaine organisée par Charles Flint, de New-York.

cru devoir remplacer par un autre ordre, et continuons notre promenade du soir en compagnie des élégantes de Manaos.

Après deux coudes à angles droits, nous traversons une vaste place ayant à notre gauche le lycée, *Gymnasio Amazonense*, et devant nous le quartier militaire, et notre véhicule enfile une longue route bordée de maisons neuves, dont plusieurs villas entourées de jardins. Passant sur un magnifique pont en fer, près duquel est la station électrique des tramways, nous décrivons une grande courbe au nord, traversant une plaine marécageuse où se sont déplorablement établis des groupes de petites maisons d'émigrants portugais; puis, la ligne se redresse en arrivant près de l'igarapé de la Cachoeira et traverse des terrains très secs, où sont établies plusieurs *chácara* ou exploitations agricoles, pour la plupart stations d'agrément appartenant à des fonctionnaires marquants de l'Amazonie. C'est à la vitesse de 30 à 40 kilomètres que notre tramway arrive à son terminus, la station de Flora, la future ville d'agrément de

Manaos, qui n'a encore que quelques guinguettes à la Robinson. Après une courte halte, nous retraversons la forêt que dorent les feux du crépuscule. La température a brusquement baissé et il est bon de se couvrir; notre vitesse vertigineuse nous cingle comme d'une brise trop fraîche d'automne.

Rentrant en ville par une belle avenue, ombragée de manguiers, nous passons devant les jardins de l'évêché et débarquons au coin des rues da Instalação et de Fileto-Pires pour admirer les jolis étalages des magasins de modes et de confection comparables à ceux des grands boulevards parisiens.

Cette partie de la ville est maintenant excessivement animée, c'est le bloc des rendez-vous du soir. Les larges terrasses des cafés de l'avenue Eduardo-Ribeiro sont garnies de consommateurs : jeunes fonctionnaires amazonenses à la physionomie intelligente et à la tenue élégante, discutant vivement politique; groupes de commerçants, plus calmes, dont les absinthes et les cocktails disent les nationalités. Au-dessus,

des chevaux de bois à l'orgue criard contentent des nègres.

Quand, de la place de la République, se fait entendre le premier morceau de musique militaire, un courant monte la rue Fileto-Pires et le coquet mais trop petit jardin qui entoure le kiosque expose sous ses globes électriques les beautés cosmopolites de Manaos.

Quoique la fièvre jaune soit très rare à Manaos, l'étranger nouveau venu fera bien d'éviter les foules et, par conséquent, de se priver du théâtre. Les hôtels, d'ailleurs peu confortables, lui donnent aussi des motifs de contagion, en raison de leur population flottante de toutes provenances. Il doit préférer un appartement dans un endroit bien aéré de la ville, avec un ameublement très réduit et de la plus grande simplicité. Le hamac, universellement répandu dans l'Amazonie, est bien l'appareil de repos le plus sain en même temps que le plus agréable en raison de la température. Les habitations de Manaos sont de distribution intérieure très défectueuse mais elles sont généralement propres, seules les cours

intérieures laissent souvent à désirer et aussi les water-closets pour lesquels le service d'hygiène devrait imposer rigoureusement des conditions d'étanchéité. On peut louer, dans les meilleurs quartiers de la ville, un appartement de quatre pièces pour environ 250 milreis par mois.

La destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent. Cet aphorisme de Brillat-Savarin serait de prédiction peu encourageante pour l'Amazonie si on se basait sur la misérable nourriture de ses seringueiros, mais Manaos peu satisfaire les gastronomes. Une visite matinale au marché public qui domine le port démontre suffisamment l'abondance des vivres frais. Le bétail des fazendas de l'Amazone et principalement du rio Branco y fournit une viande de première qualité; la rivière donne ses tortues et ses poissons de toutes sortes; les maraîchers de la ville et les colonies céarenses d'aval amènent tous les légumes d'Europe, en même temps que les fruits des tropiques.

Voici quels ont été les prix des principales

denrées du marché public de Manaus pendant l'année 1901 :

Viande de bœuf...	Le kilo.....	2.500 reis.
Volailles.....	La pièce, 8.000 à	10.000 —
OEufs.....	La douzaine....	4.000 —
Tortue fraîche....	Le kilo.....	2.500 —
Pirarucú.....	—.....	1.000 —
Carottes et navets.	—.....	3.000 —
Petites tomates....	La douzaine....	1.500 —
Radis.....	Le paquet.....	500 —
Salade.....	La tête.....	500 —
Pain de froment....	Le kilo.....	1.000 —

Les variations journalières du change sont sans influence sur les produits cités. Disons qu'en 1901 le change a varié entre 9 et 12 pences le milreis; le lecteur peut donc, sans erreur sensible pour ces prix, égaler le milreis au franc.

L'eau potable est fournie par une petite rivière tombant dans l'igarapé au pied de la colline de São-Raymundo. C'est une des agréables promenades de Manaus qu'une visite au barrage, et surtout en remontant cette petite rivière en bateau sous le dôme des grands arbres de la forêt dont les branches se rejoignent au-dessus

de la tête. L'eau de cette petite rivière est limpide, mais prend sous une grande épaisseur une teinte café, un peu moins foncée que celle du rio Negro. Elle est d'ailleurs très saine. Les pompes sont mues partie par la vapeur, partie par la force hydraulique du trop-plein tombant du barrage.

Maintenant que nous connaissons le Manaos où l'on habite, étudions le Manaos entrepositaire de la richesse de l'Amazone, la cité du caoutchouc.

Sur quelque point que nous soyons de la partie de la ville confinant au port et comprise entre les appontements Witt et C°, Teixeira et 15 de Novembro, nous voyons manœuvrer des caisses et du caoutchouc en vrac. Partout des magasins où sont accumulées les marchandises les plus diverses, et des entrepôts où un personnel nombreux manipule et encaisse le caoutchouc. Des charrettes, à demi dans l'eau, chargent le para en vrac des chalands pour le conduire dans les entrepôts, et d'autres en conduisent les caisses à l'appontement de l'État. C'est que le

gros commerce de Manaos a pour unique base le caoutchouc. Il comprend : des acheteurs au comptant exportateurs, des exportateurs importateurs, des exportateurs importateurs aviadors et des importateurs aviadors.

Les *aviadors* sont les commerçants faisant aux extracteurs, *seringueiros* et *caucheros*, le crédit ou l'avance des vivres qui leur sont nécessaires pour leur saison annuelle. Car si les achats de caoutchouc se font uniquement au comptant à Manaos, l'industrie extractive fonctionne exclusivement sur un système de crédit annuel, ou comme on dit dans le pays, sur des *aviamentos* que font des aviadors. Ce n'est pas que cette industrie demande un matériel coûteux, puisque l'outillage d'un *seringueiro* ou d'un *cauchero* ne vaut pas plus de 100 francs, mais c'est parce que les lieux d'exploitation sont isolés et d'approvisionnement impossible pendant neuf à onze mois de l'année. La plupart des *seringaes* ou gommales d'heveas et la totalité des gommales de caucho sont très loin dans l'intérieur de la forêt amazonienne, entre les mailles de

L'immense réseau des petits affluents et de leurs canaux de communication, igarapés et paranàs. L'accès n'en est possible aux vapeurs ou aux barques que lorsque les crues énormes des grandes rivières refoulant les eaux de ces affluents couvrent leurs chutes inférieures, leurs rapides et leurs hauts fonds, les rendant plus ou moins navigables pendant un à trois mois, une fois l'an.

Seuls quelques seringas situés à proximité des grandes rivières sont d'accès toujours possible. Ils ont généralement leurs arbres fatigués par une extraction continue et souvent excessive qui dure depuis trente à quarante années ; mais si leur rendement est faible, il présente en revanche peu d'aléa. Leur exploitation est conduite en combinaison avec de petites cultures de manioc, de bananes et l'élevage de quelques têtes de bétail. Les premiers occupants du sol, presque tous Brésiliens de naissance, qui les dirigent, disposent de caboclos, issus des tribus indiennes qui étaient sur place, main-d'œuvre sédentaire très docile et moins exi-

geante que les seringueiros professionnels qui proviennent presque tous des États de Céara et de Maranhão. Quelques seringaes d'un petit nombre d'estradas sont aussi travaillés par des familles de caboclos indépendants de tout patronat, qui ont de petites cultures à proximité, également à portée de la navigation régulière.

Pour la majorité des seringaes, par conséquent, et en particulier pour ceux de grand rendement, situés sur les territoires du haut Purus et de l'Acre, du haut Jurua et affluents, des affluents du Madeira et du Javary, il est indispensable que les travailleurs soient approvisionnés en une seule fois, pendant les hautes eaux, pour toute l'année; de là le système des crédits ou aviamentos annuels. On peut dire que ce système est absolument général pour toutes les exploitations gommifères de l'Amazonie, car il s'étend même aux vieux seringaes, en marge des grandes rivières, que nous citons comme exceptionnellement accessibles.

Quoique le seringueiro et le cauchero n'aient besoin que d'un outillage très simple pour leur

travail d'extraction, ils ne pourraient pas travailler individuellement pour leur compte dans ces conditions générales d'isolement, parce qu'en outre de cet outillage, un matériel de transport — batelons et canots — est nécessaire pour la distribution des vivres aux baraques-abris des groupes de seringae, tous très dispersés et occupant de grandes surfaces; ils ne fourniraient pas, non plus, une garantie suffisante à l'aviador. De là le groupement obligatoire.

Ce groupement s'est fait sous la forme du patronat.

Le patron seringueiro doit posséder des avances ou présenter à l'aviador des garanties suffisantes d'honnêteté et d'intelligence. Muni du crédit nécessaire pour une année d'exploitation, il achète l'outillage et les canots dont il a besoin, et, aux hautes eaux, ayant engagé autant de seringueiros qu'il a d'estradas, il fait amener par le vapeur de son aviador ses ouvriers et ses vivres au débarcadère le plus proche de son seringae, d'où, s'il y a lieu, il continue le trans-

port avec ses canots jusqu'à la baraque-dépôt qu'il a fait élever et à laquelle les seringueiros viendront prendre leurs vivres et livrer le produit de leur travail, chaque semaine. Rarement le patron seringueiro s'assure des titres de propriété demandés par le décret fédéral n° 169 du 1^{er} juillet 1897 ; il possède le plus souvent son seringae par droit de premier occupant et par sa propriété sur les travaux d'estradas faites ou estradas achetées, propriété reconnue mutuellement entre patrons.

Des patrons ont acquis des titres légaux en justifiant de l'exploitation de leurs seringaes conformément à la loi 601 du 18 septembre 1850 et au décret 5655 du 3 juin 1874. D'autres enfin ont acheté régulièrement des concessions suivant les conditions du décret n° 169 du 1^{er} juillet 1897 ; mais dans ce dernier cas, comme les seringaes représentent toujours de grandes surfaces, de figure géométrique très irrégulière, ils seraient très coûteux ; aussi leur délimitation se borne-t-elle toujours à une certaine longueur en bordure d'une rivière plus ou moins navi-

gable et à 2 ou 4 kilomètres de profondeur seulement, perpendiculairement à la rive, les propriétaires s'arrogeant, en fait, un droit sur une profondeur indéterminée, droit qui leur est rarement disputé, parce que, possédant le bord de la rivière, ils ferment l'accès des terres intérieures. C'est, en petit, une copie de la théorie de l'hinterland qu'appliquent les puissances pour certaines possessions coloniales.

Le personnel généralement employé sur les seringues se compose de Céarenses, de Maranhenses et quelquefois d'Indiens des tribus sauvages avoisinantes.

L'État de Céara, qui a été désolé par des sécheresses successives, est celui qui fournit le plus fort contingent de seringueiros.

Les seringueiros partent de Céara et de Maranhão, les uns engagés d'avance, les autres pour s'offrir aux patrons à Para et à Manaos. Une fois embauchés, ils sont amenés aux débarcadères des seringues, d'où ils font les transports de vivres, souvent fort longs, dans des canots, passant les chutes et rapides par voie de terre.

Arrivés sur les seringaes, chaque seringueiro est tenu de mettre dans un état suffisant de circulation son estrada, ensuite il travaille aux pièces, prenant chaque semaine ses vivres à la baraque du patron et lui livrant sa boule de paraqui est pesée et portée à son compte. Les comptes sont arrêtés lorsque la gomme est livrée à l'aviador. Les boules portent la marque de l'ouvrier et la marque du patron.

Pendant le temps du transport des vivres et du transport de la gomme, les seringueiros ne touchent aucun salaire, le patron ne leur doit que la nourriture.

Les seringueiros céarenses et maranhenses retournent généralement dans leur pays tous les deux ou trois ans, tout au moins pendant une partie de la période des hautes eaux.

Les patrons seringueiros occupent généralement une centaine d'hommes, quelques-uns ont jusqu'à mille travailleurs.

Les patrons caucheros emploient la main-d'œuvre péruvienne et quelquefois des Indiens, ils n'offrent à l'aviador aucune autre garantie que

leur honnêteté et leur énergie, car ils n'ont aucune espèce de propriété.

C'est à ces patrons que les aviateurs confient chaque année un crédit en marchandises variant entre 50,000 et 500,000 francs; le crédit total fait par quelques aviateurs atteignant ainsi 10 à 15 millions de francs.

Les aviateurs disposent eux-mêmes d'un large crédit sur leurs fournisseurs étrangers et brésiliens; et ce crédit demande des échéances très longues, non seulement parce que les aviamentos sont d'un an, mais aussi parce que les marchandises sont retenues en douane jusqu'à deux à trois mois.

Ils font, de plus, le commerce de détail pour Manaus et leur stock est considérable, comprenant : l'alimentation, l'habillement, l'ameublement et les matériaux de construction.

Parmi les plus importants aviateurs de l'État de l'Amazone, citons : Marques Braga, Anthunes et C^a, de Para, qui font surtout des aviamentos aux patrons du Purus, du Jurua et du Madeira.

Montenegro Ferreira et C^a, de Para, avec succursale à Manaus, opérant sur le Madeira et affluents.

Marius et Lévy, de Manaus, maison à Iquitos, aviateurs et propriétaires de seringas sur le Javary, le haut Jurua et Tarauca et le Purus.

Le Comptoir Colonial Français (1), Manaus et Para, aviateurs et propriétaires de seringas sur le Javary .

Andressen et C^a, sur le Solimoes et diverses rivières; Araujo Rozas et C^a, aviateurs du rio Negro et affluents.

Toutes ces maisons possèdent une importante flottille de vapeurs.

Kahn Polak et C^{ie}, Corbacho et Silva, Costa Porto et C^a, Luis Schill et Sobrinhos, Barros et Lévy, Lima Braga et C^a, Almeida Lobo et C^a, Carvalhos et C^a, Kanthack et C^a, Costa Santos et C^a, G. Almeida et C^a, Elias Thomé de Souza, Fernandes Guimaraes, Buck Alberto et quelques autres.

(1) En liquidation.

Marius et Lévy, le Comptoir Colonial Français, Andressen, Kahn Polak et C^{ie} sont en même temps des exportateurs ; la plupart des autres aviadors vendent leur gomme à Manaos, au comptant, aux exportateurs.

Les principaux exportateurs sont :

Witt et C^o, Prusse Dussendschon et C^a ;

J.-H. Andressen et C^a ;

Kahn Polak et C^{ie}, Brocklehurst et C^o ;

The Sears Parà Rubber C^o, Mello et C^a ;

Adelbert H. Alden, Rud Zietz.

Ces maisons font en même temps le change et la banque.

Aux hautes eaux, les aviadors envoient leurs vapeurs, chargés des marchandises nécessaires aux aviamentos, dans les rivières. Dans le haut Purus et l'Acre, le haut Jurua et le haut Javary, ces vapeurs montent par étapes successives avec « l'enchente » de la rivière, subissant de nombreux échouages, pressés d'arriver aux débarcadères des clients qu'il est quelquefois bon de surveiller afin qu'ils ne livrent pas une partie de leur gomme à des concurrents.

A chaque débarcadère, ils déchargent les marchandises qu'ils livrent aux patrons pour la saison entrante et ils embarquent la gomme qui doit payer l'aviamento de la saison écoulée.

Les patrons et ceux de leurs seringueiros qui ne sont pas en dette prennent passage sur le vapeur pour Manaos.

Aussi, au moment des arrivages, Manaos a une activité intense. La population flottante est très nombreuse. Les quais sont garnis de la borrhache en vrac venant des rivières et les appontements ou trapiches sont encombrés des caisses en partance, — passant en douane, — ou plutôt au trésor de l'État. Toute la gomme provenant de l'État de l'Amazone est débarquée à Manaos et y acquitte les droits d'exportation en quittant le dock après encaissage.

Dans les magasins de l'aviador, la gomme est classée et pesée. Si l'aviador n'est pas exportateur, il vend sa gomme au comptant à un prix débattu suivant le cours du jour, valeur en milreis, la pesée et le classement se font alors sous la surveillance des deux parties. Pour

classer le para, on coupe les boules par le milieu ; celles dont la chair est nette, à tissu serré et à peu près exempte de soufflures, sont classées dans la première qualité, borracha fina, ou para fin ; celles qui emmagasinent entre les couches concentriques de l'enfumage, ou, dans leur tissu, des masses laiteuses provenant de ce que l'ouvrier a laissé coaguler le latex en partie dans la bassine, ou que la coagulation est mal faite, sont classées entre-fina — entre-fin ; — enfin, les fragments que le seringueiro a réunis par le nettoyage des tigelinhas et les bavures enlevées aux plaies des arbres forment la qualité appelée ser-namby. Des gommes moins nerveuses provenant de quelques espèces inférieures d'heveas sont classées borracha fraca, un peu inférieures à l'entre-fin.

Ces diverses qualités sont encaissées séparément. Ce travail de classement et l'encaissage sont faits par des manœuvres, généralement céarienses et maranhenses. Les boules de para sont triées par tas suivant leurs marques, pour que l'aviador puisse porter au compte de chaque



CLASSEMENT DU PARA — MAGASIN WITT ET C^o

patron seringueiro la quantité reconnue de chaque qualité. Deux hommes avec de courts crochets en fer à poignée transversale tiennent la boule sur le fond d'un baril renversé, et le coupeur, armé d'un grand couteau, la tranche en deux moitiés, qu'il classe fine ou entre-fine suivant leur aspect. Ces morceaux sont pesés par lots pouvant tenir dans une caisse, et encaissés à mesure.

Les caisses sont robustes, en planches de 25 millimètres d'épaisseur et cerclées de fer. Les dimensions adoptées sont : 1 m. 21 de longueur, 62 centimètres de largeur et 40 centimètres de hauteur, à l'extérieur, et représentent une contenance de 230 décimètres cubes. On fait tenir dans ces caisses 170 kilos de fine ou d'entre-fine, 120 kilos de sernamby de para, 180 kilos de caucho en planche et 120 kilos de sernamby de caucho, suivant le cas. Le poids brut et le poids net sont marqués sur la caisse. Les caisses passent alors à la douane qui peut en vérifier le contenu et le poids, et elles sont embarquées à bord du vapeur pour l'exportation.

Le para est de qualité sensiblement différente suivant les rivières d'où il provient. Les petites boules Madeira qui sont enfumées avec beaucoup de soin, et sont plus sèches, donnent un prix toujours plus élevé que les boules de 40 kilos.

Si nous prenons le cours de la gomme le 1^{er} avril 1901, voici comment nous pouvons la classer suivant sa provenance :

Petite boule Madeira, vieille, 6,300 le kilo.

Boule ordinaire, Madeira, Purus, Jurua, 6,200 à 6,250.

Rio Negro, 6,100 à 6,150.

(Au change particulier, 12 pences le milreis.)

Mais il est évident que ces différences ne sont pas absolues et la gomme aura toujours d'autant plus de valeur qu'elle est plus sèche.

Quant à la qualité « fraca » provenant de certains seringas du Solimões de l'Autaz et surtout du rio Negro, sa valeur est de 10 pour 100 inférieure à l'entre-fin. Le caucho en planches est coté le même jour 3,200.

Les exportateurs se tiennent au courant des arrivages et font leurs offres aux aviateurs, ou

reçoivent les offres de ceux-ci. La chambre de commerce fixe un cours quotidien pour la gomme suivant les arrivages, les prévisions, le change et les nouvelles télégraphiques des marchés de Liverpool et New-York. C'est d'après ce cours journalier qu'est établie la « pauta semanal », cours moyen de la semaine, d'après lequel sont calculés les droits de douane; mais, pour les acheteurs, il est évident que ce cours n'a rien d'absolu.

L'exportation de la gomme donne lieu aux frais suivants :

Droits d'exportation, 18 pour 100 estadoal; 2,26 municipale.
Total, 20,26 pour 100 sur la pauta semanal.

Bourse (bolsa). Droit pour fondation d'une Bourse de commerce, 30 reis par kilo.

Droit de quai d'arrivage en vrac, payé à la sortie (imposto caes), 10 reis par kilo.

Accostage du chaland chargeant les caisses sous la grue de l'appontement (atracação), 10,000 reis.

Caisses vides, 10,000 à 13,000 reis

Charretage, 3,000 reis le voyage.

Coupage et encaissage, revient à 20 reis le kilo.

Timbres, 12,000 reis.

L'entre-fine paye les mêmes droits que la fine.
Le sernamby et le caucho payent les droits cal-

culés suivant leur cours respectif moyen de la semaine (*pauta semanal*).

Les droits d'exportation se payent à la Trésorerie de l'État de l'Amazone. La partie revenant aux municipales est déterminée d'après le passe-debout des Intendancias, que l'on épingle sur les formules de déclaration d'exportation.

Le système des *aviamentos* a fait ses preuves comme favorable au développement de l'industrie extractive du caoutchouc. La main-d'œuvre, attirée par des exemples de bénéfices annuels atteignant jusqu'à 5 et 6,000 francs, s'offrit avec enthousiasme. Des patrons *seringueiros* et *caucheros*, sans autre capital que leur audace et leur endurance, se firent des bénéfices de 20 à 30 contos de reis (1). Ils dépensent d'ailleurs avec prodigalité, oubliant dans de folles orgies pendant les quelques jours qu'ils passent à Manaus les privations endurées dans la forêt. L'argent rentre dans la caisse des *aviadors*, et les patrons, satisfaits des flatteries et de la con-

(1) Vingt à 30,000 francs; au change, 10 pences le milreis.

sidération qu'ils ont achetées, et orgueilleux de leur métier, qu'ils regardent comme le premier de la terre, retournent aux seringas.

De 1858 à 1862, pendant une période de cinq ans, l'Amazone a exporté 997 tonnes de caoutchouc.

De 1863 à 1868, pendant une nouvelle période de cinq ans, l'exportation a été de 3,365 tonnes.

De 1876-77 à 1880-81, pendant une troisième période de cinq ans, la quantité exportée s'est élevée à 12,280 tonnes. Mais depuis 1881 l'accroissement a été encore bien plus rapide.

Sans tenir compte de la quantité allant directement à Para, Manaus seul a exporté :

De 1887 à 1889.	9.511 tonnes.
De 1890 à 1892.	11.272 —
De 1893-94 à 1895-96.	27.671 —

En 1893, Manaus a exporté directement 4,049 tonnes, auxquelles il faut ajouter 5,496 tonnes exportées par l'entrepôt de Para; soit, en réalité, un total de 9,545 tonnes. Dans

ces chiffres ne figure pas la gomme en transit provenant des républiques limitrophes.

Ces trois dernières années, les statistiques de juillet à juillet montrent que le para a été fourni par les diverses rivières comme suit :

	1900	1901	1902
Du rio Purus.....	5.520	6.016	6.750
— Madeira.....	2.495	2.694	2.844
— Jurua.....	2.361	2.925	3.642
— Javary-Iquitos....	1.401	1.256	1.304
— Solimões.....	1.173	1.183	1.551
— Negro.....	512	521	383
Total chargé à Manaos...	7.621	14.596	16.627
— à Para.....	9.197	3.775	3.322

Le tableau suivant (voir page 55) est une combinaison des chiffres donnés par *The India Rubber Gutta Percha and Electrical Trades Journal*, London, et la *Revue annuelle*, de E. Grisar, courtier à Anvers, pour ces dix dernières années, — la production de l'Amazonie étant mise en parallèle avec la production totale du globe.

La demande des manufactures n'a cessé de précéder l'offre, car le prix du caoutchouc a

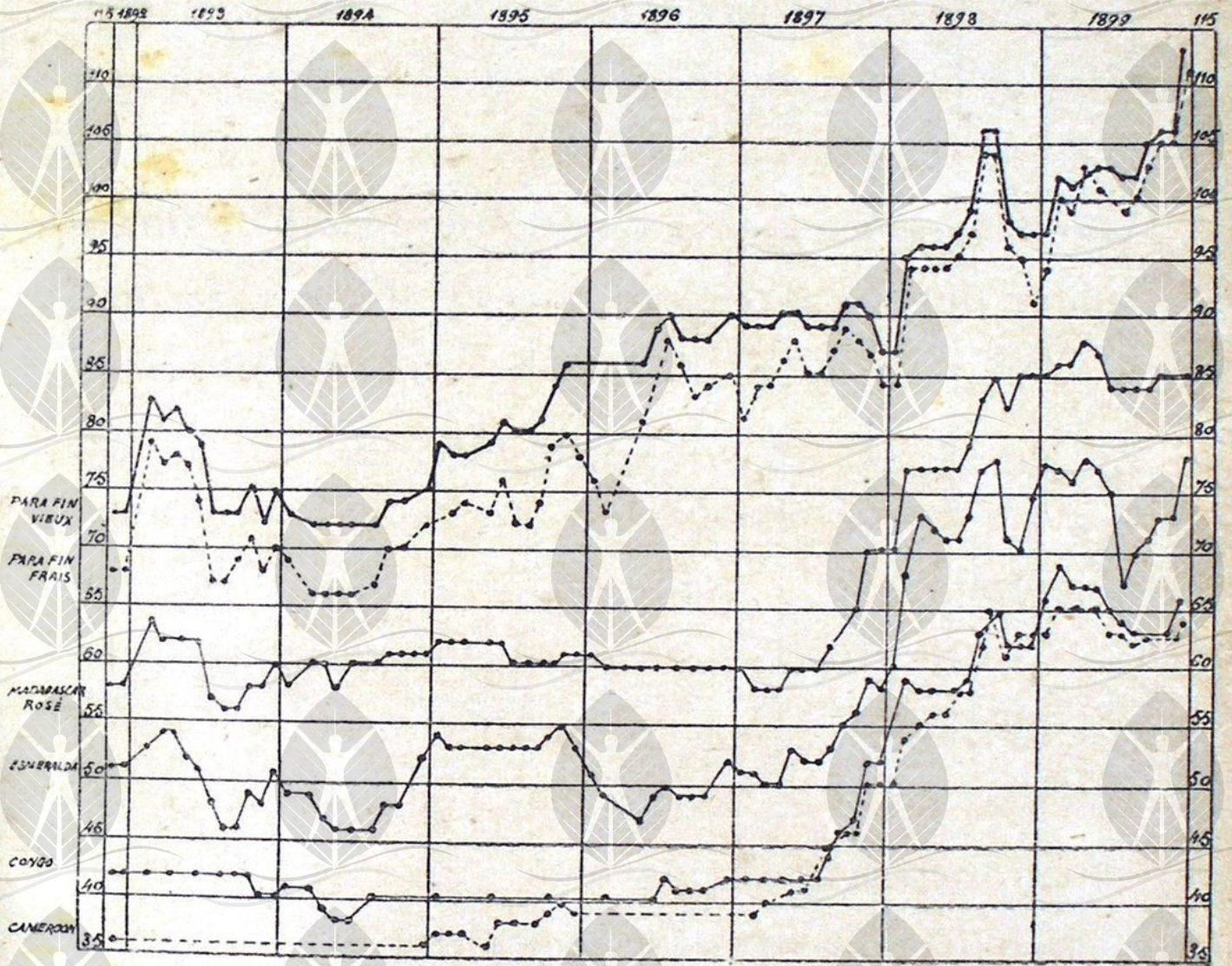
ANNÉES	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901
Exportation de l'Amazonie	7.077.623	7.817.769	9.012.658	9.518.171	12.556.424	40.915.464	42.078.742	41.554.691	44.312.986	44.739.520
	11.431.589	11.312.093	10.461.030	11,251.410	9.045.450	11.620.858	9.830.265	13.878.318	12.434.667	15.550.978
Total	18.509.182	19.129.862	19.473.688	20.769.581	21.601.874	22.536.322	21.909.007	25.430.009	26.747.653	30.290.498
Exportation totale mondiale ..		30.566.466	30.435.401	32.954.740	34.757.657	38.422.233	44.028.621	47.654.493	51.004.213	

En kilogrammes.

augmenté jusqu'en 1900. Le premier tableau nomographique qui suit, emprunté au journal *India Rubber World*, février 1900, montre cet accroissement en même temps que le rapport entre le prix du para fin et celui des gommes d'autres provenances, de 1892 à 1899 inclus. Ce tableau construit d'après la compilation du directeur de la *Cincinnati branch of the Cleveland Rubber Works* est relatif à New-York. Les ordonnées représentent des cents de dollars.

Le deuxième tableau a été établi d'après notre compilation du cours du para fin à Liverpool, de 1896 à 1902; nous y voyons que, depuis fin 1899, une baisse sensible s'est produite.

Les aviateurs livrant leurs marchandises aux patrons seringueiros avec une majoration de 25 à 70 pour 100 sur leur prix de revient, suivant l'accessibilité des rivières et suivant le plus ou moins de sécurité présentée, ont eu, en général, une prospérité rapide. Des maisons portugaises qui débutèrent avec une vingtaine de contos de reis avaient, dix années plus tard, dix millions de francs de crédit.



15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3

1902

1901

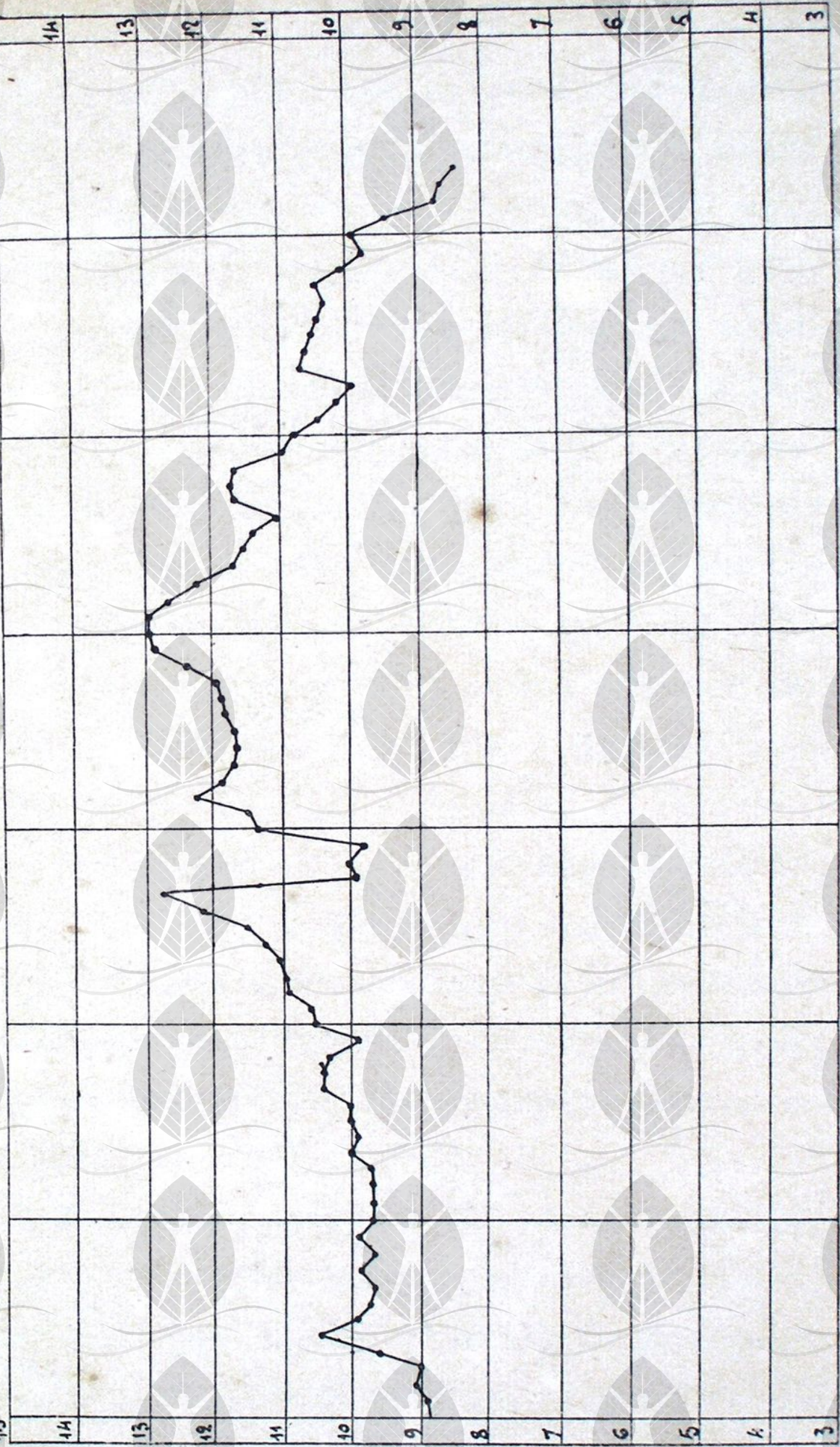
1900

1899

1898

1897

1896



Cette prospérité, due en partie à la hausse figurée ci-dessus et à l'accroissement constant de la production du pays, entraîna les aviateurs à user outre mesure du crédit fait par leurs fournisseurs, qui d'ailleurs, satisfaits des résultats obtenus, étaient devenus de plus en plus offrants ; et ils augmentèrent jusqu'à l'exagération leur stock de marchandises. La concurrence qu'ils se firent entre eux pour se disputer les clients sur les diverses rivières les laissa aller en même temps à être moins difficiles sur leur clientèle et à faire des aviamentos trop élevés.

Aussi, quand en 1901 une hausse considérable du change concorda avec une baisse inattendue du prix de la gomme, tout le commerce de Manaus et de Para fut bouleversé et de nombreuses maisons d'aviateurs ne purent pas résister au choc.

Les grandes variations du change sont, en effet, incompatibles avec la sécurité de ce système de longs crédits, et le régime de papier-monnaie, sous lequel, en fait, se trouve le Brésil,

est le plus grand obstacle à la sécurité de l'industrie extractive du caoutchouc.

Donnons un exemple simple de la perturbation apportée par le change. En avril 1900, un aviator faisait à un patron seringueiro, qu'il savait pouvoir produire 15 tonnes de para, un aviamento de 180 contos de reis. Ce crédit n'avait rien d'exagéré, puisque à ce moment le prix de la gomme était de 13,300 reis le kilogramme, au change de 7,5 pences le milreis, pour la cote en monnaie française de 10 francs le kilogramme, ce qui faisait espérer un rendement de 200 contos de reis fin de saison. Mais en avril 1901, au moment de la livraison de la récolte, le change monta à 13 pences le milreis, et, en supposant que la cote de la gomme fût restée à 10 francs le kilogramme, elle aurait valu à Manaus 7,700 reis le kilogramme et les 15 tonnes livrées n'auraient rendu que 116 contos de reis, laissant le patron débiteur de 64 contos de reis. Le seul fait de la hausse du change empêchait l'aviamento de pouvoir être couvert. Mais de plus, par suite d'une baisse inattendue de la valeur de la gomme

sur les marchés de New-York et de Liverpool, baisse amenée par une pléthore momentanée des approvisionnements, la gomme ne valait que 6,100 reis le kilogramme à Manaus en avril 1901 ; de sorte que les 15 tonnes n'ont produit que 91 contos de reis au patron seringueiro. Ainsi, dans notre exemple, l'aviamento n'était couvert qu'à moitié.

Il est évident que les exportateurs qui ne font pas d'aviamentos, qui n'importent pas de produits brésiliens du sud payables en milreis, et n'emploient le papier-monnaie que pour des achats de gomme au comptant, n'ont pas à souffrir de ces variations du change ; mais pour les aviadors et pour tout le personnel de l'industrie extractive du caoutchouc, ces variations contribuent à donner aux affaires le caractère de jeux de hasard, et elles ont nui considérablement à la prospérité de l'Amazonie.

L'irrégularité du fonctionnement du câble télégraphique, dont les ruptures sont fréquentes entre Para et Manaus, gêne aussi considérablement le commerce.

La baisse de la gomme qui se continue actuellement en 1902 a été accrue accidentellement par le krach d'un trust de New-York, qui a jeté d'un seul coup sur le marché, déjà un peu chargé, près d'un million de kilogrammes de para.

Ces causes ont considérablement ralenti la prospérité du commerce amazonien pendant ces deux dernières années. Mais la confiance et la solidarité des commerçants ont évité une débâcle. L'augmentation de la production pour l'exercice 1901 et pour la période écoulée de 1902 prouve que l'industrie extractive a moins souffert qu'on n'aurait pu le supposer du peu de solidité que présentait la majeure partie des aviadors.

CHAPITRE IV

LE CAOUTCHOUC DE PARA — SA RÉCOLTE

Le caoutchouc de Para. — Le seringae. — L'estrada. — Le seringueiro. — La récolte du latex de l'hevea. — Sa coagulation par la fumée.

Le caoutchouc de Para est de beaucoup la plus importante des diverses sortes de caoutchouc du commerce. C'est le produit de diverses espèces d'arbres appartenant au genre unique *hevea* (*siphonia*), famille des euphorbiacées. Les principales espèces sont : l'*hevea Brasiliensis*, dont on a trouvé les premiers spécimens sur le cours inférieur de l'Amazone; l'*hevea spruceana*, dans les environs de l'embouchure du Tapajos; l'*hevea Guyanensis*, des Guyanes; l'*hevea discolor*, l'*hevea rigidifolia*, l'*hevea lutea*, l'*hevea pauciflora*, l'*hevea apiculata*, enfin le *micrandra*, plus particulier au Cassiquiare.

Les heveas sont caractérisés par des feuilles trifoliées, dont la longueur de chaque foliole varie de 6 à 20 centimètres, suivant les espèces, mais, peut atteindre 25 centimètres sur les jeunes arbres. Le tronc est, en général, très droit, dépourvu de branches jusqu'à la couronne de l'arbre et le plus souvent remarquablement cylindrique. Le pied s'enfonce en pivot profondément dans le sol (d'environ 4 mètres pour un arbre adulte), avec seulement de faibles racines adventives qui ne paraissent jamais à la surface. Les fleurs des heveas sont petites, arrangées en cimes, les unes mâles, les autres femelles, mais les deux sexes réunis sur le même arbre. Le fruit est formé de trois graines de forme ellipsoïde, tangentes suivant le plan de leur petit axe et réunies par une mince capsule verte peu charnue ; ces graines ont environ 20×15 millimètres, elles sont mouchetées et oléagineuses comme les graines du ricin.

Sur les plateaux tabulaires du haut cours du Madré de Dios, je n'ai trouvé qu'une seule espèce d'hevea, dont je n'ai pu obtenir des fleurs, mais

qui était caractérisée par des feuilles vert clair, minces, à pointe fine brusquement acuminée, ayant la plus grande analogie avec l'espèce dominant dans le bassin du Madeira, sauf que le tronc est absolument cylindrique sur 5 mètres environ de hauteur, tandis que même les arbres vierges du Madeira sont sensiblement plus renflés de la base. Partout ailleurs, et principalement dans le bassin du rio Negro, j'ai rencontré plusieurs espèces assez près les unes des autres, si rarement mélangées. Dans le Caurès, par exemple, j'ai trouvé sur les bords de la rivière une espèce d'hevea à petites feuilles épaisses et d'un vert très foncé, donnant du latex sans valeur, et sur les collines, une très belle espèce d'hevea atteignant 20 mètres de hauteur, à feuille mince, vert clair, comme celle de l'*hevea Brasiliensis*, au tronc absolument cylindrique, mais dont l'écorce très belle, mince, plus rosée que dans les autres espèces, donne très peu de latex ; alors que dans les marais encombrés de bambous des affluents du Caurès, l'espèce d'hevea qui est exploitée dans la région, carac-

térisée par des arbres plus petits, aux feuilles un peu plus foncées que celles de l'*hevea Brasiliensis*, donne une gomme un peu moins élastique ; enfin, j'ai rencontré dans la même région un hevea unifolié ne donnant pas de latex utilisable, et un hevea à petites feuilles, à fruits pointus renfermant une seule graine. Quant aux désignations locales de barriguda, torrada, branca, verdadeira, on ne saurait s'y fier, car telle localité appelle barriguda l'arbre devenu ventru sous l'excès des saignées, et telle autre un arbre parfaitement cylindrique, caractérisé par de petites feuilles lancéolées, vert foncé, brillantes, dont l'écorce ne donne pas de latex utilisable, comme c'est le cas sur le rio Negro.

Sur le bas Madré de Dios et le Beni, une espèce d'*hevea* porte deux petites folioles supplémentaires opposées, sur le même pétiole que les trois folioles principales.

L'épaisseur de l'écorce de l'*hevea* varie de 5 à 8 millimètres pour les arbres vierges adultes. Le bois est tendre, à fibres très droites, il n'a aucune valeur commerciale.



TÊTES D'HEVEAS

La hauteur de l'hevea adulte varie entre 8 et 20 mètres. L'arbre a très bel aspect en forêt, son beau feuillage vert clair tranche sur celui des autres arbres que le plus souvent il domine. Son tronc suffit d'ailleurs pour le reconnaître grâce à sa forme élancée et surtout à l'écorce à surface mate, présentant de petites irrégularités très caractéristiques, comme de légers coups de pouce dans du carton-pâte. C'est de l'écorce de l'hevea qu'est tiré le latex ou lait donnant le caoutchouc.

La pratique a amené à se servir pour les saignées d'une petite hache très légère de 30 millimètres seulement de tranchant, appelée machadinha. De nombreuses expériences que j'ai faites sur des groupes de 50 arbres en pratiquant sur le même arbre différentes sortes de saignées : saignées en V à branches inclinées à 45 degrés de dimensions diverses, saignées annulaires horizontales, saignées verticales, saignées au ciseau à bois, saignées au tomahawk, saignées à la machadinha, m'ont prouvé que pour une même largeur de fibres verticales coupées c'est la sai-

gnée à la machadinha de 30 millimètres de large, faite en fendant l'écorce d'un coup sec en inclinant la lame en haut à 45 degrés, qui donne le meilleur rendement. Le rendement est d'autant plus faible par centimètre que la coupure est plus longue, et il est sensiblement supérieur pour une coupure très franche que pour une entaille faite progressivement et comprimant des cellules.

Le rendement est excessivement variable, non seulement suivant les régions, mais avec des arbres de même variété, côte à côte.

Ma moyenne sur le haut Madré de Dios avec des arbres de 30 centimètres à un mètre de diamètre, a été de 22,5 centimètres cubes de latex par arbre, donnant 15 grammes de gomme humide et 10 grammes de gomme pure et sèche, en faisant de deux à six saignées, suivant le diamètre, sur des arbres vierges. Dans beaucoup de régions, cette moyenne atteint 50 centimètres cubes et quelquefois plus.

Le rendement des saignées diminue sensiblement à mesure que l'on s'élève au-dessus du



LA POSE DES TIGELINHAS SUR UN HEVEA

pied de l'arbre; pour les arbres vierges il augmente après une quinzaine de jours de saignées, comme s'il se faisait un appel du latex. L'emploi de la machadinha est répandu dans toute l'Amazonie, et, pour recueillir le latex, la *tigelinha*, un petit gobelet de fer-blanc de forme tronconique, est employée à peu près partout. La *tigelinha* convient d'ailleurs très bien pour la rapidité du travail. Ce gobelet d'environ 8 centimètres d'ouverture et 5 centimètres de profondeur est fait de fer-blanc de 3 dixièmes de millimètre d'épaisseur, et présente ainsi des bords très tranchants qui permettent de l'appliquer d'un coup sec dans l'écorce en le piquant de bas en haut avec une légère inclinaison; il évite ainsi l'emploi de terre glaise, et a remplacé avantageusement les petits cylindres de bambou employés encore exceptionnellement par des Indiens.

Pour que le travail d'un récolteur de caoutchouc soit suffisamment rémunérateur, il est nécessaire que la densité des heveas dans la forêt où il opère soit suffisante pour lui per-

mettre de travailler environ cent arbres dans les quatre premières heures de la matinée. Après 10 heures et demie du matin, le latex se coagule trop rapidement et la plaie se ferme, de plus, il faut que le récolteur coagule le latex, ramasse des noix pour l'enfumage du lendemain et prépare sa nourriture, et cent arbres représentent déjà un travail fort pénible.

Les heveas sont très irrégulièrement distribués même dans les forêts où ils sont le plus abondants, et il faut une certaine expérience du métier pour reconnaître si une zone vaut la peine d'être exploitée. La densité des heveas, prise dans une figure géométrique simple, comme un rectangle ou un carré, est rarement supérieure à dix par hectare, car, telle surface renfermant un bouquet d'heveas contiendra vingt arbres à l'hectare, pendant que les voisines n'auront pas un seul arbre de cette espèce; aussi le *seringae*, c'est ainsi que l'on appelle en Amazonie la propriété caoutchoutifère, du nom donné primitivement à l'hevea, n'a de valeur et n'est acheté que suivant le nombre de ses estradas, et les achats à l'hec-

tare au gouvernement n'ont pas d'autre but que de s'assurer d'une certaine longueur en bordure d'une rivière, mais les limites des surfaces achetées ne sont jamais respectées dans l'intérieur des terres.

On appelle *estrada* le sentier qui réunit les arbres formant le lot d'un récolteur. En Amazonie, l'ouverture des estradas sur une zone vierge est faite par des ouvriers expérimentés appelés *materos*. Un *toqueiro* marque les arbres et donne par ses appels la direction à suivre aux hommes armés de machetes qui taillent grossièrement le sentier. Chaque récolteur ou *seringueiro* termine ensuite et entretient son sentier ou estrada.

Le nombre des saignées varie suivant le diamètre et suivant l'aptitude particulière d'un arbre à fournir plus ou moins de latex; il est de deux à huit pour des arbres de 30 centimètres à 1 m. 20 de diamètre.

Sur tous les bons seringaeas de l'Amazonie, les mêmes arbres supportent les saignées tous les jours de la saison de récolte, soit environ cent

jours dans l'année, jours de pluie déduits. Dans les régions non inondables, les arbres sont travaillés toute l'année, sauf pendant le temps nécessaire au transport de la récolte et des vivres. Le plus généralement, le travail dure huit mois; il commence avec la baisse des eaux à la fin de la saison des pluies et à une date variant avec la région : elle correspond, par exemple, au mois de mai pour les affluents rive droite de l'Amazone.

Sur certains seringaes, les seringueiros ont chacun deux estradas et travaillent alternativement chacune d'elles tous les deux jours, mais cette précaution de repos est peu employée.

Voici comment chaque jour le seringueiro procède à son travail d'extraction :

Il quitte son *carbet* (abri couvert de feuilles de palmier) au lever du soleil et s'engage dans son estrada, la machadinha à la main et une petite sacoche de toile en sautoir. Arrivé à son premier hevea, il fait de deux à huit saignées suivant le diamètre de l'arbre, sur des verticales différentes, mais exactement sur les mêmes verticales et à

8 centimètres au-dessous des deux ou huit saignées des jours précédents; la saignée est faite en frappant d'un coup sec l'écorce de bas en haut, sa machadinha inclinée à 45 degrés. Il prend alors les tigelinhas qu'il a placées la veille les unes dans les autres, coiffant l'extrémité d'un piquet de bois près de l'arbre; il en retire rapidement le sernamby ou pellicule coagulée provenant du latex qui est resté adhérent le jour précédent, place ces fragments dans son petit sac en toile, et grattant un peu l'écorce au-dessous de chaque saignée pour faire tomber les moisissures, il pique chaque tasse dans l'écorce à 1 ou 2 centimètres au-dessous des plaies. Il est évident que toute cette partie du travail doit être faite avec beaucoup de célérité, en quelques secondes, car les gouttes de latex commencent à perler aussitôt les blessures faites. Les premières saignées sont faites aussi haut que la main peut atteindre, et quand, après une quinzaine de jours, il est arrivé au pied de l'arbre, il recommence sur des verticales différentes. La tigelinha produit une

petite blessure, mais sans inconvénient appréciable.

Le seringueiro ayant fait les saignées et posé les tigelinhas sur un arbre, passe très rapidement au suivant et parcourt ainsi toute son estrada qui, par une série de zigzags, décrit un circuit fermé venant aboutir au point de départ.

On peut estimer que des seringaeas de bonne valeur moyenne ont des estradas présentant une piste de 4,500 pas pour cent arbres : c'est la moyenne que j'ai trouvée pour les seringaeas du Madeira ; des heveas sont très près l'un de l'autre, d'autres sont éloignés de 100 pas. Sur le Caurès, j'ai trouvé des arbres plus rapprochés, mais ils étaient de petit diamètre et donnaient moins de latex. Une estrada de cent vingt à cent cinquante arbres présente ainsi un circuit d'environ 7 kilomètres, mais il n'est pas moins intéressant de remarquer que ce parcours, fait au pas gymnastique, ne prend guère qu'un quart de la durée du travail ; trois heures sur quatre sont employées à faire les saignées et à poser les tigelinhas : cette remarque est importante comme

comparaison d'un seringae avec ce que pourrait donner une plantation.

Les saignées amènent de nombreuses boursoflures de l'écorce et, sur les arbres travaillés depuis vingt ou trente ans, il est souvent nécessaire d'utiliser l'écorce le plus haut possible ; à cet effet, le seringueiro applique sur l'arbre une échelle formée d'une branche ayant une série de fourches ; bien entendu, cette échelle n'est pas transportable.

Les saignées terminées, le seringueiro retourne au carbet, laisse la machadinha et prend le *balde*, récipient en tôle d'environ 12 centimètres de diamètre, terminé par un col de 5 à 6 centimètres d'ouverture, qui contient de 8 à 10 litres ; il verse le contenu des tigelinhas dans le balde, qu'il transporte au moyen d'une anse ou d'une corde ; les tigelinhas sont laissées à côté de chaque arbre sur leur piquet où elle seront à portée le lendemain. Sa récolte terminée et de retour au carbet ou *defumador*, il verse le contenu du balde dans une large cuvette en tôle étamée de 60 à 80 centimètres de diamètre et

allume son feu dans le *fumeiro* sur lequel il va procéder à la coagulation par la fumée.

Le *fumeiro* est un trou en terre coiffé d'un court tuyau de cheminée par où est dirigée la fumée abondante produite par un petit feu de fruits de palmier donnant une fumée acide, ou même, à défaut de ces fruits, du bois de palmier également acide.

Pour exposer le latex à cette fumée acide et chaude, le *seringueiro* se sert d'une spatule en bois taillée d'une seule pièce, avec son manche de 1 m. 50 à 2 mètres de long; cette spatule, d'environ 20 centimètres de diamètre, ressemble assez à une pelle de boulanger ou encore mieux à une pagaie. Il la trempe et la retourne dans le latex contenu dans la cuvette et la dirige ensuite au-dessus du *fumeiro*, en continuant à la faire tourner pour n'avoir jamais le même point bas et éviter de laisser tomber des gouttes de la précieuse matière dans le feu. Sous l'action de la chaleur et de l'acidité de la fumée, la coagulation se fait presque instantanément et la spatule se recouvre d'une mince couche de gomme élas-

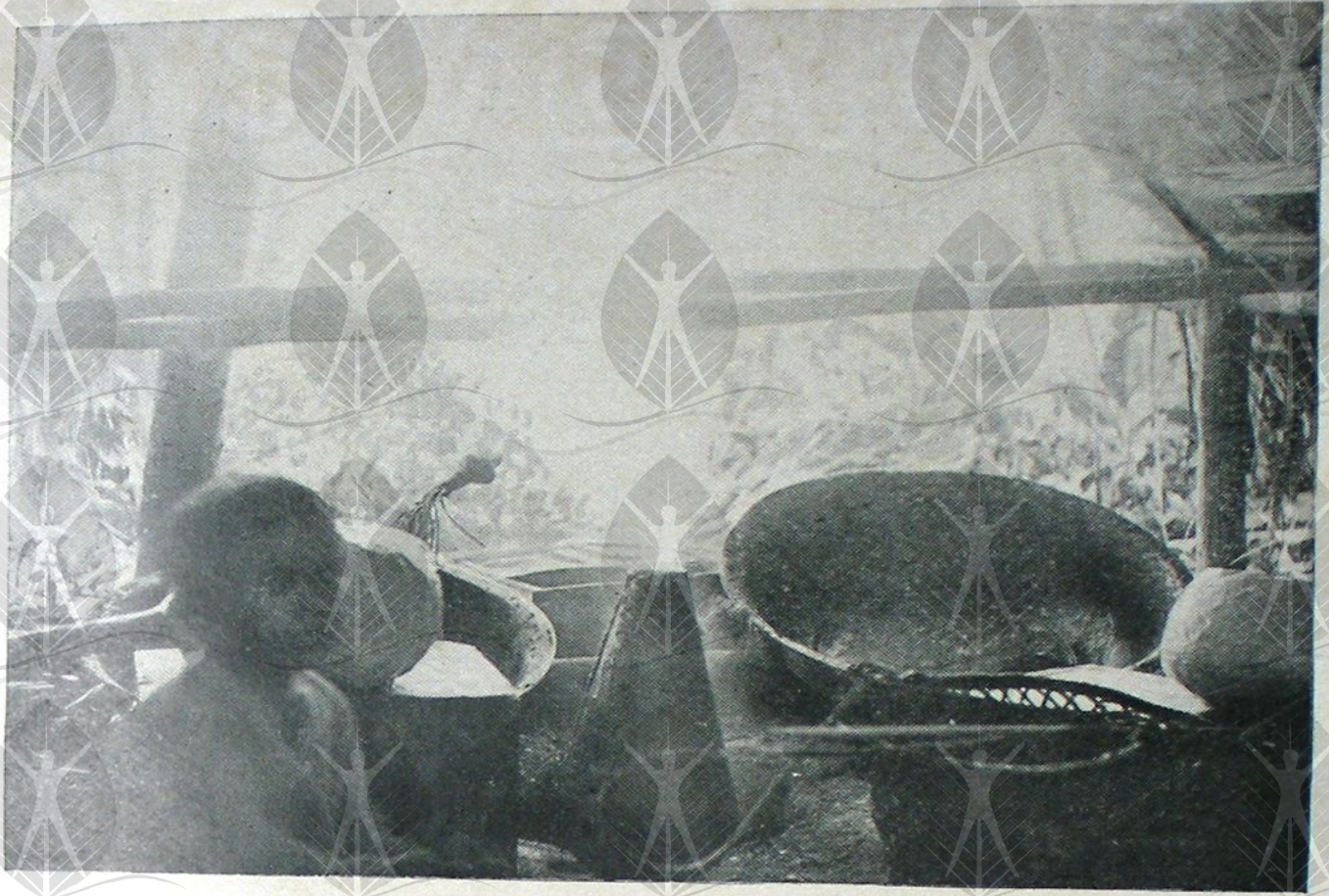
tique. Il retrempe la spatule dans la cuvette et continue ainsi l'opération, versant le latex avec un gobelet, en tenant la spatule sur la cuvette, quand il n'y a plus assez de latex pour y tremper la spatule qui forme bientôt une boule en ellipsoïde. Quand la boule atteint 15 à 20 kilogrammes, le seringueiro fait une incision dans le sens du plat de la spatule et retire cette dernière; il se sert alors d'un gros bâton rond qu'il enfle à la place de la spatule et, appuyant ce bâton comme un levier sur une fourche en bois comme point d'appui, il peut continuer l'opération avec moins de fatigue et obtenir une boule de 35 à 40 kilogrammes. Ce procédé a en même temps pour but de refermer l'incision faite en retirant la spatule et de ne laisser qu'un trou rond du diamètre du gros bâton qui la remplace, de façon à empêcher la boule de se dessécher autant avant la livraison, bénéfice d'ailleurs le plus souvent illusoire pour le seringueiro.

Sur les vieux seringaes du Madeira, la boule représente généralement le travail d'une semaine; elle est faite seulement à la spatule et conserve

l'incision; son poids ne dépasse pas 20 kilogrammes; elle a toujours une plus grande valeur sur le marché, non seulement comme étant plus sèche, mais parce que la coagulation est plus soigneusement faite. Plus plate que la grosse boule, elle est enfilée par douzaine, comme des fromages, sur un bâton pointu, pour en faciliter le transport. Mais, à ce point de vue, pour les seringas éloignés, la grosse boule qui représente exactement la charge d'un homme est plus pratique.

J'ai expérimenté la coagulation du latex par l'alun et l'acide sulfurique, mais ces procédés emmagasinent toute l'eau du latex, ne laissant aucun résidu, et ont l'inconvénient de former des cellules fermentescibles qui font tourner au gras une partie du caoutchouc, au bout de très peu de temps. Le produit obtenu par le bouillissage m'a donné le même inconvénient.

Le latex d'hevea coagule naturellement, en grande masse, environ huit heures après la récolte. Dans ce cas, si le latex n'est pas troublé et a été placé dans un vase étroit et profond, il



DEFUMADOR DE SERINGUEIRO



SERINGUEIROS COAGULANT LE LATEX

se produit deux zones bien distinctes par la couleur, l'une jaune à la surface, l'autre blanche, deux fois plus volumineuse que la première : ce procédé, qui offre quelque analogie avec le caillage du lait, permettrait d'obtenir deux qualités de caoutchouc.

Sur les seringaes du territoire de l'Acre, un seringueiro peut faire 700 à 1,000 kilogrammes dans sa saison ; mais sur de vieux seringaes travaillés depuis une vingtaine d'années, un seringueiro n'obtient pas plus de 250 kilogrammes par an. La moyenne des rendements que j'ai trouvés sur un grand nombre de seringaes du Javary et du Jurua m'a donné 300 kilogrammes par estrada et par seringueiro ; on peut estimer que c'est la moyenne générale.

Sur beaucoup d'affluents du rio Negro, les arbres étant en général de petit diamètre et rendant moins, on emploie un procédé plus rapide, afin de travailler environ deux cents arbres au lieu de cent vingt dans le même temps. Ce procédé, dit du *miriti*, consiste à clouer, en forme de V, deux baguettes formées d'une tige fendue

du palmier miriti; ces baguettes, appliquées sur l'écorce avec des clous de bois de palmier, font toute la circonférence de l'arbre, et en plaçant au pied du V une seule tigelinha, on peut recueillir ainsi le latex de quatre à huit saignées. Les baguettes de miriti restent en place toute une saison et le seringueiro n'emploie qu'une tigelinha par arbre; mais si cette méthode est avantageuse sous le rapport de la rapidité du travail, elle a l'inconvénient de donner une grande quantité de sernamby, les bavures des plaies étant beaucoup plus considérables.

CHAPITRE V

LA RIVIÈRE MADEIRA

La rivière Madeira. — Les rivières lui donnant naissance. — Le Béni, le Madré de Dios, le Mamoré et le Guaporé. — Les chutes du Madeira. — Projet de voie ferrée de Santo-Antonio au Mamoré. — Le Madeira inférieur et ses affluents.

Par la masse de ses eaux, la beauté de ses rives, sa population fixe et son commerce, le Madeira est le premier des affluents de l'Amazonie.

Cette rivière, dont le nom primitif était Cayari, le « fleuve Blanc », doit son appellation portugaise de Madeira ou « rivière aux Bois » à la grande quantité de troncs d'arbres qu'elle roule pendant les hautes eaux.

Issu de deux puissantes rivières, le Béni et le Mamoré, le Madeira reçoit les eaux des Andes boliviennes et celles du plateau peu élevé à

arête indécise qui court à travers le Matto-Grosso et le Paraguay septentrional.

La rivière maîtresse, le Béni (Veni), prend sa source près de la Paz, en Bolivie, et reçoit des Andes péruviennes une rivière presque égale, le Madré de Dios, Maya-Tata ou Amaru-Mayo, « rivière des Serpents. »

Le Mamoré, la « Mère des hommes », prend sa source dans le massif des Andes boliviennes de Cochabamba, à 4,000 mètres d'altitude, et reçoit le Guaporé et toute une série de rivières coulant en éventail.

Par le Béni et le Mamoré, le Madeira est la voie intermédiaire de la Bolivie cisandine, voie malheureusement obstruée par 380 kilomètres de chutes successives, de la cataracte de Guajara-Guassu du Mamoré à celle de Santo-Antonio, le terminus de la navigation amazonienne. La dénivellation totale entre ces cataractes est d'environ 60 mètres. La plus haute chute, celle de Ribeirão, à 20 kilomètres en aval du confluent du Béni et du Mamoré, a 12 mètres ; les quarante-cinq autres varient de 10 mètres à quelques décimètres.

Pour éviter le travail considérable et le délai de deux à trois mois que nécessite le transport des marchandises sur les 380 kilomètres obstrués par les cataractes et les rapides, une voie ferrée a été projetée de Santo-Antonio au Mamoré; mais la compagnie concessionnaire, après avoir passé par plusieurs mains, a piteusement échoué avant d'entamer le travail, abandonnant un matériel considérable sur la plage de Santo-Antonio.

Depuis Santo-Antonio, à 61 mètres d'altitude, le Madeira est navigable pour les grands vapeurs. Sa masse liquide représente dans les crues un débit de plus de 39,000 mètres cubes par seconde, d'après Keller-Leuzinger. Son courant est rapide et son lit relativement resserré. Il tombe dans l'Amazone par une seule bouche, les canaux aux eaux mortes du Canuma et de l'Autaz ne pouvant pas être considérés comme des déversoirs.

Sur ses 1,200 kilomètres de cours navigable, le Madeira reçoit, sur sa rive droite, plusieurs affluents importants : le Jamaré, le Machado,

le Marmelos, le Manicoré, l'Aripuana et le Canuma.

Ces affluents, qui prennent naissance sur le vaste plateau tabulaire séparant le Madeira du Tapajoz, sont remarquables comme ayant tous leur cours supérieur obstrué par une série de chutes qui reproduisent celles du Madeira.

Sur sa rive gauche, il n'a pas d'affluent important, la ligne de partage des eaux avec la rivière parallèle et relativement rapprochée, le Purus, étant près de cette rive.

La rivière Madeira est de découverte très ancienne. La relation de Gonçalves da Fonseca (1) nous apprend que, dès 1749, l'on allait aux mines du Matto-Grosso par cette rivière. Et avant que les deux ingénieurs wurtembergeois J. et F. Keller fissent connaître leurs études sur le Madeira, en 1869, les Brésiliens Quintino Quevedo et Silva Coutinho en avaient donné des informations précises.

(1) *Navegação feita da cidade do Gram Pará até à bocca do rio da Madeira...* Lisboa, 1826. Collecç. Ultram, t. IV, n° 1.

Le Madeira est la première rivière qui ait exporté sur une vaste échelle le caoutchouc, et si, aujourd'hui, il s'est laissé dépasser par le Purus et le Jurua, il a cependant conservé le premier rang pour la qualité de ce produit.

CHAPITRE VI

VOYAGE SUR LE MADEIRA ET SES AFFLUENTS

De Manaos à Santo-Antonio du Madeira. — Le regatão ou colporteur. — Manicoré. — Humaytha. — Villages, stations et seringaes du Madeira. — L'affluent Jamary et la Compagnie française Matto-Grosso. — Santo-Antonio. — Le commerce et l'extraction du caoutchouc sur le Beni et le Madré de Dios. — Deux grandes concessions : le territoire de l'Acre et le district de Caupolican. — Les affluents Abunà et Jaci-Parana. — Le bassin gommifère du plateau du Tapajoz. — Le Machado. — Le passage des chutes et des rapides. — Production des seringaes du Machado ; seringueiros et aviadors de cette rivière. — Résumé de mes autres voyages sur le Madeira inférieur. — Les affluents Autaz et Canuma. — Relevé du cours de l'affluent Aripuana. — Les chutes du haut Aripuana. — Productions de cette rivière. — Ses patrons seringueiros et ses aviadors. — Gisements de houille à la chute de Periquitos. — Distances de Manaos aux diverses escales de la rivière Madeira.

Au moment où je décidai mon voyage sur le Madeira, j'avais le choix entre trois vapeurs en partance : le *Montenegro*, de la maison Monténégro Ferreira et C^{ie} de Para ; le *Jurupary*, de la

maison Autunes de Para, et le *Rio Branco*, de la Compagnie de l'Amazone. Je choisis le *Montenegro*, qui visitait l'affluent Jamarý et faisait un voyage spécial des aviamentos pour le rio Machado, un des plus riches en gomme élastique.

Le 18 février 1901, j'embarquai sur ce vapeur, à 4 heures du soir, et j'eus le plaisir de faire immédiatement connaissance avec le senhor João Ventura Ferreira, gérant de la maison Montenegro Ferreira et C^{ie}, et Monteiro, son beau-père, un des premiers et des plus notables champions de la colonisation du Madeira, ces messieurs faisant exceptionnellement ce voyage en raison des aviamentos.

Nous avions, me dit-on, cent passagers de première classe et trois cents de deuxième. Aussi ce ne fut pas sans difficulté que j'intercalai mon hamac à une suspension tolérable, sinon confortable, parmi l'encombrement inouï du pont. A l'arrière, le bordage était doublé d'une muraille de bonbonnes de cachaxa (1) et les hamacs se

(1) Alcool de canne.

croisaient jusqu'en travers de la grande table, entremêlés de régimes de bananes et même de quartiers de viande suspendus. Dans la douzaine de cabines en abord du centre étaient empilées des familles de patrons seringueiros ; et les coursives étaient comblées de caisses de marchandises et de bagages. C'est à l'avant, derrière la cabine du capitaine, que je fixai mon poste de couchage.

Quant au pont inférieur où, dans un espace encore plus restreint, étaient accumulés les passagers de deuxième classe, ce n'était qu'un tohu-bohu de caisses de pétrole, de malles plaquées de ferblanteries coloriées et de sacs caoutchoutés de seringueiros, au-dessus desquels s'entre-choquaient et se tordaient des guirlandes de hamacs aux teintes claires d'où tombaient des bras et des jambes. Ayant eu l'imprudence de m'aventurer jusque-là, je ne m'en échappai qu'en m'égratignant aux extrémités inférieures d'un caboclo, et en me brûlant le nez à la pipe d'une vieille négresse.

Le *Montenegro* est un vapeur en fer de

50 mètres de longueur, 8 mètres de largeur et 3 m. 50 de tirant d'eau avec 240 tonnes de charge, construit par Murdoch et Murray, de Port-Glasgow, machinerie de David Rowan et C^o. Son appareil moteur, qui lui donne une vitesse de 10 nœuds en eaux calmes, est à deux hélices qu'actionnent deux machines à triple expansion alimentées par une chaudière cylindrique à trois fourneaux. Ses treuil, guindeau et gouvernail sont à vapeur, avec une chaudière auxiliaire. Ce vapeur est éclairé à l'électricité. Il a coûté 11,000 £ (275,000 francs). Ses armateurs, les aviateurs Montenegro Ferreira et C^a, n'exportent pas leur caoutchouc à l'étranger, ils le vendent aux exportateurs de Para et, depuis cette année, à ceux de Manaus surtout, en raison de l'obligation de débarquer la gomme dans cette ville pour y payer les droits d'exportation.

Nous quittons de nuit Manaus que les feux électriques de ses avenues espacées font paraître une ville dix fois plus grande; et bientôt nous glissons paisiblement, caressés par une douce brise contraire, dans une obscurité relative où

se distingue assez bien la plus sombre des marges de la rivière.

Le lendemain, nous nous réveillons sur une majestueuse rivière aux eaux grisâtres que nous prendrions pour l'Amazone si nous ne remontrions le courant : nous sommes entrés avant l'aube dans le Madeira. Près de son embouchure cette rivière est très large et ses rives sont basses ; mais, à 40 kilomètres au-dessus, elle se rétrécit, et ses rives s'élèvent graduellement.

A 9 heures, nous sommes devant la première agglomération, Rosarinho, sur des affleurements de roches de la rive gauche. Ce village d'une douzaine de maisons n'a aucune importance commerciale.

Au-dessus de Rosarinho, la rivière fait un coude brusque au sud-est, pour ne reprendre sa direction sud-ouest que 20 kilomètres en amont. Pour éviter le fort du courant, nous naviguons très près de la rive, longeant des champs de *capim*, la belle graminée de 80 centimètres de hauteur qui croît sur les plages noyées, dans lesquelles le ressac des larges ondes que le

vapeur ouvre en éventail dans son sillage produit l'agréable bruissement des champs de blé courbés par le vent. Nous faisons une halte au milieu d'un de ces champs pour remplacer la provision d'herbe fraîche des bœufs embarqués comme approvisionnement.

A 10 heures, la clochette du maître d'hôtel nous annonçant que le déjeuner est servi, nous nous pressons autour de la table de l'arrière. Un voyage d'aviamentos réclame un développement inaccoutumé : ce sont des jours de fêtes pour tous ces braves gens qui vont se séparer et se disperser dans les forêts, où beaucoup succombent, vaincus par la fièvre. Mais que le lecteur ne nous envie pas trop notre menu, la viande fraîche est un extra : le fonds du repas reste le ragoût de carne seca, et le pirarucú national. On arrose ces mets indigestes de collares, que les sobres Céarenses s'octroient en supplément comme une denrée de luxe. Il faut pour digérer tout cela un estomac d'Indien.

Peu avant le coucher du soleil, nous passons devant le municipe ou commune de Borbá, bien

situé sur la rive droite, élevée d'une vingtaine de mètres. Cette petite ville, une des plus anciennes agglomérations du Madeira, n'a aujourd'hui aucune importance, parce qu'il n'y a pas de seringas dans ses environs et ses habitants l'ont désertée pour se rendre sur les exploitations plus en amont. Devant Borba, sont ancrées deux barques pontées, peintes de couleurs criardes, et au mât desquelles flottent divers pavillons : ce sont des *batelões* de *regatões*.

Les *regatões* sont les marchands ambulants de la rivière. Les uns, comme nos colporteurs, nos porte-balles, n'ont qu'une pacotille légère qu'ils promènent sur la route liquide en prenant passage sur les vapeurs. Arrivés à chaque station, à chaque petit port, ils ouvrent leurs malles sur le pont et font étalage de leur camelote à l'exemple des petits marchands de nos places publiques. D'autres ont un centre d'opérations sur la rivière, petit commerce dans un village, ou *baracão* de marchandises établi dans le voisinage des seringas, et, comme les colporteurs plus fortunés qui roulent une voiture-magasin

dans nos campagnes, ils parcourent toute la région voisine, menant péniblement une barque magasin, et s'arrêtant aux petites agglomérations de la rivière, pour échanger leurs cotonnades et bibelots de passementerie contre du caoutchouc. Ces petits commerçants, presque tous juifs marocains ou arméniens, payent une patente variant de 400 à 500 milreis suivant le municipe dont ils relèvent. Leur commerce avec les seringueiros travaillant sur le seringae d'un patron est illícite ; il serait une simple concurrence si les marchandises qu'ils vendent au détriment du patron étaient payées en espèces, mais ils reçoivent du caoutchouc qui devrait revenir au patron, propriétaire du seringae et créancier de ses travailleurs. Les regatões sont, pour cette raison, assez mal considérés par les patrons seringueiros, qui, en général, leur interdisent les abords de leurs seringaes.

Après un coude brusque à l'ouest sur une quinzaine de kilomètres, nous reprenons la direction sud-ouest.

Notre vapeur navigue de nuit. En cette saison

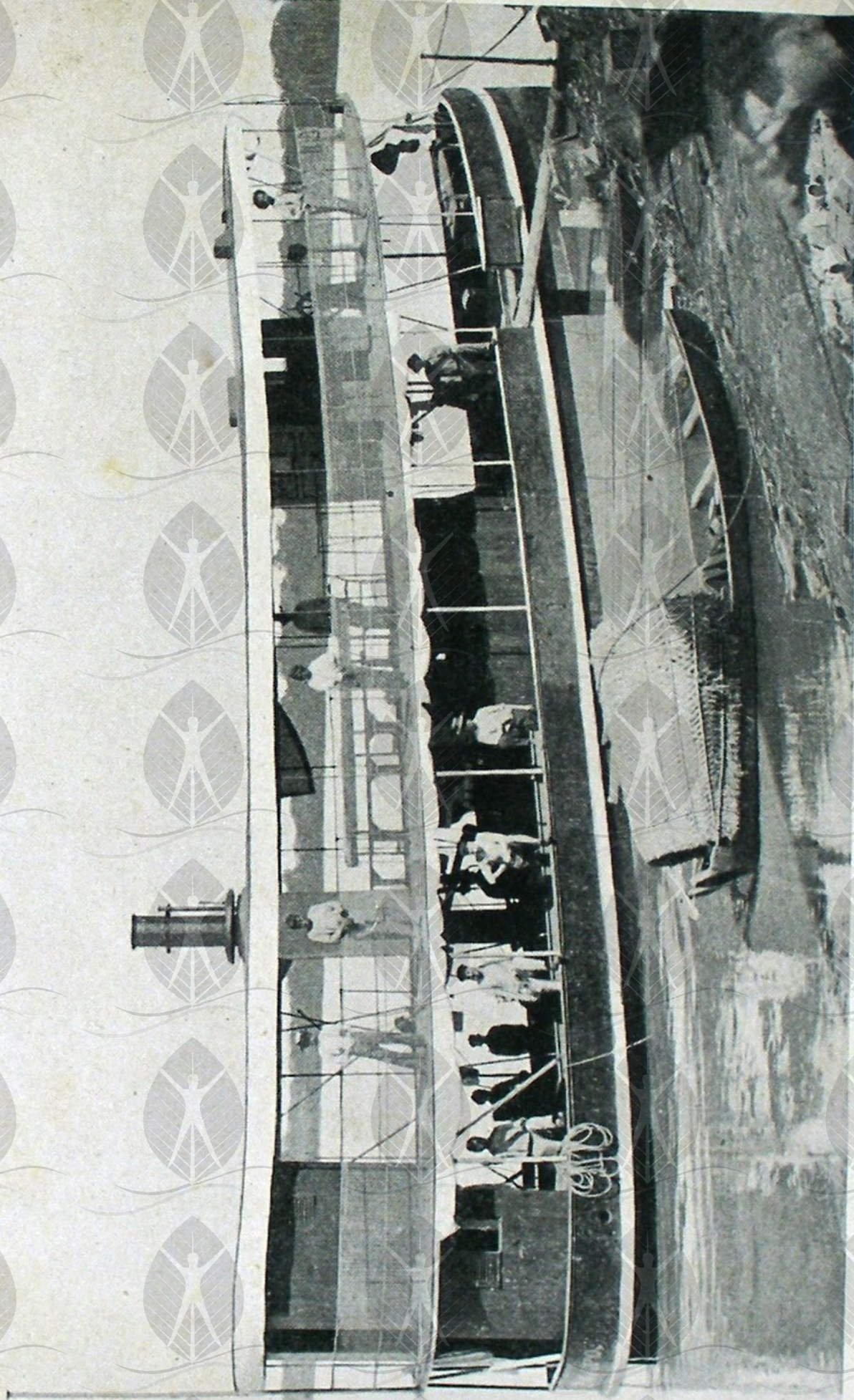
les plages de sable, qui aux basses eaux représentent des dangers d'échouement, sont couvertes.

La lune ne paraît pas, mais la rivière reflète une clarté vague, sur laquelle les arbres des rives projettent de grandes ombres. De loin en loin, une lumière brille : c'est une aldée (1) ou bien un sitio (2) de patron seringueiro, dont le talus d'accostage, baptisé du nom de port, est éclairé par un fanal pendu à une potence. Ces modestes feux sont autant de phares pour le navigateur. Groupés autour de la table de l'arrière, des patrons seringueiros jouent aux cartes. Du pont inférieur montent les notes plaintives d'un accordéon qui accompagne une nostalgique chanson de Céarense. La température est maintenant très agréable et cette navigation serait délicieuse s'il n'y manquait un peu de confortable.

Le 20, au matin, nous sommes devant les terres élevées précédant l'embouchure de la

(1) Petite agglomération d'habitations.

(2) Demeure entourée de petites cultures.



LE VAPEUR DE RIVIÈRE « NAPO », DU PORT D' IQUITOS

rivière Aripuana, le premier affluent important pour la production de la gomme élastique. Ici, les sitios sont nombreux sur chaque rive : c'est Tabocal que l'on aperçoit de très loin sur un promontoire, puis le village bocca Aripuana, en partie masqué par une petite île, et, plus haut, sur la pointe d'une autre île, se présentant au milieu de la rivière, America, la fazenda du senhor Coronel Coutinho.

Le Madeira est plus riche en seringas et beaucoup plus peuplé en amont de la bocca Aripuana qu'en aval. Nous passons devant les beaux défrichements de Bartholomeo, puis devant le poste de bois d'Araras. Les postes de bois sont assez rapprochés, mais notre vapeur ne brûle que du charbon qui, à 65 ou 70,000 reis la tonne, reste plus économique que le bois à 40,000 reis les mille bûches. Beaucoup de petits vapeurs brûlent du bois et il est nécessaire que, dans cette éventualité, les foyers des chaudières soient à grande surface de grille, et puissent admettre des bûches d'un mètre à 1 m. 20 de longueur. Le bois se paye souvent en marchan-

dises et laisse alors un certain bénéfice, quand son emmagasinage et les pertes de temps qu'occasionne son chargement ne sont pas trop élevés.

Au milieu du jour, nous sommes devant Cru-cero, un beau sitio de la rive gauche possédant une maison à un étage, couverte en tuiles romaines; puis, Santa-Rosa, sur une terre basse.

Par le travers de l'île Urua, c'est la charmante petite agglomération de même nom aux petites maisonnettes en bois, entourées de fleurs. Le bras de la rive gauche de la rivière est appelé canal d'Urua, en raison d'un passage entre des roches, lequel est assez dangereux aux basses eaux; quant au parana de la rive droite, il n'est pas navigable pour les grands vapeurs.

Nous accostons ensuite à Realesa, belle fazenda, où sont bâties de nombreuses cases et une maison. Des chevaux et des bœufs paissent sur les défrichements, et la présence de chevaux est assez étonnante, car l'absence absolue de savanes et de toutes communications par voie de terre en rend l'utilité très discutable; cependant, j'ai trouvé des chevaux dans la plupart des

fazendas du Madeira. Nous débarquons à Realesa quatre-vingts sacs de farine de manioc, deux caisses de liqueurs et deux de tabac.

Le soir, nous nous arrêtons à une autre fazenda, Santa-Anna do Mataura sur la rive gauche. Ce sitio, qui possède également une maison couverte de gaies tuiles rouges avec, derrière, un grand paddock pour le bétail, est la propriété d'un bon vieux caboclo, très ancien client de la maison Montenegro. Aussi ces messieurs Ferreira et Monteiro descendent-ils à terre pour prodiguer les accolades sympathiques au vieillard qui, entouré de ses enfants et petits-enfants, ressemble à un patriarche. Et je songeai que beaucoup de ces enfants, attirés par les seringaes, quitteraient quelque jour leur petit port aéré et sain, sur la belle voie libre de la rivière, leur souriante maisonnette entourée de champs de manioc et de bosquets de cacaoyers et d'orangers, pour s'enfoncer dans la forêt, où règne, toute-puissante, la fièvre destructrice, qui n'épargne même pas les fils du pays : la terrible ennemie invisible, qui enchaîne les volontés, tue le courage, prend des hommes et rend des fantômes.

De nuit, nous touchons à un sitio du nom de Trapiche, et le matin, avant l'aube, nous accostons à São-João, espèce d'entrepôt situé sur une rive basse où l'on peut accoster, aux hautes eaux, comme à un appontement, et d'où nous voyons Manicoré sur la rive opposée.

La petite ville de Manicoré, devant laquelle nous jetons l'ancre quelques minutes plus tard, est dans une belle situation, bien aérée, à 25 mètres au-dessus du niveau des hautes eaux. Il est regrettable qu'au bas du talus de la rive un banc, demi-noyé et couvert d'arbustes, empêche l'accostage des vapeurs, et oblige à se servir d'allèges ou batelons. En façade sur la rivière, Manicoré présente trente maisons basses contiguës; une belle église à deux flèches s'élève au nord et les bâtiments de l'intendance arrêtent la ville au sud. Manicoré comprend 700 maisons et j'estime sa population à 6,000 habitants. Son commerce est entre les mains d'une quinzaine de négociants régatãos, juifs marocains et brésiliens, ayant chacun un crédit variant de 25 à 120 contos de reis. Quelques commerçants sont patrons de

petits seringaes du rio Manicoré et des rives du Madeira.

C'est à Manicoré qu'est le bureau des douanes pour le transit bolivien, quoique cette ville soit très loin de la frontière. La vérification du transit est obtenue par un reçu des douanes boliviennes, visé par le consul brésilien.

La rivière Manicoré est navigable pendant six heures de vapeur jusqu'à sa première chute ; sa dernière station est Canton, le baracon du Chinois Antonio Mendez établi dans cette rivière depuis 1862. La production totale de la rivière Manicoré est de 40 tonnes de para. Le petit remorqueur *Hercule*, de la maison Costa Santos et C^a, est subventionné par l'État d'Amazonas pour le service mensuel du Madeira jusqu'à Manicoré.

Nous avons mis cinquante-six heures quarante de marche de vapeur pour parcourir les 293 milles qui séparent Manaos de Manicoré, ce qui met notre vitesse moyenne à 5 nœuds 15. Le vapeur *Jurupary* est arrivé une heure avant nous, donnant sensiblement la même vitesse

depuis Manaos. Le courant retarde considérablement le voyage de montée de la rivière, malgré l'habileté avec laquelle les pilotes suivent les rives sur la petite circonférence des courbes et dans le plus faible du courant.

A 10 heures, nous passons devant les baraques des seringas *Democratia*, sur la rive gauche, et, une heure après, devant Vista-Alegre de Barboza sur la rive opposée, où une belle case construite sur pilotis est entourée de cultures et défrichements anciens. — Nous verrons que les noms de beaucoup de ports se répètent dans d'autres rivières et même dans la même rivière, c'est ainsi qu'il y a un autre Vista-Alegre au-dessous de la bocca Aripuana et un Vista-Alegre dans le Purus; de même les Bõa-Vista, Araras, Santo-Antonio, Porto-Alegre, Providencia se trouvent dans presque toutes les rivières, cette regrettable similitude de noms oblige souvent à préciser, par exemple : Santo-Antonio do Madeira ou Santo-Antonio do Purus.

A peu de distance de Vista-Alegre de Barboza est le sitio de Presidio-Moreno, ancien Bom-

Jesus, sur la rive droite, avec de vieilles plantations et des seringas; un essai de plantation d'heveas, comprenant une centaine d'arbres, a été fait sur le bord de la rivière et semble très réussi. Sur la même rive, nous accostons au débarcadère de Jatuarana qui sert pour les seringas situés sur le lac Jatuarana.

A une heure de marche de Jatuarana, nous passons devant une maison admirablement bien située sur un promontoire présentant une colline élevée, sur la rive gauche; les bords sont magnifiques, garnis d'arbres gigantesques décorés de lianes fleuries : c'est un des sites les plus pittoresques et les plus agréables du Madeira.

Le soir, au coucher du soleil, nous longeons Curuçá, village bien placé sur une pente de la rive droite et, à la nuit, nous sommes en face de l'embouchure de l'affluent Marmellos, où émerge le mât d'un vapeur coulé. Nous avons mis onze heures cinq de vapeur de Manicoré à l'embouchure du Marmellos. Le 22 au matin, nous accostons à São-Raymundo, puis à Porto-Alegre où nous débarquons quelques marchandises.

Quelques heures après, nous sommes devant São-Raphael do Tapuru, puis São-Sebastião do Tapuru. Toute cette région est très riche en seringaes : les seringaes de São-Sebastião do Tapuru appartiennent au patron seringueiro Miranda Leão Irmão, ils sont évalués à 250 contos de reis.

A 11 heures, nous accostons à Castanhal, où nous débarquons quelques marchandises : farine, bollache, sel, savon et pétrole. Nous passons ensuite devant les baracons des seringaes importants de Caiari et Jurura, et naviguant par un parana, nous laissons à notre droite la belle fazenda de Espiritu-Santo, où paissent des chevaux et des bœufs.

Les baraques des seringaes se succèdent très rapprochées : c'est Carapanatuba dont les seringaes s'étendent autour d'un lac et sur les deux rives du Madeira, puis Juma, seringaes appartenant en partie à la maison Chaves de Para, actuellement en liquidation.

Le 23 au matin, après un arrêt très court à Popinhos-Botelhos, une belle fazenda située sur

HUMAYTHA, RIVIÈRE MADEIRA

la rive gauche d'un parana, nous arrivons à Humaytha.

Quand, de la rive droite, on avance obliquement sur Humaytha, on est agréablement surpris de voir surgir sa petite cathédrale blanche et ses ailes de maisonnettes éblouissantes. Après Borba, vieillie en naissant, et Manicoré qui manque de relief, c'est cette coquette petite ville que l'on préfère et que l'on souhaite pour future capitale du Madeira.

Humaytha est sur une belle pente de rive, à 2 kilomètres de l'ancien presidio portugais de Crato, jadis très redouté comme lieu de déportation des condamnés politiques. Les vapeurs peuvent accoster à la berge où une tranchée en plan incliné permet de charger les marchandises avec des charrettes. Humaytha fait un commerce intermédiaire assez important avec les seringaies de la région, et son sol est éminemment propre à la culture. Comme début d'industrie, une scierie de premier ordre est installée au bord de la rivière, au sud. La maison Monteiro tient la tête du commerce local.

Nous quittons Humaytha, après y avoir débarqué 500 volumes, et arrivons à la station de Mirary, la plus importante propriété agricole du Madeira. Cette station, qui réunit l'agriculture, l'élevage et des seringaes, appartient à M. Monteiro fils, député. La maison d'habitation, un élégant chalet double, en sapin d'Orégon, sur soubassement en maçonnerie, n'aurait pas coûté moins de 90 contos de reis. Si cette construction est d'aspect plaisant, elle est mal appropriée au climat, n'ayant pas de vérandas et recevant de tous côtés les rayons du soleil sur ses cloisons murales; et sa disposition intérieure, série de chambrettes donnant sur un couloir unique, est aussi incommode que possible.

Les seringaes de Mirary, probablement parce que le latex est coagulé avec plus de soins et en petites boules, donnent un para de toute première qualité, — ils produisent 80 tonnes. M. Monteiro a aussi des seringaes dans la rivière Machado, mais il ne s'occupe pas directement de leur exploitation.

Le soir, à 6 heures, nous passons devant

Calama, une petite station de la rive droite appartenant à un Bolivien. Ce poste a été pillé et brûlé, en 1883, par les Indiens parintintins, tribu intraitable, presque complètement détruite aujourd'hui, qui habite sur cette rive.

Un quart d'heure après, nous traversons l'embouchure de la rivière Machado, puis celle du rio Preto débouchant à 100 mètres seulement au-dessus, et nous accostons à l'ancienne mission de São-Francisco, devant le baracon de Hugo Castro-Lima et C^a, patrons seringueiros du Machado et principaux clients de la maison Montenegro-Ferreira et C^a. Le village, d'une douzaine de maisons, est sur une falaise commençant abruptement à 100 mètres en amont du baracon. Nous débarquons à São-Francisco tous les seringueiros du Machado, parce que nous ne remonterons cette rivière qu'à notre retour de São-Antonio, et nous repartons de nuit. Le 24, à 7 heures du matin, nous arrivons à Victoria, joli petit village de quarante maisonnettes, habité en majeure partie par des blancs, la plupart seringueiros; — parmi eux, un beau blond, à

lunettes d'or, un Allemand du nom de Muller. Une demi-heure après, nous sommes à la bouche du Jamarý, où est établi le baracon de Lira-Pessoa et C^a, principaux patrons seringueiros de cet affluent.

Le Jamarý (la rivière aux grandes calebasses) est navigable pendant huit heures de vapeur jusqu'à la première chute. Sur ce parcours, le courant est très fort et les courbes brusques rendent la navigation dangereuse pour de grands vapeurs. Au-dessus de la première chute, il présente la particularité d'être navigable sur un très long parcours jusqu'à la série de cachoeiras et rapides d'un deuxième plateau. La Compagnie française de Matto-Grosso a obtenu de l'État de Matto-Grosso, qui revendique cette rivière, une concession immense s'étendant sur les deux rives; elle a fait construire un petit vapeur destiné à la navigation au-dessus de la première chute. Le Jamarý a produit, cette année, quatre-vingts tonnes de para, mais cette rivière, dont le haut cours est peu connu, peut produire beaucoup plus. Une épidémie de variole a amené des

pertes considérables cette saison, et la fièvre paludéenne règne sur les seringaes, faisant chaque année de nombreuses victimes. C'est la maison Anthunes qui est prépondérante pour les aviamentos de cette rivière.

Le Jamaré est le premier affluent important au-dessous de la chute de Santo-Antonio do Madeira. Comme nous l'avons dit précédemment, tous les grands affluents du Madeira viennent de la rive droite et ils présentent la particularité d'avoir leur navigation barrée, à une centaine de kilomètres de leur embouchure, par des chutes marquant les bords d'un immense plateau à travers lesquels coulent eux-mêmes, par une série de sauts, les grands affluents de l'Amazone, le Tapajoz et le Xingú. C'est au-dessus des premières chutes de ces affluents que commencent les seringaes vraiment importants, et les exploitations ne sont limitées que par les difficultés de transport. Il y a lieu de supposer que ce plateau contient d'énormes réserves gommifères.

De Manaus à la bouche du Jamaré, nous avons

mis cinq jours et demi, sur lesquels cent dix-sept heures de marche. Quittant la bouche du Jamarý le soir, nous nous arrêtons à Canada, ligne de chaumières entourées de jardinets fleuris. De si charmants groupes de bébés blonds s'offrirent, grimpés aux palissades, que je pris une photographie.

Sur la rive opposée (rive gauche), nous laissons un joli sitio ayant une belle habitation couverte de tuiles et, dans son port, de prétentieux bains flottants. Ces cabanes légères, soutenues sur des radeaux et formant des bains clos, à l'abri du soleil, sont d'ailleurs très communes dans les stations du Madeira; ce sont les petites Samaritaines du beau sexe.

Nous mouillons de nuit à Santo-Antonio, le terminus de la grande navigation du Madeira. Le rapide et les rochers donnent un aspect pittoresque à cette station; malheureusement, malgré la grande surface dénudée qu'elle présente, elle est très malsaine, c'est d'ailleurs l'unique village des rives du Madeira où règne la fièvre paludéenne.

Santo-Antonio a une grande importance comme port transitaire du commerce bolivien, commerce considérable en raison de la grande quantité de gomme que produisent les vallées du Béni et du Madré de Dios, dont les seringae comparables à ceux de l'Acre offrent des rendements supérieurs. De nombreuses maisons de commerce ont établi des baraques sur le Béni et le Madré de Dios :

Braillard et C^{ie} (maison française) ont établi un baracon, depuis 1882, à Reyes, sur le Béni, puis à Riber-Alta, au confluent du Beni et du Madré de Dios, avec des seringals (1) à Conquista, entre le Manuripi et le Madré de Dios, Victoria sur l'affluent Orton, Rosario sur le Madré de Dios ;

Deves et C^{ie} (autre maison française), établis depuis 1890 à Reyes, à Madici et sur le Genes-huana, affluent du Béni, avec baracon à Riber-Alta et concessions sur le bas Madidi et le Genes-huana ; The Orton Rubber C^o limited qui a

(1) Orthographe bolivienne et péruvienne qu'au Brésil nous remplaçons par seringae.

acquis les concessions de feu Vaca Dias et de nouvelles concessions sur la rivière Orton ;

Nicolas Suarez, maison bolivienne, très puissante, avec plusieurs baracons sur le Madré de Dios.

Mais deux concessions toutes récentes méritent surtout l'attention, non seulement parce qu'elles peuvent jouer un rôle considérable dans le monde du caoutchouc, mais aussi parce qu'elles touchent aux rapports internationaux. Le 21 décembre 1901, le congrès national de La Paz a confirmé un arrangement établi entre le ministre bolivien en Grande-Bretagne señor don Felix-Avelino Aramayo et Mr Frederick-W. Whitridge comme agent du syndicat bolivien de New-York, concédant à ce syndicat l'administration fiscale, le recouvrement de tous les droits du gouvernement sur le territoire de l'Acre, et le maintien de l'ordre par l'entretien d'une force de police sur ce territoire. Et un autre arrangement conclu entre le président Pando et sir Martin Conway a affermé le district de Caupolican à une compagnie.

Ces immenses concessions constituent de fait des espèces de concessions protégées. Celle de l'Acre surtout est une sorte de « compagnie à charte » que la Bolivie, impuissante à maintenir l'ordre, a créée sur un territoire contesté avec le Brésil et de plus en plus envahi par des sujets brésiliens. Le territoire de l'Acre a la forme d'un triangle à peu près isocèle, dont la base, constituant la ligne de démarcation avec les autres territoires boliviens, suit le Madré de Dios du confluent de l'Inambary au confluent du rio Chandless et rejoint, par une ligne droite, le rio Abunà, et dont le sommet est à la source de la rivière Javary d'où partent deux lignes fictives, admises pour limites avec le Pérou et avec le Brésil, l'une joignant la source de cette rivière au confluent de l'Inambary et du Madré de Dios, l'autre au confluent de l'Abunà et du Karamann. Nous reparlerons de la concession du territoire de l'Acre dans notre chapitre réservé à la rivière Purus, cette rivière et son affluent l'Acre ou Aquiri étant ses principales voies d'accès.

La concession du district de Caupolican est

bornée par la rivière Inambary, limite péruvienne, par le Madré de Dios et une ligne fictive du confluent du rio Chandless au confluent du Madidi avec le Béni, et par le cours du Béni, prolongé en amont suivant les affluents Kaka et Yuyo.

L'objet de la compagnie concessionnaire du district de Caupolican est d'exporter le caoutchouc, sans exemption des droits en vigueur, d'exploiter les mines, et de créer des moyens de transport avec le privilège d'être exempté d'impôts intérieurs pour cinquante années et aussi de droits d'importation sur les matériaux de construction et machineries. Son contrat spécifie que 40 pour 100 de ses profits annuels devront être destinés, moitié pour travaux publics sur le territoire et moitié à la disposition du gouvernement. Après cinquante années, les mines et propriétés de la compagnie seront sujettes aux impôts du pays, sans aucun privilège.

La différence entre ces deux grandes concessions est que, pendant que celle de Caupolican se borne aux droits d'exploitation des ressources

du district par les concessionnaires, celle de l'Acre concède l'administration générale d'un vaste territoire à un syndicat, qui prend la place du gouvernement.

Pour donner une idée des conditions d'exploitation du caoutchouc sur le Béni, disons que le transport des marchandises ne demande pas moins de deux cent trente jours pour la montée, et que la descente du caoutchouc exporté par la voie du Madeira demande soixante-dix à quatre-vingts jours. Aussi les provisions pour seringueiros y atteignent des prix fabuleux, le transport seul les majorant de 2 francs et quelquefois jusqu'à 5 francs le kilogramme.

Comme on le voit, il serait désirable que les régions agricoles de la Cordillère, d'où descendent le Béni, le Madré de Dios et leurs affluents, puissent alimenter les seringueiros. Le seul obstacle à ce commerce avec ces terres tempérées voisines, réside dans la difficulté que présentent les communications sur la pente orientale du massif andin, comme le prouve le récit de mes explorations dans cette région. Les

diverses maisons de commerce, précédemment nommées, ont étudié, de commun accord, le problème de la communication du Béni avec le lac Titicaca et le chemin de fer de Puno-Mollendo, et les tentatives faites d'un autre côté par les vallées de l'Inambary, du Marcapata et du Paucartambo montrent que plusieurs voies sont projetées. Mon étude personnelle des divers chemins des vallées descendant du département de Cuzco, m'a donné la certitude que si ces chemins présentent de grandes difficultés d'exécution, ils constituent cependant des entreprises de toute sécurité pour des compagnies sagement administrées et possédant une connaissance sérieuse des moyens que leur offre le pays.

Deux rivières, rejoignant le Madeira dans la région des chutes, l'Abunà et le Jaci-Parana, sont importantes pour leurs seringaes. L'Abunà (la rivière aux hommes noirs), qui tombe sur la rive gauche à environ 80 kilomètres en dessous du confluent du Béni et du Mamoré, est exploitée en partie par la « Société anonyme de l'Abunà », une compagnie belge. Le Jaci-Parana, dont le

confluent est à 50 kilomètres seulement au-dessus de la chute de Santo-Antonio, occupe actuellement environ deux cents seringueiros. Il y a sept chutes ou cachoeiras pour atteindre, de Santo-Antonio, le confluent du Jaci-Parana, mais une seule chute importante nécessitant de passer les batelons par voie de terre, Salto-Antonio. Il y a aussi des cachoeiras sur le Jaci-Parana lui-même. Les maisons Chaves, Marquez Braga et Pinto sont propriétaires de seringaes dans cette rivière.

Le 26, le *Montenegro* redescendait le Madeira pour entrer dans le Machado.

Dans notre voyage, de Santo-Antonio à la bouche du Machado, nous touchons à des stations devant lesquelles nous avons passé de nuit à notre voyage de montée : c'est Cavalcante, puis Periquitos, une petite culture appartenant à une famille juive, où nous chargeons 325 ar-robes de tabac.

Devant la bouche du Jamaré, nous croisons le canot à vapeur *Tapuru* de la maison Barros et Lévy. Ce canot fait un petit service entre un baracon et la cachoeira.

Enfin, nous accostons à Abelhos, une exploitation appartenant au senhor Carlos Durand, petit-fils de Français, comprenant des cultures, de l'élevage et des seringas. La maison d'habitation d'Abelhos n'a comme rivale que Mirary, et encore, si elle est moins élégante elle est mieux construite, étant de maçonnerie avec couverture en tuiles romaines. La façade en est plaquée de mosaïques dans le style de beaucoup de maisons de Pernambuco. Un petit village d'une quarantaine de cases abrite les travailleurs dépendant de la ferme.

Les seringas d'Abelhos, me dit Mr Durand, donnent annuellement 150 kilos seulement par estrada ; il y a dix ans, l'estrada donnait le double ; les arbres sont fatigués, ayant été continuellement travaillés, et il est d'avis que l'on devrait, dès le commencement de l'exploitation, donner deux estradas à chaque seringueiro pour que chacune ne soit saignée qu'un jour sur deux.

Mr Durand a soixante-cinq estradas dans le Machado, donnant 12 tonnes de para. Afin de pouvoir faire, par ses moyens, les transports



HABITATION DU SENHOR MONTEIRO, RIVIÈRE MADEIRA

entre Abelhos et la première chute du Machado, il a acheté une petite chaloupe à vapeur de 16 mètres de longueur, mais cette chaloupe est immobilisée depuis deux ans par le mauvais entretien de la machinerie, et par suite du service trop limité demandé, qui ne permet pas de couvrir les frais d'un mécanicien à 600 milreis par mois au minimum.

Il y a deux ans, Mr Durand n'a pas accepté 500 contos de reis pour Abelhos, on ne lui en offrirait pas 200 aujourd'hui, en raison de la crise.

A deux heures de vapeur, en aval d'Abelhos, il y a un autre groupe de seringas, à Conceção. Dans la nuit, nous arrivons à Mirary-Caracão du senhor Monteiro, où nous prenons cent seringueiros faisant partie de son personnel du Machado, avec tout un équipement de pagaies, carabines Winchester, fusils de chasse à un canon et malles en fer. Nous prenons en remorque douze montarias et trois grands batelãos (1) de 15 tonnes qui ont été construits à Mirary.

(1) Barques spéciales au pays, servant de chalands.

A São-Francisco, nous embarquons ensuite tous les seringueiros laissés à la montée et nous entrons dans le rio Machado.

La direction du rio est est-sud-est. L'eau est verdâtre, assez limpide, quand elle n'est pas troublée par les pluies.

Il y a très peu de cases établies sur les rives du Machado navigable, et il n'y a pas de seringaes exploités. On prétend que la rive droite aurait cependant des heveas, mais que l'exploitation en est abandonnée à cause de la tribu hostile des Parintintins qui l'habitent. On me montre, en face d'un petit lac, une case de la rive gauche qui a été attaquée il y a six mois. Il est hors de doute que les Parintintins attaquent les seringueiros, lesquels, de leur côté, sont invariablement sans pitié, et tirent sur le premier sauvage qu'ils aperçoivent sur ce territoire; cette lutte, consacrée par une suite de représailles, ne se terminera qu'avec le dernier Parintintin.

Des tribus indiennes, amies des blancs, contribuent d'ailleurs à la destruction de ces sau-

vages, ce sont les Mundurucus du Tapajoz, qui sont avec eux en continuelle guerre, et aussi les Jarus, Indiens du cours supérieur du Machado, qu'un jeune patron seringuiro, Leovegil do Machado, a récemment armés et transformés en partie en ouvriers seringueiros. Les Jarus sont très courageux, et on dit qu'avant d'avoir des armes à feu, ils négligeaient de porter des flèches dans le combat, attendant que leurs adversaires tirent pour attraper leurs flèches au vol et les renvoyer avec leurs arcs. Grâce à ces alliés, le haut Machado est libre de Parintintins. Quelques seringaes ouverts sur le bas Machado auraient été abandonnés parce que les Parintintins, s'ils ne sont pas en force pour chasser les seringueiros, renversent intentionnellement le latex de leurs tigelinhas. Mon opinion est que ces seringaes ne sont pas assez riches, sans quoi les Parintintins seraient refoulés, et ce qui confirme mon opinion est que la rive gauche est également inexploitée.

Les rives du bas Machado sont en général basses, mais ne sont pas inondables. Peu avant

d'arriver à la première chute, nous franchissons une espèce de pongo étroit entre les roches, contre un courant très violent. La première chute, que nous atteignons après dix heures de marche, n'est en cette saison qu'un rapide, la crue du Madeira élève le niveau du bas Machado jusqu'à en couvrir les roches.

Notre vapeur accoste sur la rive gauche, à quelques mètres de ce rapide, appelé cachoeira 2 de Novembro, et plusieurs centaines de seringueiros se pressent sur la rive pour nous souhaiter la bienvenue. Trois grands abris ont été élevés comme campement provisoire pour le transit des marchandises, mais il n'y a aucune habitation, ni aucune culture dans les environs.

Le lendemain, je remontai la rive gauche par une estrada de seringaie. Les heveas, qui sont de la variété communément rencontrée dans toute la vallée du Madeira (appelée ici *seringa branca*), ont les feuilles vert clair et l'écorce rosée avec des taches blanchâtres. Ils sont sensiblement plus renflés vers la base que ceux que j'ai rencontrés sur les affluents du Madré de Dios, mais sont

très probablement de la même variété botanique.

J'ai fait arracher un spécimen de 40 centimètres de diamètre, sa racine présentait la forme d'un cône parfait de 4 mètres de longueur, portant de petites radicelles horizontales à partir de 20 à 30 centimètres du sol jusqu'à l'extrémité. Aucune racine n'apparaît sur le sol.

La deuxième cachoeira, rabo de Santo-Vincente, est à une heure seulement de marche de la cachoeira 2 de Novembro, et la chute suivante, cachoeira de Santo-Vincente, est à 800 mètres au-dessus du rabo de Santo-Vincente.

La chute de Santo-Vincente, la plus élevée des deux, n'a que 2 m. 50 en cette saison de hautes eaux, mais elle est vraiment belle, le volume d'eau étant à peu près comparable au Rhône à sa sortie du lac de Genève. A cet endroit, la rivière est divisée en trois bras, chacun très resserré entre des murailles de roches.

Les batelons, après avoir été déchargés, sont poussés sur des rouleaux de bois et doivent monter un plateau de 15 mètres de hauteur et

franchir une distance de 400 mètres pour être remis à l'eau au-dessus de la chute.

Les cachoeiras suivantes : Candelaria, Tanary, São-Firmino, 4 de Marzo, sont plutôt des rapides et ne nécessitent pas de passer les batelons par terre, il suffit de décharger, de passer à un endroit propice du rapide en halant sur un câble, et de réembarquer les marchandises au-dessus de la chute.

Avec de bons pagayeurs j'ai pu descendre ces rapides, mais il est évident que l'on ne pourrait songer à y faire passer un canot à vapeur. Contre un courant de 7 nœuds j'ai pu remonter un rapide sur un batelon armé de trente pagayeurs. Ces batelons, en forme de montarias, sont non seulement très maniables mais, avec des pagaies, trente hommes peuvent développer, au coup de collier du passage du rapide, jusqu'à 1,500 kilogrammètres par seconde, sur ce propulseur de grande surface, éminemment propre à gouverner; un semblable effort serait, bien entendu, impossible avec des avirons, outils appropriés à un travail soutenu. Quant à un canot à vapeur,

s'il gouvernait mal au fort du courant et se présentait en travers, il serait irrémédiablement perdu sur les roches affleurantes bordant le canal. Au pied de chaque rapide, un remous produit un violent courant opposé, le long de la rive, et permet ainsi de remonter sans effort et de pousser l'embarcation dans le rapide, où toute la puissance doit alors être donnée.

L'opération du saut d'une cachoeira par une embarcation n'est pas banale, et pourrait satisfaire les blasés à la recherche d'émotions.

Pour supporter le choc du saut des cachoeiras, la pratique a conduit à un genre d'embarcation tout spécialement approprié.

Les batelons, d'un bois très dur, l'itauba, ont 11 mètres de long et 2 m. 50 de large, avec 75 centimètres de creux sur quille. Leur tirant d'eau en charge est de 55 centimètres pour 6 tonnes, et le bordage est ainsi de 20 centimètres au-dessus de l'eau, au milieu, et de 40 centimètres aux extrémités, lesquelles sont très pointues et très inclinées. Ils sont construits d'un fond d'une seule pièce de 60 centimètres

de largeur auquel viennent s'ajouter, à clin, quatre bordés de 35 centimètres de largeur et 35 millimètres d'épaisseur. Un batelon ainsi construit coûte de 6 à 8 contos de réis.

Les seringas du Machado ont la plus grande analogie avec les gommas vierges que j'ai explorées sur les plateaux argileux traversés par les affluents du Madré de Dios. Le sol d'argile rouge ou blanche maintient de nombreuses flaques d'eau à sa surface et, quoique les seringas ne soient pas inondables, ils n'en sont pas moins très humides. Probablement pour la même raison, et comme toutes les régions très propices au développement des heveas, le haut Machado est très fiévreux.

Le Machado est à peu près exempt des moustiques qui, surtout en mai, juin et juillet, sont le fléau de beaucoup de localités du Madeira ; par contre, les piums (1) les remplacent avantageusement.

Les seringueiros du Machado sont, en majeure

(1) Petites mouches dont la piqûre, très douloureuse, laisse une petite ecchymose.

partie, des Maranhenses, parmi lesquels beaucoup de noirs et de métis.

Les provisions apportées pour les aviamentos se composent de 5,000 volumes de farine de manioc, représentant 150 tonnes, et 5,000 volumes d'autres marchandises comprenant : sel, pétrole, sucre, 200 bonbonnes d'alcool, du riz, des haricots rouges, des caisses d'indiennes, de la carne secca, quelques caisses de remèdes spécifiques ; peu de pirarucú.

Il est remarquable qu'un petit nombre seulement des patrons seringueiros du Machado habitent les seringas ; la plupart n'y viennent qu'au moment des aviamentos et ils ont à la baraque du seringae un simple magasinier. Montenegro Ferreira et C^a sont actuellement les seuls aviadors.

Sur le haut Machado il y a huit cents travailleurs, et l'on en compte environ six cents autres sur les rives du Machadinho, un affluent de la rive gauche tombant au-dessus de la septième cachoeira, lequel est encombré lui-même par de nombreuses chutes.

Les principaux patrons seringueiros sont : Hugo-Castro Lima et C^a (baracon de São-Francisco, ils ne sont pas sur leur seringae), 80 tonnes; Antonio Mauricio, 14 tonnes; Leovegil Machado (habite le seringae), 10 tonnes; Roca Ascenti et C^a, 14 tonnes; Durand, 10 tonnes; Laurindo Trindade, 10 tonnes, et beaucoup de petits patrons. Au total, la production des seringaes du Machado est de 180 tonnes.

Cette année, en raison de la faible valeur de la gomme en milreis (6,000 à 6,300 reis le kilo à Manaus), tous les seringueiros restent débiteurs de leurs patrons.

Le transport des vivres jusqu'aux magasins des seringaes est très coûteux aux patrons, quoique ceux-ci ne payent pas leurs seringueiros pour ce travail, parce que seuls les vivres consommés pendant ce transport représentent une somme considérable.

Pour armer les batelons et faire le transport des 350 tonnes débarquées par le *Montenegro*, trois cents hommes sont nécessaires au minimum, et ce transport demande en moyenne deux mois.

Chaque homme dépensant environ 4,000 reis par jour de nourriture (prix de revient à la cachoeira), la dépense totale sera de 72 contos de reis, mettant le transport de la tonne à 205 milreis.

Quant à la descente de la gomme, elle demande quarante jours pour la moyenne des seringas, et la dépense en nourriture est à peu près équivalente, parce qu'elle porte sur des vivres déjà grevés du transport de la montée.

On voit, par ces chiffres, l'intérêt qu'il y aurait à améliorer les voies et moyens de transport.

Le panier de farine de manioc qui vaut 9 milreis à Para, vaut 40 milreis au pied de la première cachoeira et 100 milreis sur les seringas.

L'exploitation de la gomme a commencé sur les rives du rio Machado depuis 1877. On y fabrique la boule de 40 kilos qui donne un para plus humide et de qualité sensiblement inférieure aux bonnes fabrications du Madeira.

Le 10 mars, les derniers batelons descendant les cachoeiras arrivaient à notre mouillage, et le

Montenegro, chargé de 180 tonnes de para, appareillait pour le retour, salué par les cris d'adieu d'un millier de seringueiros, pressés sur la plage, pour accompagner du regard le messenger de la civilisation, avant de s'isoler dans la forêt.

Nous ne fîmes que peu d'escales à notre descente du Madeira et, quoique contrarié par de fréquentes pluies nocturnes, notre voyage fut rapide, la vitesse du vapeur, grâce au courant, atteignant la moyenne de 12 nœuds, contre 5 nœuds et demi à la montée.

Le vent régnant soufflant du nord-est établit sur la voie de la rivière un courant d'air ascendant, inverse au courant liquide, qui ventile et rafraîchit le vapeur. Aussi le voyage de descente est plus agréable que celui de montée, la température n'étant jamais incommodante.

En quatre jours, nous arrivâmes à Manaos.

Ce voyage ne m'ayant pas permis de connaître les deux affluents importants du cours inférieur du Madeira, je repartis peu de temps après par mes moyens, c'est-à-dire avec un

petit canot à vapeur dont je disposais, de façon à pouvoir m'arrêter à mon gré dans les diverses stations et remonter ces affluents.

Ma petite embarcation, *Polywog*, de 11 mètres de longueur et 0 m. 50 seulement de tirant d'eau, était loin d'être appropriée à une longue navigation sur les grands fleuves amazoniens ; elle n'était destinée qu'aux explorations des rivières de très faible profondeur ; mais, confiant dans une certaine habitude des exercices nautiques, je me décidai à l'engager sur l'Amazone.

Ce ne fut pas sans de nombreuses et coûteuses formalités que j'arrivai à me mettre en règle avec la bureaucratie de l'administration du port, laquelle n'a rien à envier à celle des autres pays et les dépasse toutes pour la lenteur. Enfin, un dimanche matin, j'obtins la libre pratique, et, dans l'impossibilité de faire traverser la ville à mes bagages ce jour-là, parce que les charretiers n'ont pas le droit de rouler le jour du Seigneur, je partis le lendemain.

J'avais pour tout équipage un Auvergnat et ami, mécanicien, et un mauvais matelot maran-

hense : l'insignifiance de mon esquif m'avait permis d'être exempté d'un pilote.

Après l'honneur d'une visite en règle du service de police, comme s'il se fût agi d'un transatlantique, nous démarrâmes d'un chaland qui nous abritait et, malgré une pluie battante et un vent violent qui semblaient mal inaugurer notre voyage, nous fîmes route pour l'Amazone.

La route, de Manaos à l'embouchure du Madeira, m'était familière, et, quant à la navigation du Madeira, elle est très simple : les falaises et les plages des rives, les courbes, les rares îles et les villages présentent entre eux des différences suffisamment caractérisées pour qu'un observateur puisse, en quelques voyages, en ordonner, dans sa mémoire, la configuration générale. Il n'en est pas de même, par exemple, d'une partie du cours du rio Negro où il est très difficile de se reconnaître parmi les innombrables îles aux rives basses.

Quand, débouchant du rio Negro, nous entrâmes dans le grand fleuve, notre vitesse s'accrut considérablement par le courant. Nous

remorquions un petit bateau chargé d'une tonne de charbon, et notre petit vapeur était lui-même chargé de combustible jusqu'à ne laisser que 20 centimètres de la flottaison au plat-bord, par son milieu. Aussi je jugeai prudent de ne pas passer la nuit dans l'Amazone, et le soir, je pris le parana Hevé, le long de la rive gauche, où nous accostâmes devant la fazenda d'une brave famille de caboclos qui nous offrit une généreuse et aimable hospitalité.

L'hospitalité écossaise est un mythe à côté du sans-façon naturel de l'hospitalité brésilienne, dans tous les petits villages et les habitations isolées que l'on rencontre sur les rivières. Après avoir échangé avec chaque membre de la famille l'accolade hispanique si affectueusement intime, nous partageâmes le repas de ces braves gens, repas très substantiel de pirarucú frais, de tortue et de fruits, autrement sain que nos conserves. Au dessert, je versai à la ronde un flacon de vin de France, et si je doute qu'il fut goûté à sa valeur, du moins on me sut gré d'avoir voulu faire plaisir. Quand une jeune fille, un plateau

à la main, eut fait le tour de la table, distribuant la petite tasse de café d'usage, et que les cigarettes brillèrent à la bouche des femmes et des bambins, une conversation calme et réservée s'engagea et j'interrogeai la bonne mameluco (1), une veuve chef de famille, et aussi les jeunes gens sur la configuration géographique des environs. Mais leur vie, toute simple et patriarcale, se bornait à leur sitio dont ils n'étaient pas même tous d'accord sur le nom, les uns l'appelant Esperança, les autres Vista-Alegre; et je les étonnai en leur disant que la grande île qui les séparait de l'Amazone s'appelait Hevé, aucun d'eux n'avait pu m'en donner le nom.

Nos hamacs furent tendus sous la large véranda, et nous pûmes jouir d'un délicieux repos, sans être incommodés de moustiques.

Le matin, avant notre départ, notre hôtesse nous faisait la surprise d'un grand bol de lait chaud, et je quittai ces braves gens, honteux de ne pouvoir assez leur exprimer toute ma reconnaissance.

(1) Hybride entre le blanc et l'Indien.

Que l'hospitalité est douce au civilisé habitué aux misères et aux indifférences des grandes cités de son pays et à l'égoïsme auquel notre progrès oblige !

Sortant du long parana Hevé, nous suivîmes la rive gauche jusqu'à São-José et, profitant d'un temps heureusement superbe, nous nous engageâmes en diagonale sur l'Amazone, à un de ses endroits les plus imposants, devant l'embouchure du Madeira.

Dans le milieu du fleuve, je dus gouverner avec une attention soutenue, de puissants tourbillons imprimant des déviations dangereuses à notre petit bateau remorqué, au gouvernail duquel j'avais placé par précaution notre matelot maranhense. D'énormes troncs d'arbres et des îlots de verdure luttèrent de vitesse et menaçaient notre misérable esquif dont le peu de stabilité ne représentait pas même la sécurité d'une montaria indienne. Heureusement, notre petit vapeur avait un avant d'excellente forme et les embruns des vagues, rejetés sur nos flancs, n'embarquaient que peu d'eau. Aidés par le cou-

rant qui nous poussait par le travers, nous allions à une vitesse de 9 nœuds, et nous pûmes terminer avant la nuit cette navigation de long cours, trop dangereuse pour nous, et nous mettre à l'abri dans le petit parana Autaz qui sépare l'îlot Autaz de la rive droite, débouchant dans le Madeira au-dessus de sa barre. Nous passâmes la nuit ancrés sur une plage de sable de la rive gauche de cette rivière, n'ayant pu rencontrer d'habitation à notre portée. Quand on s'arrête ainsi près des rives, il faut avoir le plus grand soin de ne pas s'exposer aux éboulements qui renverseraient sur vous de grands arbres pouvant vous écraser dans leur chute.

Le lendemain, à l'aube, nous remontions le Madeira.

Comme je l'ai dit à mon précédent voyage, le Madeira est très large près de son embouchure, et ses rives basses n'ont que quelques rares cases de pêcheurs de pirarucú. Il n'y a pas de seringas importants sur son cours inférieur, jusqu'à Vista-Alegre (seringas da Costa), à 115 kilomètres de son confluent. Le canal aux eaux

mortes et lac Autaz donne une petite quantité de para de qualité inférieure, borracha fraca, mais il est plus important par une bonne distillerie de cachaxa qu'y a installée un colon français.

Nous séjournâmes quelques jours à Rosarinho, qui comprend une quinzaine de cases en bois espacées sur 5 kilomètres, dans une situation très agréable. Les quintals (1) des habitations prouvent par de vieux orangers, citronniers, cacaoyers et calebassiers, que cette agglomération est ancienne. Deux propriétaires ont fait délimiter leur terrain, prenant chacun un kilomètre de longueur sur la rivière : l'un d'eux est un caboclo, l'autre est un Arménien ayant une petite boutique. Cet Arménien, seul commerçant de Rosarinho, réunit un peu de pirarucú, de la farine de manioc et une très petite quantité de gomme. Je lui ai acheté du pirarucú à 18 milreis l'arroba et de la farine de manioc à 20 milreis le panier de 22 kilos. Mais ce qui m'a surtout intéressé, c'est une plantation de deux cent cin-

(1) Jardins.

quante heveas faite par cet Arménien. Les jeunes arbres sont à l'ombre de cacaoyers et d'orangers. Ceux qui ont un an après semence par graine ont 1 m. 60 de hauteur moyenne et 15 millimètres de diamètre au pied; ceux qui ont six ans mesurent 12 centimètres de diamètre à un mètre au-dessus du sol. Dans trois ou quatre ans, soit à l'âge de dix ans, j'estime que l'on pourra commencer à les saigner.

Nous laissâmes Rosarinho, après y avoir chargé deux cents bûches de bois, et, traversant la rivière, nous suivîmes la rive droite par le parana que laisse l'île, encombrant l'entrée du coude brusque au sud-est que fait le Madeira à cet endroit. En une demi-journée, nous atteignîmes le canal de communication de la rivière Canuma avec le Madeira. Le petit village de Canuma, à une centaine de mètres en aval de cette bouche, est à demi abandonné, un seul patron seringueiro y habite, livrant 2 à 3 tonnes de gomme par an de quelques estradas du bas Canuma.

Le Canuma, au-dessus de son dédoublement donnant la communication avec le Madeira et du

long parana mirim qui va rejoindre l'Amazone à Parintins recevant les rivières parallèles et jumelles, l'Abacaxis et le Guaranatuba, est une série de larges lagunes navigables seulement aux hautes eaux, sur une longueur demandant quarante-huit heures de canot à vapeur, jusqu'à une cachoeira. A quelques journées de montaria au-dessus de cette première cachoeira, on peut communiquer avec la rivière Juma, affluent de la rive droite de l'Aripuana en traversant un isthme étroit. Quelques seringas sont exploités dans la région des chutes du Canuma, c'est-à-dire sur la même table argileuse d'où sortent l'Aripuana, le Machado et le Jamaré; ils produisent 35 tonnes de para par saison.

Les grandes plages à tortues qui caractérisent le Madeira entre Murumurutuba et Caisara, sont maintenant couvertes par la crue, aussi dans cette partie, la rivière est devenue presque aussi imposante que l'Amazone.

J'eus l'idée de remonter, au-dessus de Caisara, par un parana de la rive gauche, qui ne serait pas praticable pour un vapeur, mais qui l'était

pour notre *Polywog*, et raccourcissait un peu notre route; mais mal m'en prit, par la mauvaise nuit que nous y passâmes. Nous nous étions installés comme chez nous sur la véranda d'une case que le propriétaire avait désertée, peut-être pour cause, et nous espérions souper et dormir tranquilles, quand nous fûmes enveloppés de nuages de moustiques, comme heureusement peu de localités amazoniennes peuvent nourrir de plus anthropophages. Toutes les variétés du genre étaient représentées depuis le gros carapana jusqu'au microscopique mosquito blond; et leurs tourbillons n'avaient, semble-t-il, pas d'autre objectif que nos personnes. Le feu, la fumée, aucun moyen de défense n'y fit. Je pris le parti le plus sage et, fuyant sous ma moustiquaire en abandonnant notre marmite, je m'y enfermai, bouchant patiemment les ouvertures pour combattre ensuite, avec plus d'espoir, à la lueur de notre feu, les maudits diptères que j'avais enfermés avec moi. Mon compagnon, le mécanicien Arnaud, avait imité mon exemple; mais soit qu'il eût troué sa cage de mousseline

en se débattant, soit qu'il ne pût en défendre les issues, sa lutte ne diminua pas, car je l'entendis se gifler et frapper des mains avec une énergie qui devint bientôt de la furie, et, jurant toutes les damnations de son répertoire, il se jeta en bas de son hamac, pour courir à notre bateau dont il rapporta la touque de pétrole servant à l'allumage de la chaudière. Mais il eut beau en imprégner les branches vertes et nous enfumer à ne pas y tenir, et même usant d'un autre moyen, se plonger la tête dans la touque de fer-blanc pour se l'imbiber consciencieusement de pétrole, la voracité des minuscules vampires ne fut qu'accrue par cet assaisonnement, et leurs nuées semblèrent s'acharner plus particulièrement sur lui, jusqu'à ce que, rendu fou furieux, il lança la touque dans le feu, et courut se jeter dans la rivière.

Les flammes qui vinrent lécher mon hamac m'obligèrent à me sauver moi-même et, craignant qu'Arnaud ne se fît manger par les jacarès (1) pour éviter les moustiques, je fis mettre

(1) Caïmans de l'Amazone.

en pression pour fuir au plus vite cette terre inhospitalière.

Nous barbotâmes par la nuit noire, nous démenant comme des possédés, poursuivis par les fanfares de nos ennemis. Enfin, après plusieurs heures de navigation à tâtons, dans les méandres du parana, je poussai un victorieux hourra en apercevant devant nous la grande rivière, sur laquelle je pris le large, pour nous exposer à une brise libératrice. Arnaud, alors en force, se vengea en poursuivant avec une pelletée de charbons enflammés les derniers traîtres qui se cachaient dans les angles de notre embarcation, et je pus persuader à Joaquim qu'il pouvait sortir du sac à charbon dans lequel il s'était caché depuis le commencement des hostilités.

D'aucuns prétendent qu'ils craignent plus le bourdonnement agaçant des moustiques que leurs piquûres, mais ils n'ont pas passé par le parana de Caisara. C'est contre leurs attaques que la sélection naturelle a doué le caïman, et encore je ne doute pas que cet indigène regrette de ne pas avoir de lunettes.

Notre arrêt dans la petite ville déchue de Borba fut de courte durée, elle n'a pas d'intérêt malgré la dynastie des Coutinho.

Nous fîmes du bois à Tabatinga (terre d'argile) au sitio d'un caboclo où nous séjournâmes trois jours. J'y fus très intéressé par une plantation d'heveas, de deux cent cinquante arbres, à peu près semblable à celle de Rosarinho, et plantée dans les mêmes conditions. Les arbres âgés de six ans, avaient également un diamètre moyen de 12 centimètres, mais le sol de Tabatinga est plus humide et partant plus propice que celui de Rosarinho : un vieil hevea, qui n'a certainement pas été planté, ombrage la case ; et quoique sa pile, qui est en plein soleil, ne donne pas de latex, il est une preuve que ces arbres sont dans leur habitat.

Notre charbon était épuisé, et à partir de ce moment, notre voyage devint très pénible, la petite chaudière Thornycroft de notre bateau donnant de trop brusques variations de pressions avec un bois de production calorifique trop variable, suivant qu'il était plus ou moins sec et

plus ou moins lourd. Aussi aux endroits où il était nécessaire de passer d'une rive à l'autre, nous eûmes beaucoup de peine à vaincre le courant. C'est ici que je pus voir combien la montaria, le petit canot creusé d'une seule pièce et très plat, comme on le fait dans toute l'Amazonie, est bien appropriée à ces rivières, ainsi que les pagaies. En quittant Tabatinga, plusieurs montarias nous dépassèrent avec beaucoup de facilité, longeant de très près les rives pour chercher le calme. Comme je l'ai dit à propos du passage des rapides, les pagaies peuvent fournir, pendant un temps très court bien entendu, un effort supérieur à la force de vapeur que l'on pourrait donner eu égard au déplacement de ces canots.

Les chaudières qui ont un grand volume d'eau, permettent, pour un temps plus ou moins long, de dépasser la puissance normale, mais un appareil à renouvellement d'eau très rapide, ne peut aller longtemps à marche forcée. Souvent nous dûmes nous envaser sur la berge pour ne pas reculer. Jeter l'ancre, il ne fallait pas



UN DÉBARCADÈRE SUR LA RIVIÈRE MADEIRA

y songer pour notre vapeur par les grandes profondeurs que donne le Madeira. Les orages, fréquents en cette saison, nous contrarièrent aussi beaucoup.

De Tabatinga nous ne pûmes pas atteindre la percée du rio Autaz le même jour. Comme ce jour-là, je voulus continuer de marcher de nuit, nous fûmes surpris, étant dans le milieu de la rivière, par un violent orage. J'avais aperçu deux lumières sur la rive gauche et tirai désespérément le sifflet pour que les habitants du sitio les maintinssent à l'extérieur; mais elles disparurent avant que la pluie tombât, et je ne pus me diriger qu'approximativement avec la boussole.

Tous les mécaniciens savent que la machinerie choisit toujours les moments périlleux pour se détraquer : le tube de niveau éclata et la pompe de cale refusa tout service, alors que nous faisions de l'eau par les lames qui nous prenaient de travers autant que par la pluie.

Enfin, une lumière répondit à mes coups de sifflet désespérés, mais sur la rive droite. Elle

était balancée et courtement éclipsée avec l'intention évidente d'attirer notre attention et, quoiqu'elle fût très éloignée, je me décidai à mettre le cap dessus.

Nous pataugeâmes encore pendant une longue demi-heure avant d'atteindre la berge, mais là tout fut gaiement oublié devant la cordiale réception que nous fit un brave cafuzo (1). Sa bonne matrone noire nous servit à souper sur une belle nappe blanche, et toute une timide nichée dont nous entendions les chuchotements sur le juchoir qui lui servait de dortoir, s'approcha à la dérobée. Nos cigarettes eurent raison des dernières craintes, et toute la famille s'enhardit pour nous considérer à son aise. Quel charmant groupe pour illustrer un exemple de la fécondité des races croisées amazoniennes ! Elle comprenait, extraordinaire exception de la nature, quatorze jeunes filles. Mais notre hôtesse ne permet pas de désespérer, et quand je retournerai à Cantogallo, je ne manquerai pas de voir

(1) Hybride entre le nègre et l'Indien.

si dame nature s'est enfin laissé surprendre dans son exclusivité et ouvre une nouvelle série par un mâle.

A São-Miguel, nous complétons notre provision de bois et, après une courte escale à Sapucaiaroca, un petit village situé sur un plateau rocheux de la rive droite où il se fait un peu d'élevage, nous arrivons à la vivenda de Vista-Alegre, la première grande exploitation que l'on rencontre en remontant le Madeira, et l'une des plus anciennes de cette rivière.

Connaissant déjà Vista-Alegre pour en avoir été l'hôte pendant une quinzaine de jours à un précédent voyage et, surtout, ayant l'honneur d'être l'ami de son propriétaire, senhor Augusto da Costa, c'est avec un indicible plaisir que je m'y arrêtai.

Vista-Alegre do Madeira restera toujours l'ineffaçable souvenir d'un des meilleurs accueils que j'aie reçus dans toute ma carrière de voyages. Brésilien, fils de Portugais, Augusto da Costa est un des notables champions de la civilisation du Madeira. Nous ne devons pas séparer de son

nom celui de son frère Manuel da Costa, dirigeant maintenant la maison da Costa Santos et C^a, de Manaos, dont le vapeur *Hercule* fait un service régulier subventionné de Manaos à Manicoré et au rio Aripuana. Ensemble, ils firent le Vista-Alegre d'aujourd'hui, gagnant avec un tact rare, par leur bon exemple, et par les bons traitements, les Indiens qui étaient autrefois disséminés sur le territoire, et transformant de pauvres sauvages en cultivateurs. Quand se déclara la fièvre de la gomme élastique, ils ouvrirent les premiers seringaes de la rivière Aripuana.

Comme Mirary et Abelhos, l'exploitation de Vista-Alegre est à la fois agricole et gommifère. Les paddocks de Vista-Alegre contiennent plus de cent têtes de bétail. La culture y est malheureusement un peu négligée parce que les hommes sont occupés aux seringaes, lesquels, distribués à peu de distance sur les deux rives, produisent environ 12 à 15 tonnes de gomme annuellement, avec un rendement moyen de 225 kilos à peine par travailleur. Leurs heveas sont fati-

gués par une extraction continue depuis quarante années. Sur ces seringas, qui peuvent être pris comme types des seringas du Madeira, j'ai compté une moyenne de quatre mille six cent cinquante pas pour une piste ayant cent arbres, la distance d'un arbre à un autre variant de dix à cent pas.

Le diamètre des arbres travaillés varie de 20 centimètres à 1 m. 30, les diamètres les plus communs allant de 40 à 80 centimètres. Ces seringas sont inondables et ne sont travaillés que de juin à janvier inclus, encore travaille-t-on dans l'eau jusqu'aux genoux pendant ces mois extrêmes.

Chaque estrada était primitivement de cent cinquante arbres environ, mais ce nombre est réduit aujourd'hui à cent vingt, 25 pour 100 des heveas étant morts, affaiblis par une extraction excessive et attaqués par une larve, dont il y aurait lieu d'étudier la destruction. Da Costa possède cinquante-deux estradas ouvertes. J'estime que toute l'exploitation de Vista-Alegre, habitations, seringas et défrichement, vaut

200 contos de reis. Le rendement de cette exploitation est régulier, mais relativement faible : environ 16,000 contos, soit 8 pour 100. C'est du côté de la culture et de l'élevage que devraient se porter tous les efforts.

La gomme de Vista-Alegre est bien coagulée ; le fumage se fait par la noix de palmier auassu. Elle est comptée pesée fraîche, 3,000 à 3,500 reis de moins que le cours de Manaus, au compte de chaque seringueiro, mais comme tous les travailleurs de Vista-Alegre habitent et sont pour la plupart originaires de la localité, leur paiement se traduit en marchandises pour leur famille, et ils sont en général continuellement débiteurs.

Depuis Vista-Alegre, ou plus exactement depuis l'embouchure de l'Autaz, de petits seringaes se succèdent de loin en loin sur le Madeira, la production de cette région jusqu'à l'embouchure de la rivière Aripuana atteignant environ 50 tonnes par an.

En un jour de marche, depuis Vista-Alegre, nous atteignîmes l'embouchure de l'Aripuana, le

premier grand affluent du Madeira et l'un des plus importants par sa production de caoutchouc.

Les rives précédant l'embouchure de l'Aripuana sont élevées, et présentent de jolies stations, comme Tabocal sur la rive droite et quelques sitios de caboclos sur la rive opposée. La rive droite se continue ainsi en falaise sur la rivière Aripuana elle-même; c'est sur cette falaise qu'est établi le village bocca Aripuana, à 5 mètres au-dessus des plus fortes crues. Il comprend trente maisons, espacées sur une longueur de 3 kilomètres de rive. Une petite île en travers de l'embouchure masque malheureusement la grande rivière à une partie du village.

La population du village, en majorité amazonienne, est composée de seringueiros et patrons seringueiros exploitant le haut Aripuana; aussi pendant toute la saison de récolte, il n'y a pas d'hommes valides restant au village, mais seulement des femmes et des enfants. Le seul commerçant est le ragatão marocain Abraham Pinto, mais il y a un baracon plus important à

Boa-Vista, sur la rive gauche du Madeira, dépendant de la maison Barros et Lévy, de Manaos.

Le village bocca Aripuana est réputé sain. L'aération par la rivière y est d'ailleurs très bonne ; mais les défrichements sont peu importants : la forêt touche les habitations, et le peu de terrain défriché est couvert de hautes herbes. Ce mauvais état d'entretien est véritablement regrettable, car sans cela le village serait très agréable.

Aucune des habitations, ni aucun terrain du village n'est délimité, tout y est possédé par droit de premier occupant.

La rive gauche de la rivière en face du village et aussi l'île Aripuana sont inondables. Il n'y a qu'une trentaine d'estradas travaillées dans les environs ; mais il y a des heveas disséminés jusque parmi les maisons du village : ce serait un endroit exceptionnellement favorable pour faire des plantations de cet arbre, la meilleure variété d'hevea, celle qui fournit le meilleur "para" du Madeira, y poussant déjà, et pouvant fournir quantité de graines.

L'eau de la rivière Aripuana est verte, à peu près comme le Machado et le Jamaré qui viennent d'ailleurs du même plateau. La navigation y est possible aux basses eaux pour un canot calant moins d'un mètre, et les grands vapeurs peuvent, aux hautes eaux, aller jusqu'à la première cachoeira, à quarante-huit heures de marche de l'embouchure.

Contrairement au rio Machado, le cours inférieur de l'Aripuana possède de nombreux seringales et des petites cultures. Cependant les seringales les plus riches sont sur le cours supérieur de la rivière dans la région des chutes.

J'ai rarement fait de navigation plus agréablement que sur l'Aripuana. Les terres fermes (non inondables) sont nombreuses, la forêt y est très belle, et beaucoup de sitios sont pittoresques. Comme le village de la bocca Aripuana, tous ces sitios sont habités par des familles amazoniennes, caboclos et blancs de souche portugaise, parmi lesquels j'ai remarqué des familles entières de blonds rougeâtres. Ces sitios sont établis depuis

vingt à trente ans. J'ai vu à Guariba, un vieux colon âgé de quatre-vingts ans.

En juin et juillet, un courant d'air local, descendant du plateau, abaisse la température de trois à quatre degrés au-dessous de celle du Madeira au même moment, cette différence est tellement sensible que celui qui remonte la rivière à cette époque en est souvent incommodé.

Nous nous arrêtons successivement aux sitios et vieux seringas de Guariba, Jacare-Tinga, Monte-Alegre et Prainha de Capintuba. Ici la rivière se divise en trois bras. Sur celui de la rive gauche, que nous prenons, sont les sitios d'Ingolhi et Assai, entre lesquels Capintuba et Tiririca près de l'embouchure de l'affluent Juma sur la rive droite. La rivière s'unifie de nouveau et nous offre de hautes berges. Nous laissons le sitio de Santa-Anna sur la rive gauche et renouvelons notre combustible à Canamary, où il y a une très belle habitation entourée de défrichements, à l'embouchure du petit affluent Mamão. Ici la rivière fait un coude sur l'ouest pour reprendre sa direction sud-sud-est quelques kilomètres

plus haut, devant São-Jose do Cuxo. Ce sont ensuite les terres élevées de Fumasse, puis l'île du même nom et la rivière reste divisée par bras formant les huit îlots de Pombas. La sortie, en amont de ces îles est dangereuse, et il est prudent de s'y faire piloter par un homme du pays, à cause des roches noyées. La rivière, qui coule entre des rochers escarpés, y atteint par endroits 4 nœuds de courant.

Au-dessus de ces espèces de rapides, les sitios sont très rapprochés : c'est Mutão, Prainha-Grande et Pointe-de-Prainha-Grande, sur la rive gauche; puis Boa-Esperança, Limão, Ipiranga, Natal, Conceção-Piumtuba, sur la rive droite, tous ayant des seringas. La rivière se divise de nouveau, formant l'île Comprido, puis l'îlot de Veneza, en face desquels les seringas de Veneza, sur la rive droite, et Beneficent, sur la rive gauche. La navigation s'arrête à la plage qui suit, à Prainha, pour les grands vapeurs, mais grâce à notre faible tirant d'eau nous pouvons atteindre sans difficulté la première chute, à trois kilomètres au-dessus de la cachoeira de Periquitos.

Nous avons mis cinq jours pour atteindre Periquitos, mais un grand vapeur peut faire le voyage en quarante-huit heures de marche.

La production totale de l'Aripuana navigable ne dépasse pas 40 tonnes de para. De nouveaux seringaes ont été ouverts cette année sur l'affluent Juma, lequel est intéressant par un furo de communication avec la rivière Canuma, affluent du Madeira, furo malheureusement précédé de cachoeiras. Les sitios de l'Aripuana inférieur sont sains, mais la fièvre règne sur les seringaes et surtout au-dessus des chutes.

La grande production de l'Aripuana vient de son cours supérieur, en amont de la chute de Periquitos. Elle est d'environ 150 tonnes de para, mais elle serait beaucoup plus forte si la main-d'œuvre ne redoutait pas sa réputation d'insalubrité et que toutes les estradas actuellement ouvertes fussent travaillées.

Les seringaes sont répartis sur les rives du haut Aripuana et deux affluents, le Castanho et le Guaribo. Le rio Castanho, qui tombe au-dessus de la deuxième chute, Matamata, est ainsi

nommé parce que sa forêt contient des châtaigniers du Brésil (*Bertholletia excelsa*), dont l'exploitation incomplète donne une exportation d'une vingtaine de tonnes de noix. Il reçoit lui-même un affluent, le Madeirinho; sur les rives de cet affluent sont ouverts de nombreux seringaes, mais tous ne sont pas travaillés et la production, cette année, atteint seulement 20 tonnes. Un patron seringueiro est établi sur le Castanho depuis dix-huit ans, avec sa famille : c'est la seule famille établie au-dessus des chutes.

Un autre affluent, le Guaribo, tombant comme le Castanho sur la rive gauche, au-dessus de la chute Piranha, à 5 kilomètres du Castanho, n'est également qu'en partie exploité. Son principal patron seringueiro est Luiz Gabião. Il y a trente-quatre cachoeiras à passer pour atteindre son baracon sur le haut Guaribo, ce qui nécessite quarante à quarante-cinq jours pour le transport des vivres. Il occupe actuellement trente-huit hommes. Il n'y a pas plus d'une centaine de seringueiros travaillant dans le Guaribo cette année. Luiz Gabião me dit que ses estradas sont

de cent quatre-vingts arbres et produisent de 16 à 18 frasques de latex, soit de 16 à 18 kilos de para frais par jour, mais j'en doute. La fièvre intermittente sévit fortement sur le Guaribo.

J'ai trouvé un Américain du Nord, fils d'Anglais, travaillant au-dessus de la neuvième chute de l'Aripuana ; il est gendre du Chinois Antonio Mendez, le vieux colon qui a fondé Canton sur le rio Manicoré. En amont, les derniers seringaes sont ceux de da Costa, dont une faible partie est travaillée par des Indiens Araras que dirigent les patrons Antonio-Fernandez de Corrêa et Luiz Manuel de Santiago.

Cette année, il n'y a pas plus de deux cent cinquante travailleurs sur les seringaes du haut Aripuana, trois cent cinquante en comprenant ceux des deux affluents cités. La production totale sera d'environ 200 tonnes de para. J'estime que sur les seringaes du haut Aripuana un seringueiro ordinaire peut faire 450 kilos de para (sernamby à part). Cependant les patrons m'ont assuré que beaucoup d'estradas donnaient

10 gallons, de 3 lit. 700, par jour, mais je crois que c'est tout à fait exceptionnel.

Le commerce de Manaus avec l'Aripuana dépasse celui de Para. Les principaux aviateurs sont Barros et Lévy et Costa Santos et C^a.

Quelques pépites d'or ont été recueillies dans les sables du haut Aripuana par Manuel da Costa, il y a une quinzaine d'années. La recherche du précieux métal a été complètement abandonnée depuis. J'ai vu des échantillons d'une houille grasse d'excellente qualité qui auraient été tirés d'un affleurement au pied de la chute Periquitos, mais cette partie de la rivière étant inondée, je n'ai pu vérifier l'existence de cet affleurement et, d'ailleurs, je considère l'extraction comme très difficile à cet endroit.

En résumé, le Madeira navigable offre le plus grand avenir à la colonisation, et trois de ses affluents, le Juary, le Machado et l'Aripuana, sont d'un intérêt immédiat considérable, pour leur production de gomme élastique et le développement que cette production y peut encore prendre.

Voici les escales du Madeira et les distances de Manaus aux principales de ces escales :

	Kilomètres.	Heures de marche de vapeur à la montée.
de Manaus à Rosarinho.....	121	13 h. 10'
— Canuma.....	150	
— Borba.....	215	23 h. 55'
— São-Izabel.....		
— Remedios.....		
— Bocca-do-rio-Autaz..		
— Santo-Miguel.....		
— Retiro.....	274	
— Esperança-Feliz....		
— São-Raymundo-Autaz		
— Cauchos.....		
— Sapucaya.....	300	
— Vista-Alegre.....	320	
— São-Amaro.....		
— Marajo.....	355	
— Tabocal.....	360	
— Bocca-Arripuana....	375	38 h. 10'
— Boa-Vista.....	377	
— Nova-America.....	380	
— Alegrete.....		
— Grão-Araras.....		
— Santa-Rita.....		
— Bella-Vista.....		
— Santa-Cruz.....		
— Alhalita.....		
— Cruzeiro.....		
— Santa-Roza.....	412	42 h. 00
— São-Jose-Bazad.....		

Heures de marche
de
Kilomètres vapeur à la montée,
— —

De Manaos à Realesa	425	45 h. 20'
— Santa - Anna - do - Ma- taura	445	47 h. 40'
— Cachoeimito		
— Posto-Seguro		
— Collares		
— Santo - Antonio - Ati- ninga		
— Atininga-Maciel		
— Santa-Cruz-Atininga		
— Sobradinho		
— Trapiche	496	50 h. 30'
— Boa-Nova		
— Feliz-Victoria		
— Correnteza		
— Canta-Gallo		
— Riachuello		
— Remanso		
— Altunary		
— Paysandu		
— São-Joa-de-Manicoré Manicoré	540	56 h. 40'
— Nazareth		
— Democracia		
— Vista-Alegre-Barboza Presidio - Morenha	560	58 h. 40'
— Jatuarana		
— Curuçá		66 h. 05'
— Santa-Helena, Santa- Marscha, Santa - Marca, Santa-Ca-		

Heures de marche
de
Kilomètres. vapeur à la montée.

	tharina - do - Mar - mellos, confluent du Marmellos	662	67 h. 45'
De Manaos à	Goudonnas		
—	Laranjal		
—	Bocca-Uruapianaia		
—	Santa-Cruz		
—	Bom-Intento		
—	Perseverença		
—	Barveias		
—	Baelas		
—	Livramento		
—	Santo-Raymundo		78 h. 20'
—	Flora		
—	Miditação		
—	Santa-Maria-Franklin		
—	Porto-Alegre	790	79 h. 30'
—	Santo-Raphael		
—	São - Sebastien - do - Tapuru		
—	Castanhal	808	80 h. 35'
—	Caiary		
—	Jurura	815	81 h. 15'
—	Mirity		
—	Lavras		
—	Lago-Antonio		
—	Mina		
—	Carara		
—	Santo-Rogene		
—	Carapanatùba	860	86 h. 15'
—	Tres-Casas	920	

Heures de marche
de
Kilomètres. vapeur à la montée.

	Kilomètres.	Heures de marche de vapeur à la montée.
De Manags à Juma (Chaves).....		87 h. 50'
— Restauração.....		
— Cintra.....		
— Pirahyba.....	950	
— Santa-Julia.....		
— Paraense.....		
— Mission de São-		
— Pedro.....	970	
— Primavera.....		
— Pavo.....		
— Padua.....		
— Popunho-Botelhos..	1.000	
— Crato.....	1.005	
— Humaythà.....	1.012	99 h 55'
— Trapiche.....		
— Paraizo.....	1.020	
— Boa-Esperança.....		
— Mirary.....	1.043	
— Pasto-Grande.....		
— Calama.....		
— Fortaleza.....		
— Bouche de la rivière		
— Machado.....	1.080	106 h. 10'
— Mission de Santo-		
— Francisco.....	1.090	
— Firmeza.....		
— Assumpção.....		
— Mururu.....		
— Paguela.....		
— Paguela-Monteiro...		
— E.-Santo-Papagaio..		

Heures de marche
de
Kilomètres. vapeur à la montée.

	Kilomètres.	Heures de marche de vapeur à la montée.
De Manaos à Conceição		
— Abelhos	1.170	110 h. 30'
— Bôa - Hora	1.190	
— Santa-Luzia		
— Pinfaulis		
— Cavalcante	1.205	
— Tucunaré		
— Recife		
— Victoria		116 h. 30'
— Liberdade		
— São-Cristovad		
— Bouche de la rivière		
Jamary	1.220	117 h. 00'
— Canada		
— Sobral		
— Brasileiro		
— Belem		
— Aliança		
— Cujubins		
— Belmonte		
— Santo-Antonio	1.310	128 h. 00'

CHAPITRE VII

LE DISTRICT DE L'ACRE

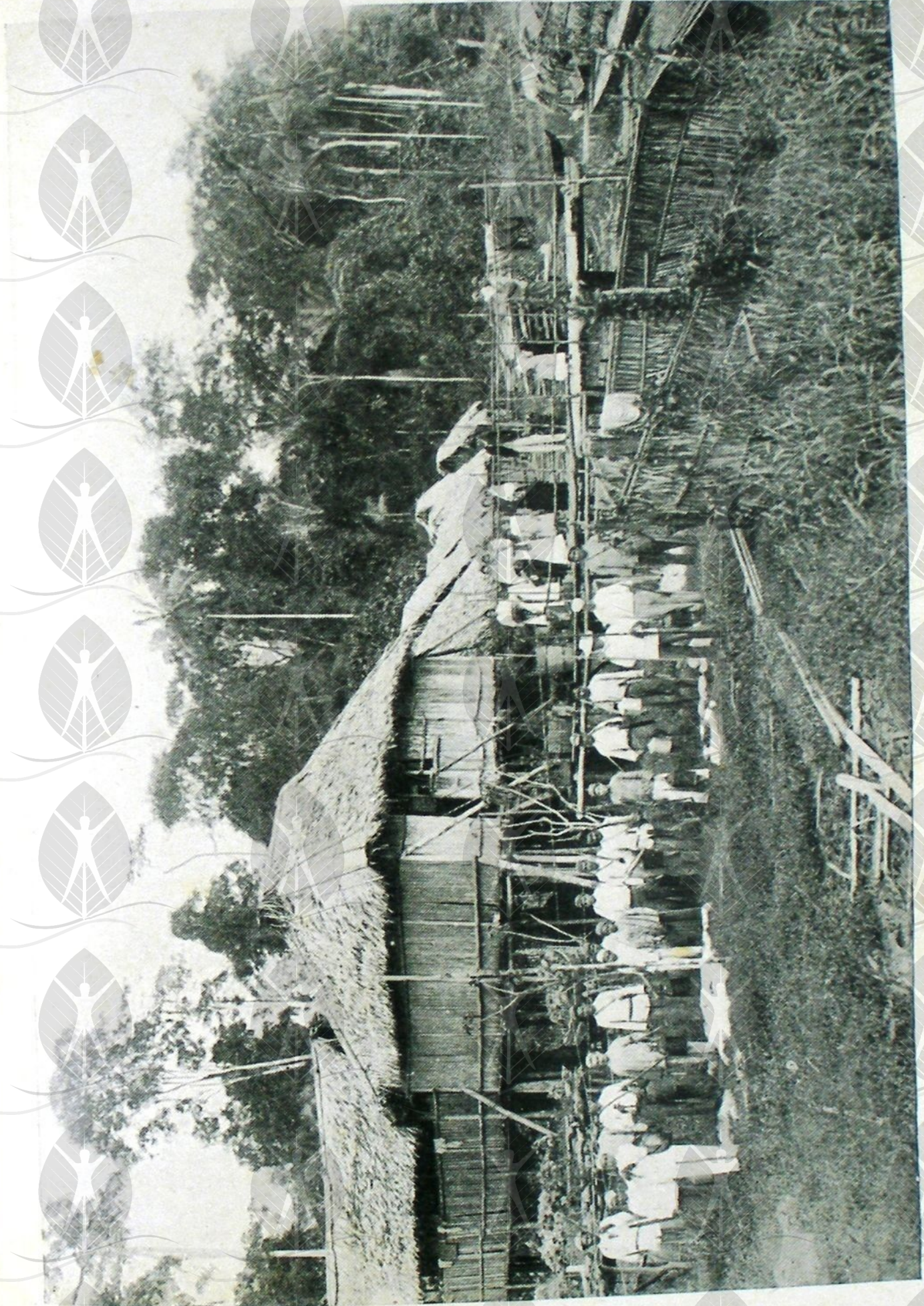
LES GRANDES RIVIÈRES DU SUD

Le grand bassin gommifère du cours supérieur des trois grandes rivières de plaine Purus, Jurua et Javary. — La concession du district de l'Acre. — Le Purus, le Jurua, le Jutahy et le Teffé. — L'établissement des Pères de la Congrégation du Saint-Esprit.

A l'intérieur du grand circuit que forment le Solimões et le Madeira continués par leurs affluents respectifs Ucayali et Madré de Dios, circuit à peine interrompu par le petit isthme de 20 kilomètres séparant le Manù du Mishahua, coulent trois grandes rivières de plaine : le Purus, le Jurua et le Javary.

Le segment de cercle que l'on déterminerait dans ce circuit en joignant par une ligne droite le confluent du Javary à la chute de Santo-Antonio do Madeira, segment dans lequel ces

trois rivières prennent naissance par une multitude de ramifications, renferme presque exactement ce que l'on pourrait assez justement appeler le grand bassin gommifère de l'Amazonie méridionale. Ce territoire, dont les forêts sont exceptionnellement riches en heveas, produit plus des deux tiers de la gomme exportée par l'Amazonie. Deux autres nations le partagent avec le Brésil, on peut avec raison être tenté de dire trois depuis la création de l'administration du district de l'Acre. Le Pérou possède la plus faible portion : le segment partiel déterminé par la ligne droite joignant les sources du Javary au confluent de l'Inambary et du Madré de Dios. A la Bolivie revient le triangle compris entre cette ligne droite, frontière péruvienne, et une autre ligne droite partant des mêmes sources du Javary et aboutissant au confluent du Karamanu et de l'Abunà. C'est la presque totalité de ce triangle bolivien qui compose le district de l'Acre dont le gouvernement vient de céder l'administration générale à un syndicat des États-Unis du Nord. La rivière Acre, ou Aquiry,



ELDORADO, RIVIÈRE JURUA

l'affluent du Purus qui a donné son nom au territoire, coule à travers les forêts gommifères les plus riches de l'Amazonie, et, dès 1898, il s'en exportait plus d'un million de kilogrammes de para.

L'administration du territoire de l'Acre présentait d'assez grandes difficultés pour la Bolivie ; les chemins tentés à travers la forêt pour le relier au Madré de Dios sont peu praticables, et les fonctionnaires devaient s'y rendre par le Brésil en remontant le Purus. En 1900, les seringueiros, en majorité Céarenses, qui travaillaient dans les forêts de l'Acre, refusèrent de payer les droits d'exportation aux douanes boliviennes établies sur le Purus, et se déclarèrent indépendants, constituant un gouvernement provisoire sous la présidence de l'Espagnol Luis Galvez. La petite république vécut un an : le gouvernement fédéral du Brésil, pour prouver à la Bolivie qu'il était étranger à ce mouvement, envoya lui-même des troupes pour rétablir le pouvoir de la Bolivie.

Toutes les sympathies des Amazoniens brési-

liens étaient cependant pour leurs frères Acréens, d'autant plus qu'à ce moment le projet de cession de l'Acre à un syndicat étranger était connu.

La concession du gouvernement de l'Acre au syndicat bolivien de New-York, ratifiée par le congrès national de la Paz le 21 décembre 1901, transfère à ce syndicat l'administration fiscale, le maintien de l'ordre et le recouvrement de tous les droits antérieurs du gouvernement dans ce district.

Le district est tenu de former une compagnie au capital minimum de 500,000 £ (12 millions 500,000 francs), dont un cinquième souscrit par le gouvernement bolivien. Cette compagnie aura pour cinq ans, le droit d'achat sur toutes les terres du district, à raison de 10 centavos par hectare. Le gouvernement lui confère tous droits sur les mines, et libre navigation sur les rivières du district, avec le pouvoir d'établir des concessions particulières pour cette navigation. La compagnie peut établir des chemins de fer, lignes télégraphiques et tous travaux publics, et imposer

les habitants pour les frais de ces améliorations.

Les bénéfices de la compagnie seront libres de toute taxe pour soixante années, mais, après la troisième année cependant, 10 pour 100 des bénéfices nets reviendront au gouvernement bolivien. Elle a plein pouvoir pendant trente ans de recouvrer tous les revenus qui peuvent être dus au gouvernement, dont elle gardera 40 pour cent. Elle doit pourvoir aux frais nécessaires au maintien de l'ordre dans le district. Mais les salaires des juges et autres fonctionnaires publics du gouvernement seront payés à l'aide des 10 pour 100 et 60 pour 100 des fonds ci-dessus mentionnés.

La compagnie fera des études sur les meilleurs moyens de faire communiquer les cours des rivières Abunà, Orton et Madré de Dios, avec l'Acre, par chemin de fer ou canal, et présentera au gouvernement les projets qui lui sembleront le plus convenables.

Tout le territoire de l'Acre est malsain, les fièvres intermittentes et le beriberi y sont meur-

triers. En raison de cette insalubrité et aussi des difficultés que présentent des travaux durables dans ces forêts, il y a tout lieu de croire que les communications projetées se feront encore attendre longtemps. Mais il ne faut pas perdre de vue que les douanes d'exportation seules peuvent fournir un revenu d'un million et demi à deux millions de francs (1) ; c'en est assez pour assurer le succès financier de la compagnie, pourvu que la fortune du caoutchouc se maintienne, et il est évident qu'il a fallu que le gou-

(1) Les exportations de l'Acre, en 1901, ont été :

Janvier	269.112	kilogrammes .
Février	1.112.247	—
Mars	75.913	—
Avril	24.349	—
Mai	125.374	—
Juin	49.383	—
Juillet	77.222	—
Août	80.737	—
Septembre	58.441	—
Octobre	24.091	—
Novembre	59.131	—
Décembre	76.422	—
Total	2.032.422	kilogrammes.

La Compagnie a fixé les droits d'exportation à 15 pour 100 *ad valorem*.

vernement bolivien sentît son autorité bien faible pour laisser échapper ce revenu.

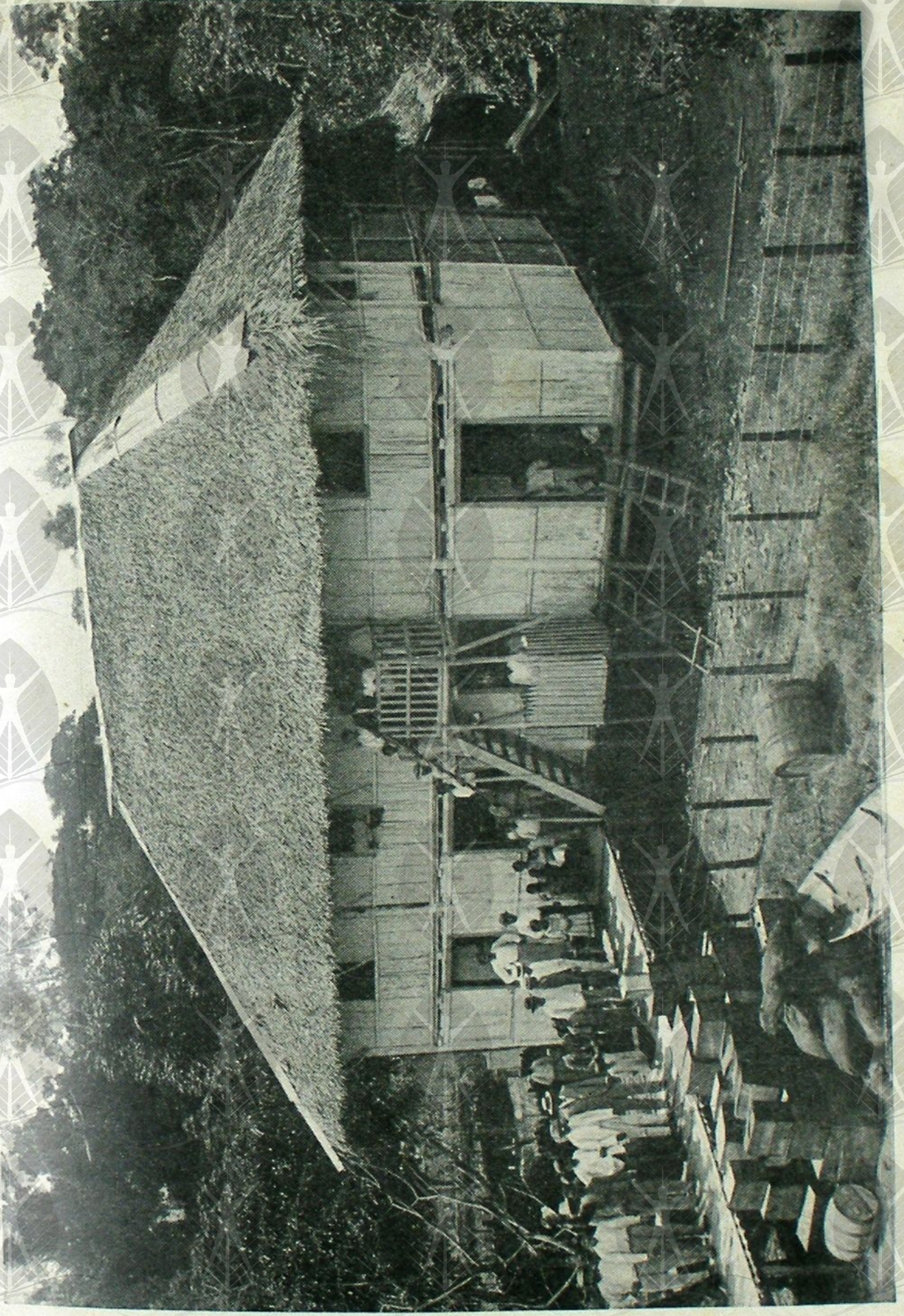
L'Aquiri écoule lentement des eaux boueuses. La navigation n'y est possible qu'aux hautes eaux, encore dans le haut de la rivière, des chaloupes seules peuvent tourner ses innombrables méandres. Les seringaes, en général, n'y sont pas inondables et pourraient être travaillés toute l'année, n'était le temps perdu par les seringueiros pour les transports. La densité des arbres et l'abondance du latex permettent un rendement annuel atteignant jusqu'à 1,000 kilogrammes par seringueiro. La partie du haut Purus et du haut Jurua qui avoisine le territoire de l'Acre, est également très riche en seringaes.

C'est au bassin hydrographique du Purus qu'appartient la plus grande partie du bassin gommifère de notre circuit, par le haut cours de cette rivière et par ses affluents, l'Acre, le Yaco et le Pauhiny ; aussi la rivière Purus est-elle la première d'Amazonie pour sa production de gomme élastique, qui dépasse 4 millions de kilogrammes.

Le Purus, né à 350 mètres à peine d'altitude, traverse une distance d'environ 1,500 kilomètres à vol d'oiseau, en formant une infinité de méandres dont le développement total dépasse 3,000 kilomètres. Sa direction générale, parallèle au Madeira, est sud-ouest-nord-est. Son lit, qui ne présente aucune chute, permet aux vapeurs de remonter à plus de 2,500 kilomètres de son embouchure, au moment des hautes eaux.

Exploré successivement en 1852 par le Brésilien Serafini, par Wallis en 1862 et par Chandless en 1864, il doit surtout au mulâtre Manoel Urbano da Encarnação d'être connu pour ses richesses gommifères. Le premier vapeur qui atteignit l'Acre est le *Teixeira-Ruiz*, en 1870; depuis cette époque, le haut Purus se peupla de Céarenses et produisit une quantité toujours croissante de caoutchouc.

Les rives du cours inférieur du Purus sont saines, et, depuis ces dernières années, de nombreuses stations agricoles y prospèrent, rivalisant avec celles du Madeira, sans cependant les



PRIMAVERA, RIVIÈRE JURUA

égalier. Le village de Labrea, à 1,500 kilomètres de Manaus, qui doit son nom au colonel brésilien Labrea, un des promoteurs de la colonisation de cette rivière, fait déjà un commerce important ; il s'y édite un journal, et l'éclairage électrique va y être installé par une compagnie américaine. L'agglomération de Canutama est aussi en progrès rapide. Citons les sitios de « Providencia », du major Monteiro, et de « Cachoeira », du capitaine Hilario Alvares.

A part la borrache, ou gomme de Para, le haut Purus produit une grande quantité de caoutchouc et plus de cinq cents Péruviens comptent parmi les caucheros de cette rivière.

Les maisons Marques Braga, Anthunes et C^a, Berneaud et C^e, Marius et Lévy, font les avia-mentos, et les trois premières ont un service de vapeurs.

La compagnie anglaise de l'Amazone fait un service régulier sur le rio Purus et sur ses affluents, l'Acre, le Yaco et le Pauhiny. Les principaux sitios qui se trouvent sur son parcours dans le Purus sont : Perseverança, à

250 kilomètres de Manaos; Paricatuba, 330; Ayapuà, 365; Arumà, 430; Campinas, 585; Guajaratubà, 630; village de Bôa-Vista, 660; Abafury, 710; Parana-Pixûna, 750; Piranhas, 770; Andarahy, Itatuba, 790; Jatuaràna, 800; Arumâ, 860; Scutiry, 880; Bom-Principio, Tanagerià, 900; Bacury-Pary, São-Sebastião, 950; Jaturu, 1,000; Nova-Olinda, Horesta, 1,030; Puripy, 1,080; Tapanà, 1,100; Caridade, Porto-Alegre, 1,140; Conceição, Cavatia, 1,195; Salvação, 1,250; Jadibarù, Reponso, Asaleia, Canutama, Aliança, 1,290; Boa-Esperança, Bella-Vista, Calasans, 1,330; Santo-Antônio, Jardins das Damas, 1,350; Urucury, Vista-Alegre, São-Sebastião, 1,400; São-Braz, Carmo, Assahytuba, Santa-Eugenia, 1,440; Passià, Teuhiny, Labrea, 1,500; Ituxy, São-Luiz, 1,560; Mabedery, Providencia, 1,700; Memoriazinho, Sepatiny, Santa-Helena, Hyutanahà, Espiritu-Santo, Searihan, Memoria, 2,050; Terruhâ, Ponso-Alegre-Pauhiny, Quiciha, Sinimbu-Anajaz, 2,650.

Les escales du service de l'Acre sont : Fortaleza, Tambaqui, Bôa-Esperança, Volta do Acre,

Santo-Antonio, Apuhy, Madeirinha, Atinary, São-Paulo, Lua-Nova, Andirà, Mundo-Novo, Bôa-Vista, Caqueta, Gloria, Humaytha, Bôa-União, Apiahy, Baixa-Verde, Catuàba, Panorama, Empreza, Bocca do Riosinho, Anajaz, Bem-Posto, Juà, Hores, Cajueiro, Horestá, Europa, Santa-Anna, Miritysal, Tamandaré, Cameta, Itapeto, Porto-Novo, Maracajù, Manaleão, Bom-Lugar, São-Jose, Trombetas, Arapixy, Rio-Branco, Pacatuba, São-João, Valhame-Deus, bouche du Yaco.

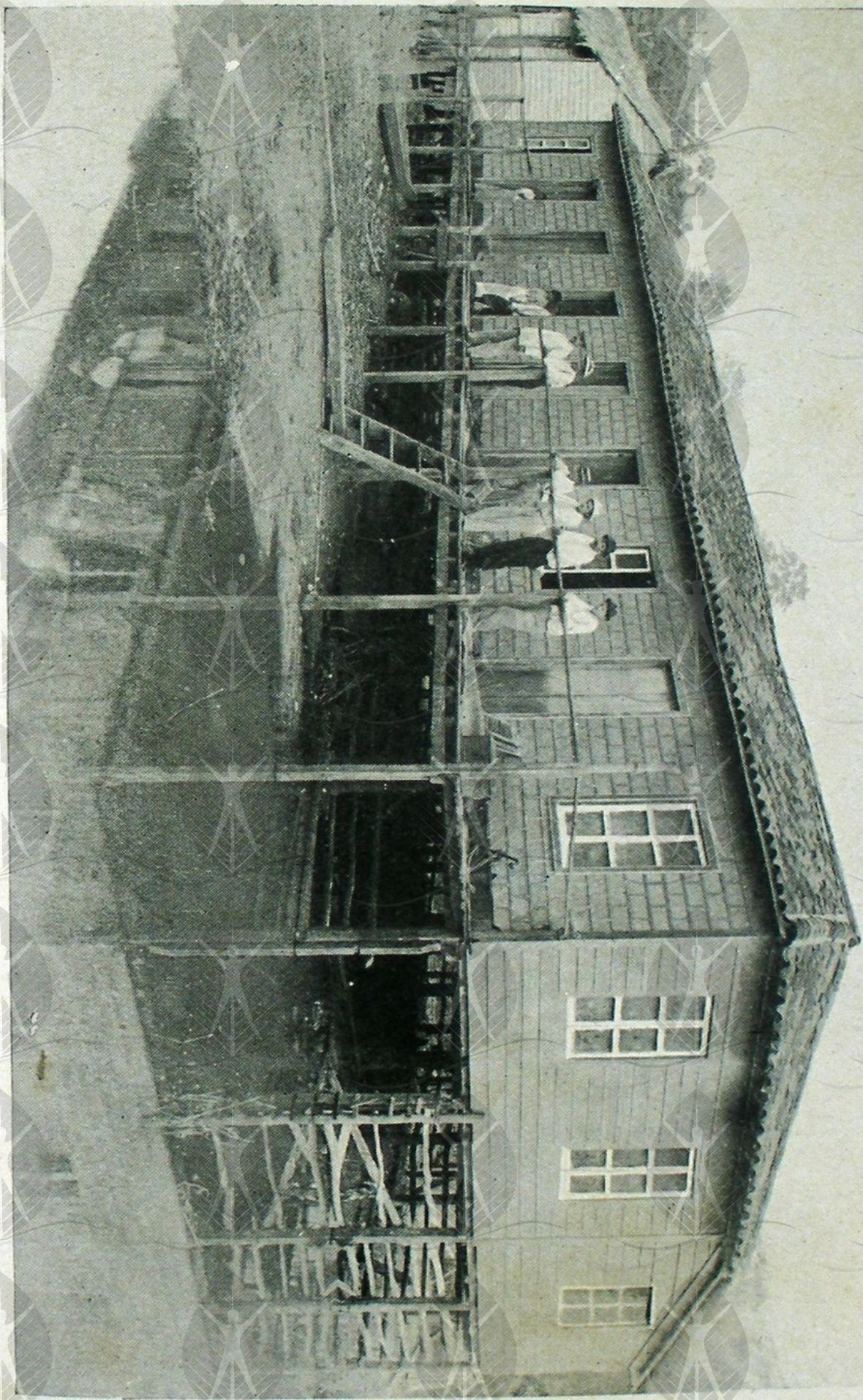
Les escales du service du Yaco sont : Caiete, Desengano, São-Caetana, bouche du Macahuan, Maracanà, São-José, Mercès, Bôa-Esperança, Santa-Clara, São-Sebastião, Santa-Maria, São-Francisco, Silencio, Capivara, San-Jorge, Piedade, Santa-Theresa, Macapà, Barcelona, Novo-Desterro, Itatinga, Atalante, Santa-Cruz, Aracajù, Chandless, Juruàzinho, Andrade, São-Vicente, Pinto, São-José et Santa-Barbara.

Celles du service du Pauhiny : Monte-Verde, Monte-Escuro, Serra-Leãa, Saccado, Santa-Carolina, Ipuranga, Monte-Bello, Sudarahy, Matto-

Grosso, Monte-Môr, Salva-Vidas, Barreso, Saccadinho, Caccalinho, Cachoeira, Céu-Aberto, São-Helena, E.-Santo, Santa-Maria, São-João, bouche du Moaco, Sumauma, Santa-Felicia, Santa-Joachim, Nazareth do Xingu, Cantagallo, Monte-Alegre, Peniry, Ponso-Alegre, bouche du Tiuhiny, Maripurà, Restauração, Occo do Mundo, Boa-Fé, Santa-Cruz, São-Leopoldo, São-Lourenço, São-Miguel, Suory, Boé-Hora, São-Elvas, Victoria, Sinimbù, bouche du Inahiny, São-Paulo, Desterro, Bom-Lugar, Seruhiny, Canto-Escuro, Inferno, bouche du rio Acre.

Le Juruà était connu dès le milieu du seizième siècle. En 1560, l'Espagnol Pedro de Ursua descendit du Pérou par cette rivière sur l'ordre du vice-roi marquis de Castañete et y fut assassiné par deux de ses officiers épris de sa femme, la belle Iñez. Chandless la remonta sur un parcours de 1,814 kilomètres en 1867, et dut retourner attaqué par les Indiens Mauas. C'est la plus moderne des rivières à gomme élastique, quoique venant immédiatement après le Purus comme production.

BARACON MARIUS ET LÉVY, SUR LE TARAUACA



Sur la partie inférieure de son cours, jusqu'à Caranary, ses rives sont basses et, comme le Javary, il est malsain, mais son cours moyen jusqu'au confluent du Tarauaca et cet affluent lui-même sont sains, et de nombreux sitios ayant de petites cultures se trouvent sur ses bords. Comme le Purus et le Javary, cette rivière serpente en méandres et les navigateurs en comptent les étapes par plages et par coudes.

Le Jurua prend sa source en territoire péruvien. Une des petites rivières lui donnant naissance, le Mûa, n'est séparée d'un affluent de l'Ucayali que par un isthme d'une quarantaine de kilomètres et forme même une voie de contrebande pour passer de la gomme en territoire péruvien. Son haut cours, au-dessus du confluent du Tarauaca, le Mûa, et le Tarauaca avec ses sous-affluents Ambira et Jurupary, sont excessivement riches en gomme. Un des principaux baracons de la rivière est celui de la maison Marius et Levy, à la bocca do Tarauaca, avec des seringas importants sur cet affluent. Le Français Lumière exploite, depuis une quinzaine d'an-

nées, des seringaes sur l'Ambira. Le Mûa et les sources du Jurua sont très riches en caucho et occupent un grand nombre de Péruviens.

Les maisons Mello et C^a et Marius et Levy font des aviamentos et ont un service de vapeurs sur le Jurua. La Compagnie Amazone y a un service régulier avec les escales suivantes en partant de Manaos : Manacapurù, 100 kilomètres; Anama, 196; Anory, 215; Codajaz, 305; Badajoz, 430; Coary, 600; Teffé, 800; Fonte-Boa, 1,040, sur le Solimões; et Juruàpuca, 1,550; Gavião, 1,660; Popunhas, 1,780; Chué, 1,960; Marary, 2,000. Aux hautes eaux, de petits vapeurs remontent jusque dans le Mûa et l'Ambira.

La troisième grande rivière de plaine, le Javary, sert de frontière avec le Pérou et j'en ai parlé dans mon ouvrage *le Pérou*.

Entre ces trois grandes rivières coulent des rivières secondaires dont les eaux sont également données par les pluies : le Jutahy, le Teffé et le Coary. Le Jutahy, dont le cours a 650 kilomètres, a pris tout récemment une grande importance

par sa production de gomme élastique, ses principaux affluents sont : le Maçahary, le rio Preto et le Maruhos. Le Teffé (le Profond) est encore incomplètement exploré, il n'est navigable qu'aux hautes eaux et pour des vapeurs de faible tonnage seulement. Il se jette dans un lac circulaire d'environ 14 kilomètres de diamètre, qui se déverse dans le Solimões par un canal de 10 kilomètres de long. C'est sur la rive droite de ce lac qu'est située la petite ville de Teffé, ancienne Ega, dont le missionnaire Samuel Fritz a bâti les premières maisonnettes en 1668, en y groupant une petite tribu d'Indiens.

Teffé jouit d'un climat très salubre, et la ville est charmante d'aspect ; mais, comme Borba du Madeira, elle a perdu considérablement de son importance depuis l'exploitation du caoutchouc, ayant été désertée pour les seringas ; elle n'a plus que 1,200 habitants au lieu de 7,000 qu'elle comptait autrefois.

Quand, longeant la rive droite du Solimões, on passe devant la bouche du déversoir du lac de Teffé (bocca do Teffé), on est surpris de voir

apparaître, sur la falaise, une gracieuse maisonnette à clocheton, qu'entourent des cultures alignées avec une régularité européenne, et vos compagnons de voyage vous disent en la montrant : « Les Pères français. »

D'ailleurs, votre capitaine s'arrêtera invariablement à ce petit port : les vapeurs de rivière y prennent des médicaments et des vivres frais, y débarquent souvent des malades, confient aux Pères le soin d'enterrer quelque pauvre seringueiro mort en cours de route et, quelquefois même, s'y débarrassent d'un compagnon de voyage gênant ou dangereux. Mais ce n'est pas seulement le port de bon secours du Solimões, l'essaim d'enfants qui vous entoure, à votre débarquement, vous montre que le but de la mission est l'éducation des jeunes Indiens.

Le R. P. Libermann vous recevra à bras ouverts, et, quand vous aurez partagé avec lui le frugal repas de farine de manioc, de maïs grillé et de bananes, il vous montrera l'école de la mission et ce qu'elle a de plus intéressant surtout : ses ateliers d'arts et métiers.



REMATE DE MALES, RIVIÈRE JAVARY

La cloche appelle les petits apprentis au travail et, soudain, le bruit cadencé des marteaux, le sifflement des scies couvrent le chant des cigales de la forêt. Ici, c'est l'atelier d'ajustage ; le fer tinte allégrement, les forges ronflent, les enclumes vibrent. Un brave Père breton, ceint du tablier de cuir, les bras nus, commande son groupe de petits frappeurs, et, sous les lourds marteaux, les étincelles jaillissent, le fer se façonne : ce sera un essieu, ou un soc de char-
rue ; car, pour ne pas gaspiller les faibles ressources de la mission, toutes ces pièces que nous voyons distribuées formeront des outils, des décortiqueurs, des moulins à canne, des charrettes qui viendront s'ajouter au matériel déjà en service sur la plantation. Sous le hangar voisin c'est la menuiserie ; dans un autre atelier des enfants taillent des vêtements et font des chaussures pour l'usage de la petite colonie. A un nouvel appel de la cloche, la petite usine se tait, les enfants cessent les travaux manuels pour la lecture, l'écriture et l'instruction morale.

Derrière l'habitation, 40 hectares défrichés

s'étendent, plantés de manioc, maïs, canne à sucre, bananes ; et, aux heures les moins chaudes de la journée, tous les enfants travaillent à entretenir ces cultures. Les récréations elles-mêmes conservent le caractère d'utilité, elles sont employées à la chasse, à la pêche et à des collections zoologiques.

Voulez-vous connaître comment s'est fondée cette merveilleuse petite colonie ? Interrogez les gens de Tefé. Ils vous diront qu'il y a cinq ans débarquèrent sur cette falaise, dans la forêt vierge, deux missionnaires et trois frères coadjuteurs. Ils élevèrent d'abord un misérable abri de palmier ; puis la rive du grand fleuve retentit de leurs coups de hache : les nouveaux venus attaquaient résolument la forêt. Un à un les grands arbres tombèrent autour de la hutte ; ils travaillaient sans relâche, sous un soleil brûlant, harcelés par des légions de moustiques, les vêtements en lambeaux, la fièvre dans le sang. De leurs vapeurs les fils du pays regardant avec étonnement ces étrangers raillaient leurs efforts et leur misère.

L'impénétrable muraille de verdure recula lentement, la lutte fut longue, et combien pénible ! Les petites croix du cimetière de Teffé nomment les braves qui succombèrent dans cette téméraire entreprise.

Mais l'homme l'emporta sur la nature. L'amoncellement d'arbres coupés et de broussailles fut brûlé, une maison, une chapelle, des ateliers s'élevèrent ; la terre péniblement conquise fit croître avec toute son ardeur sauvage les semences qu'on lui confia. Les pirogues indiennes s'habituaient à visiter la mission où elles trouvèrent bon accueil et des enseignements utiles ; et bientôt il en vint de toutes les rivières pour confier leurs enfants à ses soins.

Ainsi fut établie la mission de Teffé, la plus jolie ferme agricole du Solimões, que beaucoup voient aujourd'hui avec envie, et même avec jalousie, oubliant ce qu'elle coûta de souffrances et d'énergie à ses créateurs.

Les Pères du Saint-Esprit ne s'en tiennent pas là, ils ont déjà remonté les rivières adjacentes et sont allés, au fond des forêts, trouver les Indiens

dans leurs villages. Ils aspirent à s'établir parmi eux, afin de les préparer, par l'éducation morale et l'instruction, à résister aux effets funestes que le contact de notre civilisation égoïste produit invariablement sur leurs intelligences enfantines et irresponsables. Ces résultats et cette tâche sont dignes du grand prélat Mgr Alexandre Le Roy, supérieur de la congrégation du Saint-Esprit, qui en est le promoteur ; il faut espérer que le concours de l'État de l'Amazone ne lui fera pas défaut pour poursuivre l'œuvre grandiose commencée avec de si faibles moyens.

CHAPITRE VIII

LES AFFLUENTS DU NORD DE L'AMAZONE

Les grands affluents du nord de l'Amazone. — L'Iça ou Putumayo et le Japura. — Rio Negro : le canal du Cassiquiare. Son bassin gommifère. — La concession du Cassiquiare à un syndicat. — L'Uaupès. — Le rio Negro supérieur et ses rapides. — Le rio Negro inférieur. — Le Padauriy et le rio Preto. — L'élevage sur le rio Branco. — Les plantations naturelles d'heveas des rives du Caurès. — Les rives du rio Negro sont salubres et éminemment propres à la culture. — Les affluents du nord de l'Amazone sont moins riches en gomme élastique que les rivières du sud et, pour cette raison, n'ont pas profité de l'immigration céarense.

Les trois grands affluents du nord, l'Iça, le Japura et le rio Negro, sont infléchis parallèlement à l'Amazone par le massif montagneux qui sépare le bassin amazonien du bassin orénoquien.

L'Iça — le Putumayo des Colombiens — naît, par le Guamues, du lac Cocha, au nœud des Andes d'où partent les trois Cordillères colom-

biennes qui, dans leurs deux entre-chaînes, font écouler au nord le Magdalena et son jumeau le Cauca. Sur son cours de 2,000 kilomètres, 1,480 kilomètres sont navigables pour les vapeurs, et les barques remontent jusqu'à 100 kilomètres à peine du lac Cocha.

Raphael Reyes, en 1874, se laissa porter par le courant du Putumayo de son affluent Guamues au Solimões. Simson en 1876 et Crevaux en 1879 ont décrit son cours. Jusqu'ici les rives de cette rivière n'ont pas offert une production rémunératrice aux chercheurs de gomme élastique et elle est peu habitée.

Le Japurà (Caquetà, Hyapurà) naît dans les Andes colombiennes à une faible distance au nord de l'Iça. Sa différence de niveau du pied des Andes à son embouchure n'est que de 142 mètres, alors qu'elle est de 175 mètres pour l'Iça. Il déverse 5,000 mètres cubes par seconde contre 2,000 pour cette rivière parallèle, sa longueur elle-même (2,800 kilomètres) est supérieure de 1,155 kilomètres au cours de l'Iça et, malgré cela, il présente deux chutes

obstruant la navigation de son cours. C'est que le Japura n'a pas encore égalisé sa pente. Il coule d'abord sur un plateau de grès que bordent en arc de cercle les collines d'Araracuara et de Yimbi, traverse cette bordure en se creusant la tranchée d'Araracuara et retombe par un saut de 30 mètres sur un deuxième plateau de grès également bordé d'une autre ligne de collines concentrique à la première, d'où il s'échappe par le rapide de Sihare.

Spix et Martino en 1820, Silva Continho en 1884, ont remonté ce fleuve jusqu'à la chute d'Araracuara; Crevaux l'a parcouru en 1878-79 et il a laissé un bon souvenir chez les Indiens, tellement que, lorsque mes amis les Pères Parisier et Kermabon, visitèrent les Indiens de l'Apapuri en 1900, ceux-ci leur dirent qu'ils étaient heureux de voir en eux des frères de leur ami Crevaux.

Le Japura est un magnifique fleuve, presque aussi large que le Solimões, mais il est peu profond. On ne peut atteindre la première chute, avec un petit vapeur, que pendant la saison des

hautes eaux et, même à ce moment, ses forts courants rendent sa navigation pénible et même périlleuse, et beaucoup de rapides ne peuvent être passés qu'autant que l'on connaît bien le canal et le bras le plus profond. A la saison des basses eaux, le fleuve se rétrécit tellement qu'il semble disparaître pour ne laisser voir que d'immenses plages de sable et, seules, les pirogues peuvent s'y engager. Ses eaux sont claires et limpides et les rives de son haut cours sont relativement saines.

L'affluent Apapuri a une communication prétendue avec le rio Negro, mais elle ne semble pas intéressante, cette rivière ayant elle-même plus de trente chutes, demandant, d'après les Indiens, plus de deux mois pour être franchies.

On peut dire que la colonisation n'a pas encore pénétré dans le Japura ; on n'y compte aujourd'hui, à part les Indiens plus ou moins sociables, que deux habitations, l'une près de l'embouchure, l'autre dans le parana Anache.

Le Japura inférieur est malsain. Sur les 500 premiers kilomètres de son cours, à partir

de son embouchure, ce fleuve communique par une multitude de paranas, plus ou moins navigables pour des canots, avec le rio Negro et le Solimões. Toute la surface de territoire en forme de fer de lance, comprise entre le Solimões et le rio Negro, est, en effet, à demi lacustre, et les forêts en sont en partie inondées aux hautes eaux. De très grands lacs, dont le plus grand et le plus profond est le Codajaz, restent comme témoins de l'ancienne mer intérieure et rayonnent en une infinité de bras, d'igarapés, qui, suivant la saison et les crues, les remplissent des eaux du rio Negro, du Japura ou du Solimões. Ce territoire est assez abondant en arbres à gomme (heveas) comme j'ai pu le vérifier par mes explorations sur les rivières de communication Codajaz, Jahu, Caurès et Unini, et il y a tout lieu de croire que le Japura qui n'a maintenant que quelques seringas exploités près de son embouchure prendra une importance croissante quand les seringueiros se porteront de ce côté.

Le rio Negro, la « rivière Noire », appelé par les indigènes Quiary, Gurigua-Curù, Urùna et

Guaranà-Guasama dans son cours inférieur et Uéneya ou Uencassu au-dessus des rapides, vient immédiatement après le Madeira pour sa masse liquide, déversant environ 10,000 mètres cubes par seconde. Ses sources sont mal déterminées.

« Les eaux courantes et portages faciles qui rattachent le haut cours de l'Orénoque à celui du rio Negro, ont fait chercher les sources de ce dernier fleuve dans le voisinage de l'isthme d'Atabapo. Mais la rivière Guainia, qui naît à l'ouest dans les plaines que dominant les Andes colombiennes, aurait plus de droit à être considérée comme le vrai rio Negro, et plus encore le rio Uaupès, ou Ucuyaris, qui prend ses sources dans les vallées mêmes des hautes montagnes, au sud du Guaviare, l'Orénoque occidental. Le cours du rio Uaupès se continue avec la même orientation par celui du rio Negro, entre San-Joaquim et Barcellos; le lit des deux cours d'eau présente aussi les mêmes caractères géologiques (1). »

(1) Élisée RECLUS, *Géographie universelle*, p. 127, t. XIX.

Le haut rio Negro communique avec l'Orénoque par un canal naturel, le Cassiquiare. Les rives de ce canal ont été concédées par le gouvernement vénézuélien au syndicat de l'Orénoque ayant à sa tête M. Delort, qui se propose de reprendre l'exploitation du caoutchouc qu'il avait déjà commencée en 1898, sous la raison sociale « Compagnie française de l'Orénoque (1) ».

Cette concession ne renferme pas moins de 300,000 hectares.

Les rives du haut Orénoque, en amont du rapide Maipures, du Guainia ou rio Negro vénézuélien et surtout du Cassiquiare et de son affluent le Siapa, sont très riches en heveas. Les variétés d'heveas de ce bassin gommifère et parmi elles le micranda surtout, sont différentes de celles des grandes rivières du sud, et leur produit est de qualité sensiblement inférieure, restant bien supérieur cependant à la bor-racha fraca que nous trouvons sur les affluents

(1) Un syndicat de New-York a acheté cette concession.

du bas rio Negro et sur quelques seringaes du Solimões.

Sur les rives du Cassiquiare on emploie le procédé du mirity pour accélérer la récolte du latex. Ce procédé a sa raison d'être parce que les arbres sont en général moins gros et donnent moins de latex que dans les rivières du sud. Il consiste, comme je l'ai dit précédemment, à clouer avec de petites chevilles de bois dur, deux moitiés de pédoncules du palmier mirity, sur chaque hevea, de façon à former un V, au bec duquel est placé un seul gobelet ou tigelinha : le seringueiro, qui fait journellement quatre à cinq blessures au-dessus de ce V, n'a qu'une tigelinha à vider au lieu d'avoir à placer et vider autant de tigelinhas que de blessures faites, et il peut travailler un plus grand nombre d'arbres. Par contre, avec ce procédé, au lieu d'avoir 20 pour 100 de sernamby, on atteint jusqu'à 50 pour 100, ce qui est une perte très sensible.

Ce sont, en général, des Indiens qui font le métier de seringueiros dans tout le haut rio Negro, le Cassiquiare et l'Orénoque.

Un petit canal parallèle au rio Negro supérieur fait communiquer le ruisseau Baria, affluent du Cassiquiare avec le Cauabury affluent du rio Negro tombant au-dessous de la chute de Camanãos, mais il n'est pas navigable. Au-dessous du Cassiquiare, le rio Negro pénètre en territoire brésilien à la base de la « pierre de Cucuhy », une superbe borne de granit de 300 mètres de hauteur, et coule vers le sud jusqu'au confluent de l'Uaupès.

L'Uaupès, qui prend ses sources dans la Cordillère orientale des Andes colombiennes descend par une échelle de cascades et de rapides. Cette rivière produit un peu de piassava, mais n'a pas de seringas. On y recrute des Indiens qui sont employés sur les seringas du rio Negro supérieur et du Padauiry.

A partir du confluent de l'Uaupès, le rio Negro, qui continue la direction de cette rivière, descend par un escalier de vingt-cinq petites cachoeiras, allongeant dans son milieu un chapelet de petits îlots de granit. Cet escalier de 60 kilomètres, n'a que 15 mètres de différence de

niveau, aussi les montarias et batelons le passent assez facilement, dirigés par les bateliers exercés qui habitent São-Gabriel. En 1899, MM. Delort et Van der Cruyssen, ont pu y faire passer un petit canot à vapeur de 12 mètres de long. Le village de São-Gabriel est sur la rive gauche dans le milieu de ce parcours, il a peu d'importance commerciale, le trafic étant actuellement très faible entre le cours supérieur et le cours inférieur du rio Negro.

Au-dessous de ses rapides, le rio Negro s'élargit et se divise en un grand nombre de bras enserrant de longues îles. Quelques seringaes sont travaillés sur les nombreuses petites rivières qu'il reçoit : le Cababuri, l'Umuaia, et dans les environs du village de Santa-Isabel, la tête de la navigation à vapeur ; mais son affluent le plus important, avant son inflexion vers le sud, est le Padaury, sur sa rive gauche ; c'est le plus riche de tous en gomme élastique : on y récolte environ 100 tonnes. Le rio Preto, affluent du Padaury, donne de la piassava. Santa-Isabel exporte 80 tonnes de para, le village de Thomar 62, et Moreira 60.

A partir de ce point, le rio Negro présente au navigateur l'aspect d'une série de lacs. Plus large que l'Amazone, il a jusqu'à 50 kilomètres d'une rive à l'autre, en certains endroits. Son courant est très lent.

Il faut de bons pilotes pratiques pour conduire un vapeur entre ses îles basses, presque partout identiques. La rive gauche en grande partie inondable, n'a aucun village, seule la droite offre quelques terres élevées. La faible profondeur de la rivière oblige d'y avoir des vapeurs spéciaux : l'*Antonio Lemos*, de la Compagnie anglaise de l'Amazone, qui fait le service de Manaus à Santa-Isabel, cale 3 pieds et demi seulement, en charge. Ce vapeur, de construction toute récente, est à roue d'arrière, sa longueur est de 60 mètres. Il sort des ateliers Lobnitz et C^o Ltd, à Renfrew (Écosse). A un voyage que je fis en décembre avec ce vapeur, nous nous sommes échoués devant Barcellos; il fallut le décharger pour le renflouer, et l'on dut renoncer à atteindre Santa-Isabel.

Le rio Branco, « la rivière Blanche, » le seul

grand affluent du rio Negro inférieur, promet d'avoir une grande importance comme voie de communication entre la Guyane anglaise et l'Amazonie. Malheureusement, son cours supérieur présente des cachoeiras et, comme le rio Negro, il est, sur son cours inférieur, large et peu profond. Au mois de janvier 1901, je n'ai pas pu le remonter avec un canot calant 70 centimètres. Les savanes du haut rio Branco élèvent plusieurs milliers de bœufs pour l'alimentation de Manaus. Le climat est salubre et les terres y sont très fertiles pour toutes les cultures tropicales.

Si le projet de chemin de fer de Manaus au rio Branco est exécuté, cette rivière verra une colonisation excessivement rapide.

J'ai constaté la présence de quelques heveas sur les rives du rio Branco inférieur, mais il n'a pas de seringas exploités.

Barcellos, l'ancien chef-lieu de la capitainerie du rio Negro, n'a plus aucune importance aujourd'hui : la main-d'œuvre indigène, qui fit sa prospérité au temps du travail forcé, l'a déserté,

et ses environs n'ont pas présenté assez de richesse en seringaes pour y attirer une nouvelle population. Carvoeiro, sur un petit bras du rio Negro, n'a qu'une dizaine de maisons. Le Caurès, petit affluent qui débouche dans un lac du rio Negro, un peu au-dessus de Carvoeiro, a des seringaes; mais, faute de seringueiros, aucun n'était travaillé en 1901 pendant que je l'explorai. Cette rivière est très peu profonde : en janvier, je mesurai 30 centimètres seulement sur les bancs de sable de son embouchure, et je dus la remonter en montaria. Ses rives, comme d'ailleurs toute la bordure du rio Negro depuis Carvoeiro, sont composées de sable siliceux très perméable; aussi les arbres y sont-ils chétifs : par endroits, la forêt devient brousse. J'ai trouvé, dans les environs de Carvoeiro et sur les terres basses bordant l'Unini et le Caurès, des forêts entières d'arbres morts, tués par la sécheresse, et j'ai pu y jouir du spectacle, extraordinaire en Amazonie, d'une forêt en feu.

Il est évident que la perméabilité du sol est l'unique raison de cette végétation souffreteuse

que chaque sécheresse anormale détruit en partie, puisqu'en contact avec une forêt de petits arbres morts, j'ai traversé des forêts magnifiques sur les collines séparant le cours du Caurès de son petit affluent Mirity et aussi sur la petite ligne de hauteurs qui forment, à quelques kilomètres dans l'intérieur, la véritable rive du rio Negro, en arrière de ces sables rapportés par le courant.

Les seringas que j'ai rencontrés sur le petit affluent Mirity sont bien différents de ceux des rivières du sud : leurs heveas, dont la densité est très grande (15 à 20 à l'hectare), y sont mêlés à des bambous et à des palmiers mirity ; ils n'y dépassent guère 40 centimètres et n'ont en moyenne que 25 centimètres de diamètre. On ne trouve d'ailleurs pas de gros arbres dans les bas-fonds très marécageux où ils poussent. Si l'on détruisait les bouquets de bambous et les palmiers mirity qui encombrent cette forêt, on obtiendrait une véritable plantation naturelle d'heveas.

La petite rivière Jahu, le dernier affluent

notable de la rive droite du rio Negro, a son embouchure obstruée par une petite chute, au-dessus de laquelle elle est navigable pour un canot à vapeur sur environ 60 kilomètres de parcours, dans des méandres excessivement tortueux traversant de petits lacs, véritables nids de sauriens : peu de rivières peuvent produire d'aussi jolis spécimens de caïman amazonien — jacaré uassu.

Les seringaes du Jahu produisent 40 tonnes de gomme; mais ceux de l'embouchure ne donnent que de la borracha fraca. L'exploitation en est gênée en ce sens que cette rivière participe aux crues du Solimões aussi bien qu'à celles du rio Negro, et que ses terres basses sont tout au plus accessibles quatre à cinq mois de l'année. Braz, commerçant au village voisin d'Ayrão, est le principal patron seringueiro de cette rivière; mais, de plus, en 1901, une petite compagnie belge a commencé une exploitation sur la branche Carabinani.

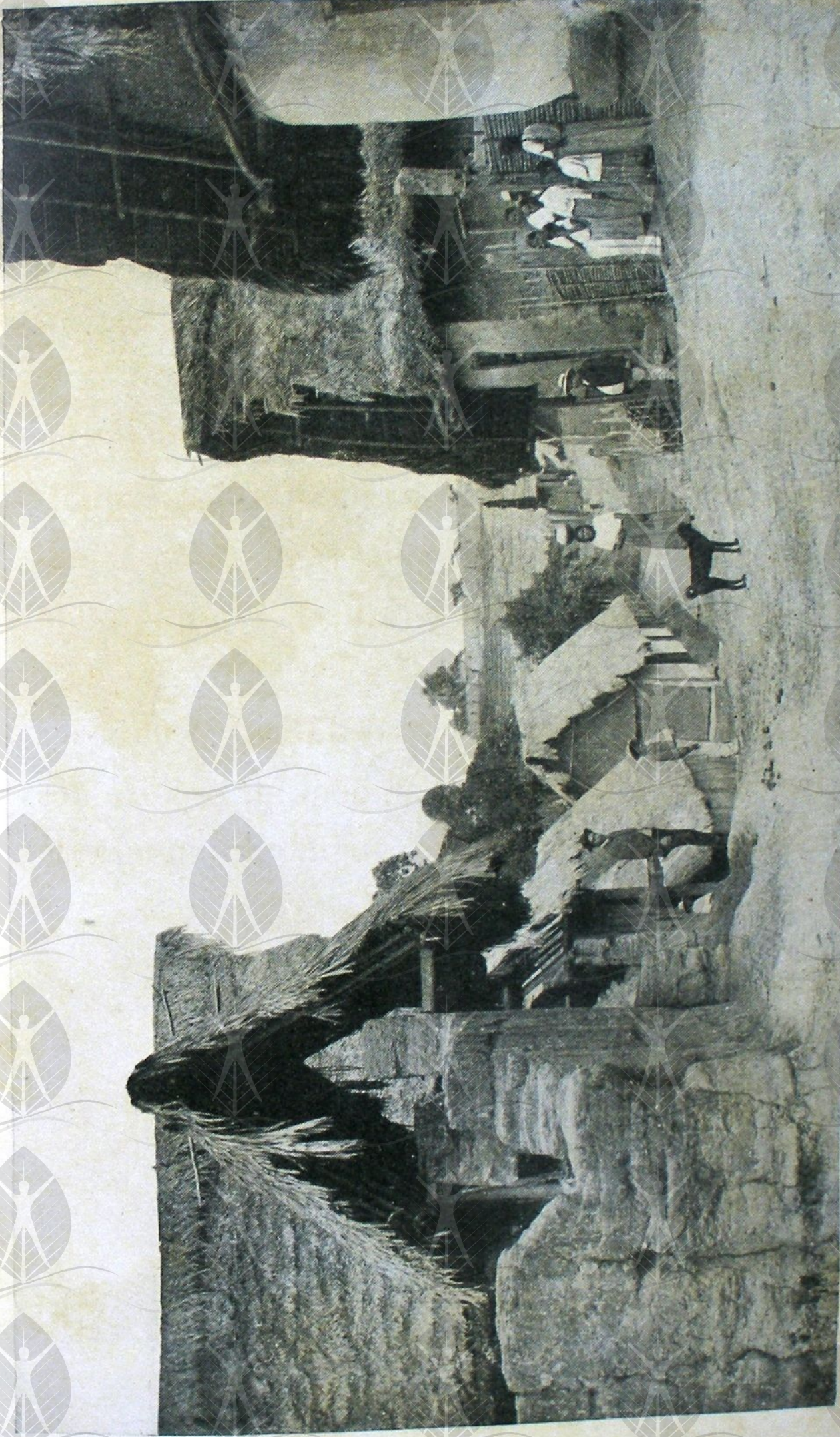
La rivière Jurupari qui, sur la rive opposée, débouche en face d'Ayrão, n'est pas visitée,

en raison des Indiens intraitables qui l'habitent.

Araujo Rozas et C^a, de Manaos, sont les aviateurs à peu près sans concurrence du rio Negro; ils y ont un service mensuel par le vapeur *Solimões*.

En résumé, les grands affluents septentrionaux de l'Amazone sont peu habités, parce qu'ils n'ont pas offert jusqu'ici une richesse en caoutchouc suffisante pour y attirer l'immigration céarense.

Le rio Negro est le plus salubre de tous les affluents de l'Amazone et on peut lui prédire des progrès agricoles rapides quand diminuera la fièvre de la gomme élastique.



VILLAGE DE RIOJAS, DÉPARTEMENT DE LORETO

CHAPITRE IX

SUPÉRIORITÉ DE L'AMAZONIE POUR LA PRODUCTION DU CAOUTCHOUC

Aucun pays du monde ne peut rivaliser avec l'Amazonie pour le caoutchouc. — Les réserves de ses forêts permettent de doubler sa production. — Les cultures de plantes à caoutchouc entreprises dans les divers autres pays tropicaux sont sujettes à beaucoup d'aléas, et il y a lieu de prédire que les déboires seront nombreux. — Les importateurs des États-Unis du Nord se sont assurés deux principales sources de production : l'une de rendement immédiat : la concession de l'Acre ; l'autre établie sur des prévisions : leurs plantations de castilloas au Mexique. — Pour la culture des heveas, c'est en Amazonie que l'on rencontre le plus de chances de succès : il suffit d'accroître la densité des arbres des plantations naturelles voisines des voies navigables.

L'Amazonie est par excellence le pays des plantes à caoutchouc. Sa forêt les contient presque toutes : depuis celles qui fournissent les meilleures qualités ou la plus grande quantité, et qui lui sont exclusives, comme les diverses

espèces d'heveas, des castilloas, des hancornias et plusieurs sapiums, aussi bien que celles de rendement ou qualité inférieure, que l'on exploite partout ailleurs que sur son territoire, tels que les landolphias ; jusqu'aux plantes à gutta : masarandubas, pindares, balatas.

Mais c'est l'hevea qui lui assure la suprématie dans la production, parce que c'est la seule plante qui ait donné lieu à une industrie extractive rationnelle et durable, qui puisse admettre des ouvriers civilisés, — des Européens même ; — tandis qu'une exploitation rémunératrice des autres plantes à caoutchouc entraîne leur destruction, et le plus souvent ne peut être faite que par l'intermédiaire de misérables nègres travaillant passagèrement à bon compte, poussés par quelques convoitises enfantines.

Aussi, pendant que la production de l'Asie et celle de l'Amérique centrale baissent depuis quelques années et que les plantes à caoutchouc de l'Afrique disparaissent, suivant le sort des intisys de Madagascar, sur lesquels les botanistes n'eurent pas même le temps de se mettre d'ac-

cord, la production de l'Amazonie croît constamment, et nous pouvons affirmer, après étude, qu'elle doublera quand la demande l'exigera.

Cependant, l'application des pneumatiques à l'automobilisme a accru si soudainement et dans de si grandes proportions la consommation des manufactures de caoutchouc, que cette industrie s'est émue dans la crainte de manquer de matière première, et a cherché à assurer son approvisionnement pour l'avenir : la chimie n'ayant pas jusqu'ici trouvé le remède, la culture des plantes à caoutchouc vint à l'ordre du jour.

Depuis 1860, les Anglais, toujours jaloux de s'affranchir de l'étranger pour l'acquisition des matières premières, avaient fait des essais de culture de plantes à caoutchouc, mais sans succès : leurs plantations d'heveas et de castilloas aux Indes ne donnèrent que des rendements insignifiants ou, faute de conditions d'assolement, dépérissent ; et ils ne furent pas plus heureux avec le ficus indica qui, pourtant, était dans son aire d'habitat. Ces essais, qui avaient été abandonnés, furent repris. Des expériences

satisfaisantes du jardin de la Trinidad conduisirent à la culture commerciale du castilloa sur une vaste échelle au Mexique, et les Américains ont dépensé plus de 3 millions de dollars pour le seul achat de terrains.

Des plantations de maniçobas (*manihot glaziovii*) et d'heveas ont été entreprises dans les colonies françaises de l'Indo-Chine, de la Casamance, du Sénégal, du Congo, de Madagascar et de la Nouvelle-Calédonie; au Congo belge, dans les colonies hollandaises des îles de la Sonde et dans les colonies anglaises.

Ces plantations n'ont pas encore fait leurs preuves, et l'on peut conjecturer, d'après les expériences du passé, que les déboires seront nombreux.

La plupart des plantes à caoutchouc et surtout en particulier l'hevea ne donnent du latex que dans des conditions tout à fait favorables d'assolement, d'humidité, de température et d'ombre : les heveas que l'on a préservés parmi les défrichements des bords des grandes rivières de l'Amazonie ne donnent plus de latex ; ceux

qui sont plantés à l'ombre des cacaoyers, près des habitations, en donnent très sensiblement moins que sur les seringas où le sol est cependant identique. Ces conditions requises ne sont pas encore bien connues et ne sont probablement pas faciles à rassembler.

La récolte du latex nuit à la santé des arbres ; elle n'est pas comparable à une cueillette de fruits, et, sauf pour l'hevea, la résistance de ces plantes aux saignées n'a pas été étudiée sérieusement. Les procédés d'extraction par les feuilles et brindilles n'ont pas donné de résultats pratiques.

Enfin les plantations ne pourront rémunérer les gros capitaux qu'elles absorbent qu'autant que le prix du caoutchouc se maintiendra suffisamment élevé et que sa consommation générale augmentera : il ne faut pas perdre de vue que la valeur actuelle de ce produit est considérablement faussée par l'impôt d'exportation de 22 pour 100 que supporte le gros de la production ; si l'Amazonie supprimait cet impôt et si le prix tout à fait anormal des vivres sur ses lieux

de production baissait, ses travailleurs pourraient encore poursuivre une industrie rémunératrice en vendant leur caoutchouc de 3 à 4 francs le kilogramme.

Il ne faut pas s'exagérer outre mesure les avantages que donne la proximité des arbres sur les plantations : ce ne sont pas les seringas où la densité des arbres est très grande, comme sur quelques affluents du rio Negro, qui donnent les meilleurs rendements, mais bien ceux où les arbres produisent individuellement plus de latex et de la meilleure qualité. Le travail du seringueiro ne comprend guère qu'une heure et demie de marche en moyenne, les deux tiers de son temps sont employés à faire les saignées, à placer et à vider les récipients et à coaguler le latex. La récolte sur les plantations demandera tout autant de soins et tout autant de main-d'œuvre.

Sous l'engouement des magnifiques perspectives que firent briller les partisans de la culture, les Américains ont depuis cinq ans engagé des capitaux énormes dans les plantations, et l'em-

ballement a été tel que l'on cite déjà nombre de bluffs qui ont pu se glisser parmi ces entreprises ; mais ils viennent de s'engager sagement dans la voie opposée, en s'assurant les immenses plantations naturelles du territoire de l'Acre.

D'ailleurs, c'est encore en Amazonie que les plantations de caoutchouquiers et particulièrement d'heveas ont le plus de chances de succès : c'est l'aire d'habitat du plus grand nombre de ces plantes ; on y peut choisir et multiplier sans crainte d'erreur, les meilleures espèces que l'on est à même de vérifier sur place, comme par exemple les heveas du Madeira (1), et pour cet arbre en particulier, il suffirait généralement de semer des graines ou de piquer de jeunes plants, entre les heveas des seringas naturels existants pour les transformer en quelques années et à peu de frais en véritables plantations. Ces plantations peuvent être établies dans les seringas

(1) La fraude est, en effet, facile dans la vente des graines, et l'on ne saurait toujours distinguer les graines de certaines espèces n'ayant aucune valeur de celles des meilleures espèces connues.

voisins des rives saines des grandes rivières et réunir ainsi des conditions de salubrité et de transport rendant la compétition de la plupart des autres pays très difficile.

Mais l'Amazonie n'est pas encore entrée dans la voie des plantations, les rares essais que nous y avons rencontrés, ne sont pour la plupart que des fantaisies de caboclos qui, dans les longs loisirs que leur laisse la pêche de la tortue, songèrent à ramasser quelques graines tombées de l'hevea ombrageant leur case, pour les répandre dans leurs cacaoyales ; les seringueiros attachent peu de valeur à leurs seringaes dont le nombre dépasse leur main-d'œuvre, ils les abandonnent successivement pour en chercher de plus productifs, et ne s'assurent presque jamais de droits de propriété.

Quand, à une journée de Manaus, on peut trouver de nombreux seringaes abandonnés qui donneraient au moins 200 kilogrammes de para par estrada, et que d'immenses surfaces comme les vallées du Japura, du Putumayo, du Marañon sont encore vierges d'exploitations, mais mon-

trent des heveas depuis 300 et même 650 mètres d'altitude (1), on a le droit d'être très sceptique sur le succès des plantations.

(1) Nous rappelons que nous avons rencontré de grandes étendues d'heveas à 650 mètres d'altitude, au pied de la Cordillère péruvienne dans les régions inexplorées. — Voir l'ouvrage : *le Pérou*.

CHAPITRE X

CONCLUSION

La fièvre jaune est le cerbère qui garde l'Amazonie contre l'invasion des étrangers. — Les régions les plus malsaines et les moins accessibles de l'Amazonie sont les plus productives en caoutchouc et attirent la population. — Les rives de la plupart des grandes rivières de l'Amazonie sont saines et propres à des cultures rémunératrices et même à l'élevage. Jusqu'à présent, l'industrie extractive a nuï au développement agricole, et seules les grandes villes de Para et de Manaos ont profité directement de la richesse qu'elle produit. — Pour que la stabilité économique de l'Amazonie soit assurée et son progrès réel, il est nécessaire que le travail ne s'y applique pas exclusivement à l'extraction du caoutchouc, mais que la richesse lui provienne de plusieurs sources aussi indépendantes que possible les unes des autres : agriculture, mines et industries forestières. — Infériorité de l'Européen sur le « caboclo » comme colon isolé. — Comme l'Afrique équatoriale, l'Amazonie est une grande réserve pour l'avenir, mais elle a la supériorité de ses grandes voies naturelles de communication. — L'Amazonie est surtout ouverte aux moyennes et aux grandes entreprises.

En 1850, le terrible fléau de la fièvre jaune, fit son apparition à Para, et fit périr les trois

quarts de ses habitants, alors environ 20,000. Depuis, il semble s'être habitué graduellement à reconnaître et à épargner les siens, il n'a pas empêché la population de la ville de sextupler. Mais il est resté là, intraitable Cerbère, gardant la porte de l'Amazone contre les étrangers, révélant sa présence en choisissant de temps à autre une victime parmi les nouveaux venus.

Cette immunité à peu près complète des nationaux leur a fait négliger la protection qu'ils doivent à leurs hôtes. La grande ville qui, sous ce climat, réclame des conditions sanitaires toutes spéciales, est restée bien inférieure sous ce rapport à la plupart des ports que nous pouvons lui comparer, dans nos climats tempérés; aussi a-t-elle acquis au dehors une réputation exagérée d'insalubrité.

Aujourd'hui Para profite de l'expérience et de l'exemple des grands ports. Un comité d'hygiène publique a été constitué, il a déjà entrepris de nombreux travaux sanitaires, et les Paraenses soucieux de leurs intérêts facilitent sa tâche. Les nouvelles avenues, habitées en général par

des Européens, sont bien aérées et leurs constructions contrastent agréablement avec le vieux Para. Nous aimerions voir l'initiative privée établir quelques hôtels présentant les conditions nécessaires d'isolement, d'aération, de propreté et de désinfection qu'offre par exemple l'hôtel Derby à Pernambuco.

La ville de Manaus, plus jeune, a mieux profité des progrès de l'hygiène moderne. Quant aux rives de la majorité des grandes rivières, elles sont très saines. Mais là aussi une réputation mal fondée d'insalubrité s'est répandue au dehors ; elle provient de la marche anormale que l'exploitation du caoutchouc a fait suivre à la colonisation de l'Amazonie.

C'est dans les régions les moins accessibles, les moins aérées, les plus marécageuses et partant les plus fiévreuses, dans le réseau inextricable des petits cours d'eau et des canaux qui forment les grands fleuves amazoniens, que les plantes à caoutchouc sont le plus productives et en plus grand nombre, et c'est là que se porte la population ; tandis que les colonies si salubres

et jadis si prospères du rio Negro sont abandonnées, et que l'agriculture qui manque de bras suit une marche très lente, même sur le chemin des seringas.

C'est ainsi que l'industrie extractive a nui à la colonisation de l'Amazonie. Si elle disparaissait brusquement, les estradas se refermeraient et il ne resterait qu'un vague souvenir de ses audacieuses incursions dans les forêts, et des contes merveilleux sur les richesses, les crimes et la vie étrange de ses armées de seringueiros. Seules jusqu'ici, les grandes villes de Para et de Manaos ont profité de cette industrie, en employant une partie de la richesse qu'elle produit à leurs travaux publics.

Le moment est venu où l'agriculture doit reprendre son essor pour affermir la stabilité économique du pays; le prix élevé atteint par toutes les denrées de consommation rend d'ailleurs maintenant l'industrie agricole aussi rémunératrice, sinon plus, que l'industrie extractive du caoutchouc. Après l'agriculture, et avec son aide, l'exploitation des nombreuses richesses

minières et, en premier lieu, des lavaderos aurifères que possèdent toutes les rivières, sauf peut-être quelques rivières de plaine du sud, pourra être entreprise et les essais font conjecturer son succès. Enfin les innombrables ressources des forêts engendreront des industries pour l'exportation ; on ne verra plus, anomalie incroyable, les colons construire leurs habitations dans la forêt avec des sapins du nord. Alors l'Amazonie ne sera plus, comme aujourd'hui Manaos, dans une forêt vierge : le matto grosso sera dompté.

Les 5 millions de kilomètres carrés de l'Amazonie sont un gros morceau pour la colonisation, — comme l'Afrique équatoriale, l'Amazonie est une grande réserve pour l'avenir, — mais ses grandes voies naturelles de communication lui assurent un immense avantage, et leurs bordures verront un peuplement rapide. Présentement les conditions pauvres et surtout trop différentes des nôtres dans lesquelles vivent les métis indiens et noirs et les Céarenses, engendrent de nombreuses difficultés pour l'immigration des petits

colons européens. Là, comme au Pérou, l'élément anglo-saxon est désirable pour apporter un niveau de vie matérielle, un souci du confort, plus en rapport avec le monde civilisé. Notre paysan de France mourrait de faim sur un vaporet amazonien avant d'atteindre sa concession s'il tentait de se faire colon en Amazonie. Le caboclo indigène, au contraire, demande peu de chose au commerce, une centaine de mètres carrés défrichés suffisent pour son manioc, et la rivière fournit le reste de sa nourriture. Quand la vue du vieux caboclo baisse et que sa main tremble pour flécher la tortue, il considère son rôle comme fini ici-bas et il souhaite la vie future que lui enseigna le missionnaire.

Si ces conditions nous empêchent, pour le moment, d'engager nos compatriotes dans la colonisation de l'Amazonie comme colons isolés, avec de faibles capitaux, elles ne gênent pas les moyennes et les grandes entreprises. Par moyennes entreprises, j'entends ici, à part le commerce existant sur lequel j'ai suffisamment renseigné le lecteur, les petites exploitations

agricoles exigeant environ 100,000 francs de capital.

Ces exploitations doivent viser des cultures multiples, mais en particulier surtout celles dont les produits peuvent s'écouler immédiatement dans le pays même. La consommation de Manaus et de Para est un débouché énorme qui ne comprend pas seulement l'alimentation de ces grandes villes, mais celle de toute la population occupée à l'industrie extractive. Il suffit de considérer le prix des denrées alimentaires, lesquelles, pour les quatre cinquièmes, peuvent être produites dans le pays, pour voir les bénéfices à tirer par la culture et l'élevage. L'exploitation des seringaes les plus accessibles peut faire partie de beaucoup de ces entreprises et aussi celle de certains produits forestiers très abondants, comme les fibres de palmier, des huiles de graines et de la noix du Brésil. Enfin, la culture de l'hevea peut alors s'y joindre sans risques.

Ces exploitations, dirigées par des Européens connaissant suffisamment les cultures tropicales

et les besoins du pays, sont assurées de donner de très gros bénéfices. Déjà de nombreuses fermes de culture et d'élevage, principalement entre les mains de descendants de Portugais, sont prospères. Elles disposent d'une main-d'œuvre sédentaire et peu coûteuse, issue des Indiens qui étaient sur place. La même main-d'œuvre peut encore être groupée sur beaucoup de points, si on ménage ses mœurs et respecte son indépendance. En Amazonie, un petit village se forme très vite autour du magasin d'un Européen. Enfin, dans beaucoup de travaux la main-d'œuvre céarense peut être employée malgré son prix plus élevé.

Si les exploitations européennes sont encore rares, cela tient beaucoup à ce que les Israélites, les Marocains et les Arméniens qui composent la majorité des étrangers sont, par aptitudes et par traditions, plus commerçants qu'industriels.

Quant aux grandes entreprises, elles visent l'établissement des diverses industries européennes dans le voisinage des villes, ou l'achat de grandes concessions gommifères présentant

en même temps des intérêts futurs considérables par leur position, comme en présentent, par exemple, les compagnies du Cassiquiare, du district de l'Acre, du Caupolican, le chemin de fer Mdeira-Mamaré et les nombreuses voies andines.

Ces entreprises demandent à être conduites par des hommes pourvus de sérieuses connaissances techniques, bien au courant des difficultés naturelles et politiques qui les attendent et décidés à les vaincre. Ces hommes, rares en tous pays, même en Angleterre et en Amérique, le sont plus encore en France, mais ils ne sont pas introuvables et deviendront de plus en plus nombreux à mesure que le Français recevra une éducation plus pratique et comprendra mieux ses intérêts.

FIN

APPENDICE

Liste des principaux articles écoulés par les baracons de seringueiros, par ordre de provenance

1^o Produits brésiliens (dits nationaux)

DE RIO-DE-JANEIRO

Pantalons, riscado grosso, assortis.

Pantalons, drill azul, assortis.

Chemises, camisas riscado grosso, assorties.

Caleçons.

Chapeaux de feutre, de massa.

Bière, cerveja (marque Franciskanerbraü, de Rio-de-Janeiro).

Carne secca (provenance argentine par maisons de commissions). Sous double sac.

Bottines à élastiques.

Tabaco veado.

Savon, marque Familiar (par arroba).

Agua florida (par demi-grosses de $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ bouteille).

Café (par exemple, Villela et C^a).

Bougies, velas stearinas de Jonseca et Irmãos.

Conserves de viande de Buenos-Ayres, en boîtes d'une et 2 livres.

DE PERNAMBOUC

Cachaça, par barils de 50 litres.

Vins (liqueurs) d'ananas, de janipapa, de caju.

Sucre, azucar branco tres estrella (par demi-barriques).

Cognac, marque tres estrella (par caisses de 12 bouteilles).

Vermout national.

Genebra, imitation.

DE MARANHÃO

Farine de manioc (qualité d'agua), par paniers de 30 kilos.

Maïs, sacs de 60 à 80 kilos.

Hamacs.

DE CÉARA

Fromage, queijo.

Hamacs.

Confiture de goiabade (latte de 0^m,600).

DE BAHIA ET RIO-GRANDE

Cigares à bon marché.

DE PARA

Pantoufles, chinellas (pour hommes, femmes et enfants).

Casquettes.

DE MANAOS

Savon, marque Cronfield (représentant Booth C^o).

Bolache, biscuits faits à Manaos.

Pantorade, —

Rosca, —

Pirarucú.

Cachaça, par « garafons ».

Sel (représentant Booth C^o).

Haricots (provenance Portugal).

Cierges.

Tijelinhas, par grosses.

Baldas, —

Vinho Claret (maison Andressen).

Brai pour canots.

Étoupe pour canots.

Alcool à brûler.

Savonnettes (David frères).

Anis en grains (importé).

DE PARA

Tous les articles précédents par commissionnaires et les spécifiques brésiliens pour pharmacie, comme :

Café Beirão.

Pilules, salvadores das crianças.

Pilules, carmelitanes.

Élixir contre la jaunisse (c. ictericia).

Opodeldock.

Cabeca de negro.

2^o *Marchandises de provenance française.*

Chemises blanches sans col ni manchettes (à très bon marché).

Gilet tricot coton, camisas de meio, article de Troyes, écrus et couleurs.

Pipes en bois, article Saint-Claude (16 à 60 francs la grosse).

Peignes divers en caoutchouc durci (pas de celluloid).

Brosses à dents.

Boutons nacre et porcelaine.

Agrafes.

Chapeaux de paille 3 1/4 à 4 1/2 (6 à 15 fr. la douzaine).

Papier à lettres (50-50). Exemple : Marion, diplomate.

Réveille-matin (article allemand à 2 marcs).

Pendules assorties (de 8 à 15 fr.).

Couteaux de poche.

Couteaux dits faca (d'après Collin's), gaines à part.

Petites glaces.

Papier à cigarettes.

Bouchons coniques, longs.

Plomb de chasse.

Capsules en boîtes fer.

Agua Oriza. Exemple : Legrand, Paris.

Essences à bas prix. Exemple : Vibert, Paris.

Poudre de riz.

Cosmétiques noirs.

Savonnettes (2 à 5 fr. la douzaine de boîtes de 3).

Biberons, mamaderas.

Plumes et crayons.

Pharmacie : Fleurs de camomille, malcella.

— Fleurs de sureau, sabughero.

— Cannelle en peau.

— Arnica.

— Purgatifs divers.

— Eno's fruit salt.

— Quinine Pelletier.

— Coton hydrophile.

— Émulsion Scott.

Pommes de terre en caisses de 30 kilos.

Oignons en caisses de 25 kilos.

Ails en caisses de 25 kilos.

Haricots sous doubles sacs de 50 kilos.

Morue et merluche.

Sardines par caisses de 100 boîtes (qualités ordinaires).

Sardines aux tomates.

Thon.

Petits pois moyens.

Beurre Lepelletier, boîtes vertes.

Chocolat.

Lait, marque Milkmaid.

Lait au chocolat, marque Milkmaid.

Huile d'olive, marque Excelsior Ravet-Rinaudo, Nice.

Vin Bordeaux (qualités ordinaires).

Cognaes.

Toutes les liqueurs françaises.

Cidre mousseux.

Pas de champagne imitation à cause des droits de douane.

3^o *Articles anglais.*

Chemises de flanelle Oxford, 37 à 42, de 15 à 18 fr.

Mouchoirs blancs de Glasgow.

Mouchoirs à bordure couleur.

Indiennes, chita, couleurs diverses.

Calicot de Manchester en pièces de 20 yards.

Coutil coton, brim branco.

Coutil gris, brim pardo.

Grey anglais, article american fina.

Serviettes-éponges.

Satinette anglaise.

Dentelles et broderies à bas prix.

Mitrailleuses à aiguilles.

Fil assorti.

Ginger ale Belfast.

Thé, boîtes de 1/2 et 1/4 lb.

Bière, stout Guinness.

Biscuits, Peek Frean.

Pâte dentifrice Gosnel, Londres.

Peintures métalliques.

Ciment Portland.

4^o Articles allemands.

Morue Hambourg.

Riz Hambourg.

Bonneterie, bas et chaussettes couleur.

Cordes à violon et guitare.

Moleskine.

Couvertures coton couleur, 2 fr. 50 à 3 fr. la pièce.

5^o Articles belges.

Fusils à piston à un coup, légers, bas prix.

Fusils à piston à deux coups, légers, bas prix.

Cheminées rechange en boîtes fer.

Caisses de faïences assorties (dites 1/4 gigo de louça).

Verres à boire (1/2 litre).

Fromages de Hollande.

6^o Articles provenant des États-Unis.

Corned beef en boîtes d'un lb et 2 lb.

Conserves, salmon, lobster, camarones.

Farine de froment.

Bolache de soda (article spécial pour l'Amazonie).

Lard, tousinho.

Saindoux, baigno de porco, Wilcox.

Pétrole en 5 et 2 gallons.

Ficelle de coton, trois dimensions, dite punho americana et punho para tarafa.

Étoffes, drill azul, articles spéciaux.

Étoffes, riscado augousta.

Étoffes, riscado cordis.

Réveille-matin, article baby et jocker, Ansonia Clock C°.

Lanternes Deitz.

Pharmacie, spécifiques Maravilha.

7° *Articles portugais (principal commissionnaire, Manoel Morera Rato, à Lisboa).*

Vins.

Conserves de poissons, marque Gomes Brandão.

Masse de tomate.

Conserves de volailles et autres.

Huiles.

Olives en boîtes d'un kilo.

Conserves saucisses, chourico.

Haricots rouges.

Pommes de terre.

Oignons et ails.

Chaux, cal virgem.



GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DU BRÉSIL

RÈGLEMENT DE LA RÉPARTITION DES TERRES

*Traduction du Regulamento da repartição das terras
auquel se rapporte le décret n° 169 du 1^{er} juillet
1897. (Imprimerie officielle, rue Municipale, Manaus,
1899.)*

CHAPITRE V (page 9)

DES TERRES PUBLIQUES

ARTICLE 17. — Les terres vacantes comprises dans les limites de l'État et lui appartenant exclusivement seules peuvent être achetées.

ART. 18. — Sont terres vacantes :

1° Celles qui ne sont appliquées à aucun usage public de la fédération de l'État ou de la municipalité ;

2° Celles qui ne sont pas propriétés particulières par un titre légitime ;

3° Celles dont les possesseurs ne se fondent pas en titres capables de légitimation ou de validation.

ART. 19. — Sont titres légitimes :

1° Ceux des concessions coloniales du gouvernement en vertu de l'accomplissement des conditions de mesurage et cultures ou des autres exigences de l'acte de concession ;

2° Ceux émanant des pouvoirs compétents, par dispense des obligations référées ;

3° Ceux passés par les bureaux légaux publiés conformément à la loi n° 601 du 18 septembre 1850 et le décret n° 5655 du 3 juin 1874 ;

4° Les écrits publics et particuliers permis par la loi, d'achat, vente, donation, partage et héritage qui se réfèrent à la propriété ou à l'occupation des terres jusqu'au 21 novembre 1889, qui auront payé les impôts de transmission jusqu'à cette date ; dans le cas contraire, elles sont sujettes à la légitimation ;

5° Ceux ayant trait aux propriétés acquises par vente, donation, héritage ou échange des personnes ayant les titres de propriété dans les conditions précédentes ;

6° Les propriétés paisiblement et pacifiquement acquises et conservées en bonne foi pour plus de trente ans, avec culture effective, ou création d'élevage et de demeure habituelle, prouvée par des lettres de dates et autres documents anciens authentiques et irrécusables, et quand l'extension effective est utilement mise à profit, dans lesquelles ne seront pas incluses les plantations passagères, simples défrichements, ranches et poulaillers ;

7° Ceux ayant rapport aux propriétés eues, jusqu'à la

date de ce règlement par achat en vente publique, par provenance de partage d'héritage ou en vertu de sentence passée en jugement.

ART. 20. — Les terres dans les conditions de l'article précédent seront respectées dans toute leur extension de conformité avec les titres respectifs.

ART. 21. — Les possesseurs de titres dans les conditions de l'article 19 n'ont pas à faire revalider, ni légitimer, ni avoir de nouveaux titres pour pouvoir posséder ou aliéner les terrains qui sont échus en leur possession.

§ *unique*. Est garanti dans toute la plénitude de son pouvoir direct le possesseur de terres qui a un titre légitime aux termes de cet article.

ART. 22. — Seront capables de validation :

Les colonies et autres concessions du gouvernement et des municipalités qui, n'étant pas confirmées à la date de ce règlement, se trouvent encore à mesurer ou à démarquer, étant cultivées pour le moins sur la moitié de leur extension, avec demeure fixe des colons respectifs concessionnaires ou de leurs légitimes successeurs.

ART. 23. — Sont capables d'être légitimées :

1° Les propriétés domestiques et pacifiques avec culture effective et demeure habituelle habitées par le premier occupant depuis plus de trente ans, qui seront au pouvoir du premier occupant ;

2° Les propriétés également cultivées et habitées dans les conditions précédentes qui auront été transmises par

le premier occupant ou par ses successeurs, à titre d'achat, donation, échange ou dissolution de société, et qui n'auront pas payé l'impôt de transmission de propriété jusqu'à la date du 21 novembre 1889;

3^o Les propriétés qui se trouvent en colonies ou concessions du gouvernement pour avoir été déclarées bonnes par sentence passée en jugement entre les colons ou concessionnaires et les possesseurs, ou se trouveront établies et entretenues sans opposition des colons ou concessionnaires durant dix ans.

ART. 24. — Les propriétés comprises dans les conditions de l'article 153 de la constitution de l'État, celles qui ont des demeures habituelles et des cultures effectives, en progrès, antérieures à la proclamation de la République, auront droit à toute la surface cultivée jusqu'à cette date moyennant une indemnité de la valeur de la surface et des cas respectifs.

§ *unique*. — Une vérification de culture effective et d'habitation habituelle est la condition essentielle à toute revalidation et légitimation.

ART. 25. — Pour les issues de ce règlement, ne sont pas considérés cultures effectives les actes transitoires, de même que n'auront pas de valeur pour preuve de demeure habituelle les ranchos de caractère provisoire; c'est pourquoi ceux-là seront vérifiés pour des actes manifestes de production et ceux-ci seuls seront confirmés par la permanence respective du possesseur, du colon ou concessionnaire ou de celui le représentant.

Est considérée culture la culture des végétaux, déboisement et travaux de labour qui dénotent un travail continu de l'agriculture, une plantation d'arbres fruitiers, une conservation et culture de végétaux appropriés à l'industrie extractive, les fascines et champs destinés à l'élevage, ceux qui possèdent du bétail et des paddocks.

ART. 26. — Pour cette vérification de culture effective et demeure habituelle, il est indispensable, dans tous les cas, avant de commencer l'arpentage, de procurer des preuves et, pour ceci, l'ingénieur ou arpenteur calculera, avec un maximum d'approximation possible, en présence de témoins, la surface effectivement cultivée, faisant une note de la description des genres de culture qu'il signera avec les témoins.

ART. 27. — Sera obligé d'évacuer avec perte de son travail et considéré envahisseur des terres publiques celui qui, depuis la publication de la loi n° 60 du 7 octobre dernier, a pris possession de terres libres, faisant des nivellements ou brûlant ses forêts, et faisant des plantations ou établissant des édifices, ou pratiquant d'autres actes de possession, même provisoirement.

ART. 28. — Les promoteurs publics ou ceux adjoints, dans l'exercice de leurs fonctions, ceux qui ont la science et vérifient l'existence des invasions des terres de l'État, prononcent l'action pénale sommaire devant la justice municipale de la commune.

ART. 29. — Les juges municipaux, possédant l'évidence d'une invasion, en possession de documents ou

preuves certaines, condamneront les délinquants à évacuer les terres à leurs dépens et, de plus, à payer une amende de 600,000 \$ ou six mois de prison.

ART. 30. — Les juges municipaux, préfets, sous-préfets, agents et juges de districts sont dans leurs respectives circonscriptions les gardiens des terres publiques et ne les laisseront pas aliéner sans qu'elles soient légalement concédées.

ART. 31. — Un quelconque des ayant charge du soin de la conservation des terres vacantes de l'État, ayant connaissance de l'existence des envahisseurs, le communiquera immédiatement au promoteur public, instruisant la dénonciation avec les documents et preuves qu'il pourra réunir.

ART. 32. — La procédure pour les envahisseurs de terres de domaine particulier, par titre légitime (pourvu que les envahisseurs ne soient pas voisins : dans ce cas, le préjudice est du ressort de l'action civile commune), suivra une marche identique à celle des terres libres avec les modifications suivantes :

§ 1^{er}. — Les possesseurs feront valoir leurs droits devant les juges municipaux de la même manière que ceux qui ont charge du fisc des terres de l'État par-devant les promoteurs publics.

§ 2. — Les juges municipaux ont pouvoir du jugement sommaire.

§ 3. — Les peines sont déterminées à l'article de ce règlement.

§ 4. — Les propriétaires ou les envahisseurs pourront recourir aux juges du droit commercial.

ART. 33. — Tous les procès d'invasion seront pièces officielles.

ART. 34. — Les colons, concessionnaires ou possesseurs ne pourront pas hypothéquer ou aliéner par aucun mode les terrains qui se réfèrent aux articles 19 et 20 de ce règlement, sans qu'ils soient dûment mesurés et démarqués dans les formes de la loi, sous peine de nullité de l'hypothèque ou de l'aliénation.

ART. 35. — Les juges n'admettront pas, pour figurer dans les inventaires et dans les autres actes ou effets judiciaires, les terres, sans que les intéressés exhibent des documents de propriété reconnus par cette loi, par celle n° 601 du 18 septembre 1850, son règlement et par le décret du 3 juin 1874, sous peine de responsabilité.

ART. 36. — Les notaires ne feront pas d'écritures d'achat, de vente, hypothèque, donation et permutation de terres, sans que les intéressés exhibent les titres respectifs, dans les termes de l'article précédent, sous les mêmes peines.

ART. 37. — Les bureaux de recouvrement de l'État ne recouvreront pas les impôts de transmission des terres sans que les intéressés exhibent une pièce du notaire avec le titre légitime.

CHAPITRE VI

DE LA VENTE DES TERRES PUBLIQUES

ART. 38. — Reste le gouvernement de l'État autorisé à vendre les terres vacantes comprises dans ses limites, en vente publique, ou en dehors de vente publique, comme et quand il jugera convenable, faisant mesurer, diviser et délimiter et décrire la partie des mêmes terres qui auront lieu d'être vendues, ou bien comme la concession gratuite, aux intendances municipales de l'État, la jouissance d'une lieue carrée de terres pour leur patrimoine, faisant réserves de la propriété directe à l'État.

ART. 39. — Les terres publiques qui auront lieu d'être vendues constitueront des lots majeurs ou mineurs, conformément à l'industrie à laquelle elles s'appliquent, ayant en vue les distances où elles se trouvent des centres de population et des voies de communication.

ART. 40. — La vente sera effectuée avant le mesurage et la délimitation des surfaces requises, et le paiement pourra être fait à vue ou à une date fixée, en prestation de 1 à 6.

ART. 41. — Le prix des terres sera réglé, suivant la situation des lots et suivant ce à quoi ils peuvent être destinés, conformément à la table.

ART. 42. — Les terres vacantes seront vendues toujours avec les charges suivantes :

1^o Céder à l'acheteur le terrain précis pour ouverture

de rues, places, voies publiques d'un centre peuplé à un autre, pour un port d'embarquement ou construction d'édifices publics, sauf le droit d'indemnité des travaux et du terrain occupé ;

2° Donner service gratuit aux voisins quand c'est indispensable pour sortie d'une voie publique, centre peuplé ou port d'embarquement ;

3° Consentir au tirage de l'eau et à son passage moyennant indemnité pour le terrain occupé ;

4° Restent les mines et carrières existantes dans les terrains, sujettes aux délimitations qui furent établies par la loi et le bien de l'exploitation de cette branche d'industrie ;

5° Restent pour service public les terres bordant les rios et rivières navigables, une zone de 30 mètres comptée du point moyen des crues pour l'intérieur.

ART. 43. — Quand un lot requis doit être employé pour l'industrie agricole extractive, le prix sera réglé d'après les statuts pour la vente des terrains destinés à cette dernière industrie.

ART. 44. — Les terres des colonies de l'État seront classées en lots urbains et ruraux, variant pour prix des lots urbains de 2 à 4 reis le mètre carré et les ruraux de 0,2 à 0,3 de réal.

ART. 45. — Pour les terrains de l'État qui sont dans les périmètres urbains, dont les possesseurs sont dans les conditions de l'art..... de la Constitution estadual, le prix sera de 100 reis le mètre carré.

ART. 46. — Pour les terrains en friche appartenant à l'État et existant dans les périmètres urbains qui auront été obtenus par achat à des particuliers du 21 novembre 1889 jusqu'à la date de la loi n° 60 du 7 octobre 1893, le prix sera de 200 reis le mètre carré, si l'impôt de transmission a été payé jusqu'à cette date, si cet impôt n'a pas été payé, le prix sera celui de l'article suivant.

ART. 47. — Pour les terrains vacants existant dans les périmètres urbains, le prix sera de 1,000 reis le mètre carré, et pour suburbains 500 reis.

1° Les lots dans les périmètres urbains ne pourront pas avoir plus de 22 mètres de front sur 66 de profondeur; et pour suburbains plus de 50 mètres de front sur 132 de profondeur;

2° Sont considérés suburbains les terrains situés à proximité des centres peuplés au delà de la partie des rues ou périmètre urbain.

ART. 48. — Les lots destinés à l'industrie pastorale ou agricole auront au maximum 12 kilomètres de front sur 12 de profondeur, et ceux destinés à l'industrie extractive, 10 de front sur 10 de profondeur.

ART. 49. — Aucun lot ne sera vendu sans que le requérant en fasse la demande au chef du département de l'industrie, lequel indiquera à la sous-préfecture et à la municipalité dans laquelle est situé le lot son extension probable, ses limites naturelles ou artificielles connues les plus proches, le nom de la localité, l'application pré-

tendue vouloir donner au terrain, et si le paiement est fait à vue ou dans un temps déterminé.

ART. 50. — Une requête d'achat d'un lot de terrain étant présentée au chef de département de l'industrie, celui-ci l'envoie à la direction des terres pour faire publier un résumé de la requête au *Diario official* et pour éditer, avec une durée de deux à quatre mois, conformément à la distance où est le lot de la capitale fixant le lieu des districts ou municipes dans lesquels est le lot.

ART. 51. — Le délai ci-dessus étant expiré et aucune contestation n'ayant paru, le chef du département donnera ordre par dépêcher, d'adjuger le lot au requérant, lui donnant le lot à titre provisoire. Après cela, le département recouvrera le paiement s'il est à vue ou la première prestation s'il est à terme.

§ *unique*. — La première prestation sera toujours égale à la moitié de l'importance du lot.

ART. 52. — Les ventes se composeront d'actes dressés dans un livre spécial de la répartition, signés des acheteurs, par deux témoins, par l'officier, et avec rubrique du directeur. Ces actes devront mentionner, en résumé, la pétition ou dépêche du chef du département, le district et municipe dans lequel est le lot, le nom pour lequel est concédé le terrain, la surface et le prix pour démarcation, le prix à l'unité de surface, la valeur totale du lot, la forme de vente à terme ou à vue et les conditions du pacte.

§ *unique*. — Un résumé du terme de vente constituera le titre provisoire qui s'expédiera au concessionnaire après la signature du chef du département jusqu'à ce qu'il soit substitué par le définitif.

ART. 53. — Seulement après que l'acheteur a reçu le titre provisoire, il pourra prendre possession du lot et pratiquer sur ce même lot n'importe quel acte de domination, sans cependant pouvoir déposer aucune archive ou l'hypothéquer en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans posséder le titre définitif, sous peine de perte du lot et des prestations payées, avec nullité de la transaction.

ART. 54. — Le concessionnaire, étant en possession du titre provisoire, procédera au mesurage et à la délimitation du lot respectif dans le délai déterminé au terme de la concession, sous peine d'être considéré en dédit, le délai pouvant être prolongé par le chef de département à la requête de l'intéressé.

§ *unique*. — Le délai dont nous traitons à cet article ne doit pas être inférieur à six mois, à compter de la date de concession.

ART. 55. — Les lots de terrains sollicités par plus d'un acheteur seront toujours vendus en vente publique, devant une commission composée du chef du département de l'intérieur, du procureur fiscal des finances de l'État, de l'inspecteur du trésor et du directeur des terres.

ART. 56. — Après la vente aux enchères publiques,

s'il reste quelque lot pour faute de demande, le gouvernement pourra le vendre au prix qui a été arbitré.

ART. 57. — Les ventes aux enchères publiques seront toujours payées au comptant et intégralement.

ART. 58. — Le délai pour le paiement de quelque lot étant terminé, vente à délai, le receveur doit faire recouvrement, transmettant le résultat au gouverneur d'État pour fins légales.

ART. 59. — L'acheteur en retard qui, averti pour liquider son débit, n'a pas payé au délai prolongé de trois mois, à compter de l'avertissement, encourra la perte des prestations payées et du lot, la recouvrance faite par le Trésor de l'État.

ART. 60. — Vérifiant l'hypothèse de l'article précédent, les terres et immeubles seront invalidés et vendus en ventes publiques dans le délai de trente jours afin de couvrir l'importance totale du lot, fixant en dépôt l'excédent du produit de la vente pour la propriété.

§ *unique*. — Le débiteur pourra, jusqu'à l'heure des enchères, venir solder son débit, payant les dépenses des enchères.

ART. 61. — Ne peuvent pas obtenir de terrains : les mineurs, les personnes sous tutelle et les femmes mariées.

ART. 62. — Ne peut être vendu à chaque individu plus d'un lot pour l'agriculture, un autre pour l'industrie extractive et un autre pour l'industrie pastorale.

ART. 63. — Ne pourra être vendu à la même société

commerciale ou industrielle ou ses successeurs plus d'un lot par chaque industrie, et ne pourront pas les associés, en leurs noms individuels, obtenir quelque lot que ce soit dès qu'ils sont achetés par la société commerciale ou industrielle ou ses successeurs.

ART. 64. — Les personnes qui auront acheté un lot pour chaque industrie ne pourront obtenir des terres par achat au gouvernement, sauf en vente publique.

CHAPITRE VII

DES TERRES RÉSERVÉES

ART. 65. — Le gouvernement fédéral, en tout temps, pourra s'approprier n'importe quelle portion des terres *vacantes* existantes, pour la défense des frontières, fortifications, constructions et colonies militaires, dans la zone consignée à la Constitution fédérale.

ART. 66. — Seront réservées pour le domaine de l'Union les terres vacantes nécessaires pour chemins de fer de caractère stratégique qui viendront à être construits dans l'État, ex-vi de l'article 64 de la Constitution de l'Union.

ART. 67. — Fixons réserve pour le service public les marges des rios et rivières navigables et ceux qui sont faits navigables, sauf les concessions légitimement obtenues jusqu'à la date de ce règlement, une zone de 30 mètres comptés du point moyen des crues ordinaires pour l'intérieur.

ART. 68. — Dans une zone de 3,300 mètres par l'un et l'autre côté de chaque municpe, seront réservées les surfaces vacantes existantes, jusqu'à 2,178 ha, pour être constituées en patrimoine des intendances municipales respectives.

§ *unique*. — Dans le délai d'une année, au maximum, à compter de la publication de ce règlement, devront être mesurées et délimitées, pour compte des intendances, les terres desquelles nous traitons à l'article 68.

ART. 69. — Seront également réservées les terres vacantes qui ont été jugées nécessaires pour la fondation de colonies, centres de population, ouvertures de voies, coupe de bois de construction, les sources qui peuvent fournir de l'eau aux endroits peuplés et de quelque autre service public.

ART. 70. — Les champs d'usage commun aux habitants d'un ou plusieurs districts, municpes ou cantons, ne pourront pas être considérés comme possession d'un seul propriétaire, devant être conservés dans toute leur étendue pour continuer à être employés au même usage.

ART. 71. — Tous les possesseurs de terres par achat, légitimation et validation, sont obligés à donner chemin pour le service des voisins, en respect aux suivantes règles :

- 1° Avoir raccourcissement notoire de distance ;
- 2° Ne pas couper des habitations, enceintes, jardins fruitiers, terres en culture, ou n'importe quels immeubles pouvant être préjudiciés ;

3° Ne pas passer à proximité des maisons d'habitation de façon à avoir vue chez elles ;

4° Les possesseurs auront le devoir d'indiquer l'endroit qui leur cause le moins de dommages pour passage de chemins particuliers ;

5° Pourront les propriétaires changer de place les chemins, après leur ouverture, pourvu que la commodité du transport des produits agricoles des voisins ne soit pas préjudiciée ;

6° Les voisins et personnes qui se serviront des chemins sont responsables pour les dommages causés aux récoltes des possesseurs qui auront le droit d'exiger les précautions indispensables.

ART. 72. — Sont exclues du domaine public les terres vendues, légitimées et validées, le titre de propriété ayant été expédié au titulaire.

CHAPITRE VIII

DU MESURAGE DES TERRES PUBLIQUES

ART. 73. — Aucun mesurage ou délimitation ne pourra être fait sur les terres publiques de l'État sans une demande au chef du département de l'industrie, dans laquelle on désignera le lieu de la surface à délimiter et les noms des possesseurs, et avec le titre provisoire de l'article 52 et § *unique*.

1° La pétition sera signée par un ou tous les possesseurs, suivant qu'il y en a un ou plusieurs ;

2° Quand la surface à délimiter appartient à une corporation ou société, la pétition sera signée par ses représentants légaux.

ART. 74. — Les mesurages seront toujours faits sous la direction et fiscalisation d'un ingénieur ou arpenteur compétent autorisé par le chef de département, lesquels agiront en accord avec ce règlement et les instructions émanées du directeur des terres.

ART. 75. — Pour que puisse n'importe quel ingénieur ou arpenteur obtenir l'autorisation de laquelle traite l'article précédent, il devra, avant, enregistrer à la direction des terres le titre légal qui lui donne l'habileté d'exercer la charge d'ingénieur ou arpenteur.

1° Les ingénieurs ou arpenteurs du département de l'industrie et directions subordonnées ne pourront être contractés pour faire des délimitations, même quand ils seront en possession de licences ;

2° Les ingénieurs et arpenteurs étrangers, quand leurs titres scientifiques sont reconnus par le gouvernement, peuvent travailler aux mesurages et délimitation après une année pour le moins de résidence effective dans cet État, à compter de la date à laquelle fut présenté le titre au registre.

ART. 76. — Le gouverneur fera vérifier par l'ingénieur de son choix tous les mesurages et délimitations faits sans les formalités des articles précédents, toutes les dépenses courant au compte des délimitants.

ART. 77. — Seuls pourront être employés comme déli-

mitteurs les professionnels qui sont dans les conditions de l'article 75, sous peine de nullité du travail respectif, une fois qu'il est prouvé que cela a été fait par une autre personne non désignée auparavant par le département.

ART. 78. — Les ingénieurs et arpenteurs travailleront au service de mesurage et délimitation, par contrat qu'ils feront avec la partie.

ART. 79. — Les ingénieurs ou arpenteurs pourront exiger leurs honoraires dès qu'ils auront fait leur travail et avant que la démarcation et demande soient approuvées, sauf si une erreur professionnelle est constatée.

ART. 80. — L'ingénieur ou arpenteur qui n'a pas été contracté par l'acheteur doit s'assujettir au prix de 50 reis par mètre de périmètre.

ART. 81. — Courent au compte de l'acheteur les piqueurs et tous les aides employés par l'ingénieur ou l'arpenteur.

ART. 82. — Une fois que l'ingénieur ou arpenteur a obtenu permission pour mesurer et délimiter les terres, il devra demander à être affixé par édit sur le mesurage à exécuter.

§ unique. — La désignation sera immédiatement publiée au *Diario official*. La faute de cette publication est motif de nullité.

ART. 83. — Les édits seront publiés au *Diario official* : avec durée de trente jours quand le lot est dans la muni-

cipalité de la capitale; avec celui de quatre-vingt-dix jours dans les limites de la navigation subventionnée par l'État et quatre mois au delà des points terminus de navigation :

1° Dans les deux derniers cas aussi seront fixés les édits à la porte des intendances municipales respectives, pouvant être par ces intendances reproduites par la presse de l'endroit;

2° Les confrontés seront en outre de cela avisés, par lettre, des jour, heure et endroit où sera commencée la délimitation.

ART. 84. — Les édits doivent porter, en outre du nom du requérant et du numéro du district ou suprême, nom du municpe, nom par lequel est connu l'endroit, la surface à mesurer et démarquer, les limites naturelles ou artificielles, les noms des confrontants, tout en accord avec le titre provisoire duquel ce devra être un résumé, et, de plus, les jour, heure et place où on commencera le travail, conviant tous les intéressés qui voudront assister à l'arpentage ou réclamer quelque chose.

1° Quand les terres constituent des parts à diviser par divers héritiers, il est suffisant de convier ceux qui, légalement, représentent la propriété;

2° Il n'est pas nécessaire de convier la femme de l'intéressé marié.

ART. 85. — Dans le mesurage et démarcation des terres publiques, les ingénieurs ou arpenteurs respecteront les limites désignées dans les titres provisoires res-

pectifs, procurant autant que possible une forme plus régulière au lot.

ART. 86. — Si les ingénieurs ou arpenteurs, dans leur démarcation, trouvent, dans les limites déterminées par les titres provisoires, une extension supérieure à celle marquée sur ces mêmes titres, les représentants respectifs seront obligés de payer à l'État l'importance correspondant à l'excès, calculant la valeur au prix des terres d'égale nature, une fois qu'il n'y a pas d'excès sur les limites imposées par la table annexée.

ART. 87. — Si les confrontés se sentent préjudiciés par la ligne courue dans le mesurage ou de n'importe quel acte de l'ingénieur ou arpenteur, ils présenteront à celui-ci une réclamation écrite ou verbale, documentée, exposant le préjudice souffert. Ayant les parties et les témoins informants obtenus et jugé attentivement la réclamation, l'ingénieur ou arpenteur procédera à la rectification nécessaire; dans le cas contraire, il continuera à mesurer conforme au jugement, mais d'accord avec les titres et les informations recueillies, et remettra la réclamation présentée, avec le mémoire et autres papiers de mesurage, à la direction des terres, où il sera sujet à la solution du chef du département qui, avant, aura les solutions des directeurs et opposants.

ART. 88. — Sera suspendu pour un an l'ingénieur ou arpenteur qui négligera de joindre les papiers de réclamations écrites ou documents présentés par les réclamants.

§ *unique*. — Dans ce cas, les parties préjudiciées pourront diriger leurs réclamations au chef de département ou directement au gouverneur de l'État.

ART. 89. — Les réclamations simplement motivées par une erreur de mesurage ou par non-observation des limites marquées aux titres provisoires seront immédiatement résolues par le chef de département.

ART. 90. — Quand les terres à mesurer sont près de divisions naturelles comme rios, lacs, igarapés, etc., ces limites seront adoptées pour démarquer les lots, comptant que la surface n'excède pas celle déterminée au titre provisoire.

ART. 91. — Les rios, lacs, igarapés, rivières, etc., rencontrés dans les surfaces à démarquer, seront minutieusement décrits sur les plans mentionnés dans les mémoires; les noms, largeur, profondeur et qualité des terrains de bordure.

ART. 92. — Dans les calcul et démarcation des surfaces des lots ne seront pas incluses les grandes surfaces permanentes sous l'eau, comme rios et igarapés navigables en grandes et petites embarcations à vapeur.

ART. 93. — Le mesurage terminé, l'ingénieur ou arpenteur organisera un plan respectif et un mémoire descriptif contenant les informations suivantes :

1° La localité où est le terrain mesuré et sa distance du municipe ;

2° La nature des terrains et le genre de culture auquel ils sont ou seront appropriés ;

3° L'extension de la superficie mesurée et le périmètre qui l'embrasse ;

4° La marche suivie dans les mesurage et démarcation avec tous les éclaircissements sur les confrontations ;

5° Une description des marques et témoins respectifs.

ART. 94. — Les plans présentés par les ingénieurs ou arpenteurs devront donner, au moyen de lignes de division, les aires élémentaires en lesquelles fut décomposée l'aire totale pour son calcul, les figures géométriques étant numérotées. — En marge et par ordre numérique, les ingénieurs ou arpenteurs mentionneront les figures référées avec leurs aires respectives.

ART. 95. — Les actes de mesurages et démarcations devront comprendre les documents suivants :

1° Pétition initiale de l'acheteur et ses documents ;

2° Copie des édits et déclaration des lieux où ils ont été affichés ;

3° Reçu de l'administrateur de l'imprimerie officielle qui prouve le paiement des édits ;

4° Attestation du rédacteur de la même imprimerie, prouvant que l'édit a été publié au *Diario oficial* durant le temps de la loi ;

5° Un numéro du *Diario oficial* dans lequel fut publié l'édit ;

6° Certificat de citation par lettre des confinants ;

7° Noms des confrontés qui assistent au travail et de ceux qui n'y assistent pas ;

8° Termes concis de vérification de culture effective et de demeure habituelle quand il y en a;

9° Plan du terrain et mémorial descriptif de mesurage et démarcation;

10° Description du procédé et calcul employé pour déterminer la déclinaison magnétique;

11° Requêtes écrites qui ont été données à tous les documents présentés par les parties;

12° Informations et tous les éclaircissements nécessaires sur la qualité des terres, travaux y existant; les respectives situations en relation avec les centres peuplés, les rios navigables et les voies de communication; le prix de l'unité superficielle; l'échelle des mesures et les réclamations écrites équitablement informées par l'ingénieur ou arpenteur;

13° Attestation du superintendant prouvant que l'édit a été fixé à la porte de l'intendance.

§ *unique*. — Au mémorial, l'ingénieur ou arpenteur déclarera le temps employé à faire le travail sur place, cela est, du jour où commence le mesurage (qui est marqué à l'édit) au jour et heure de terminaison.

ART. 96. — Préparant les actes en accord avec l'article précédent, l'ingénieur ou arpenteur les remettra à la direction des terres qui à leur reçu fera un reçu respectif.

ART. 97. — Toutes les feuilles des actes devront être numérotées, timbrées et rubriquées par l'ingénieur ou arpenteur.

ART. 98. — Quand dans l'examen fait de cette répartition on vérifie une erreur entre le mémoire et la carte présentés ou erreur dans la confection de ceux-ci ou dans le calcul de la surface de la figure, le chef de département retournera les papiers à l'ingénieur ou arpenteur afin qu'il fasse les corrections.

§ unique. — Dans ce cas, l'ingénieur ou arpenteur devra faire les corrections nécessaires et même un nouveau mesurage dans le délai d'une année à compter de la date de publication de la sentence au *Diario oficial*, et, s'il s'y refuse, il sera obligé à restituer l'importance des honoraires reçus pour laquelle recouvrance complète de l'acheteur, en action exécutive contre le professionnel, et quand il n'aura pas de quoi payer il sera puni de prison, suivant la forme de la Constitution de l'État, article 127.

ART. 99. — Si la différence trouvée est due à une erreur topographique, une divergence entre le terrain mesuré et le titre provisoire, les irrégularités provenant de ce que les directions données par ce titre n'ont pas été respectées, d'accord avec les dispositions de ce règlement ou à l'exclusion des formalités essentielles, le chef de département fera procéder à un nouveau mesurage, sans que l'ingénieur ou arpenteur tienne pour cela droit à réclamer à l'acheteur à payer des honoraires pour ce travail, d'accord avec l'article 98.

ART. 100. — Seront nuls, *ipso jure*, tous mesurages et démarcation qui sont effectués sans la citation par édit de tous les voisins ou héritiers confinants.

ART. 101. — Le gouverneur de l'État, toujours qu'il l'entende convenable, entendra le procureur fiscal des finances de l'État sur le sujet des actes.

ART. 102. — Ayant dûment informé et rigoureusement étudié tous les documents, sous les points de vue légaux et techniques, le directeur, après avoir scellé toutes les feuilles de l'acte, fera une conclusion et les remettra au chef de département qui, les jugeant bons, les soumettra au jugement final du gouverneur.

ART. 103. — Après avoir jugé pour décider, les actes seront retournés à la direction des terres.

ART. 104. — Le directeur de la répartition fera publier la sentence finale, durant l'espace de dix jours consécutifs, au *Diario oficial*, et expédiera le titre définitif de possession après le paiement effectué, n'ayant pas eu contestation.

§ *unique*. — Le titre définitif qui sera signé par le gouverneur de l'État devra compter un résumé de la démarcation faite et remplacera le titre provisoire.

ART. 105. — Quand le mesurage se référant au terrain acheté ou que la déclaration donnée au registre a été contestée, le chef du département nommera un inspecteur spécial chargé d'assister au mesurage.

ART. 106. — A l'inspecteur revient de :

1^o Nommer un écrivain pour servir dans le mesurage ;

2^o Nommer des arbitres en cas de défaut des parties contestantes ;

3° Décider les contestations qui se susciteront dans l'acte de mesurage et qui ne pourront pas être soumises aux délibérations des arbitres.

ART. 107. — Quand la nomination de l'inspecteur tombe sur un ingénieur ou arpenteur, le travail de mesurage et de démarcation sera entièrement exécuté par lui accompagné de son écrivain; en cas contraire, le chef de département nommera l'ingénieur ou arpenteur qui devra procéder aux mesurage et démarcation.

ART. 108. — Autant l'écrivain comme l'ingénieur ou arpenteur devra, devant l'inspecteur, promettre remplir sa charge dans sa raison et conscience, respectant les droits des parties.

ART. 109. — Ayant nommé l'inspecteur spécial et l'écrivain devant servir à ce propos, l'inspecteur fera annoncer le mesurage requis par édits avec le délai de quinze à soixante jours affichés à la porte de l'intendance du municipe, dans le lieu le plus public, à proximité duquel a lieu le mesurage, et par le *Diario official*; et conviera tous les confrontants présents par lettre dans laquelle il leur indiquera les jour, heure et lieu où doit commencer le travail.

ART. 110. — Le jour désigné pour commencer le mesurage, en audience publique présidée par l'inspecteur, devant l'écrivain, l'ingénieur ou arpenteur et les parties intéressées conduits par l'édit, l'inspecteur fera lire la pétition initiale du démarquant et les documents avec lesquels il a instruit la même pétition. En deuxième

lieu, il conviera les démarquants à indiquer deux arbitres et aux parties contestantes autres deux. L'inspecteur choisissant un de chaque côté pour résoudre les questions de fait qui ont donné lieu aux contestations sur l'achat ou sur les déclarations données au registre.

§ *unique*. — Pour résoudre les questions sur lesquelles les arbitres ne tomberont pas d'accord, les deux parties s'adresseront à un *desempatador*; et quand elles ne s'accorderont pas à le choisir chaque partie en présentera un, et l'inspecteur choisira celui qui devra servir.

ART. 111. — Les arbitres et le *desempatador* étant nommés, ils devront, devant l'inspecteur, promettre de remplir avec fidélité la charge dont on les a investis et dire la vérité en tout quand on le leur demande; l'inspecteur faisant les questions auxquelles ils ont à répondre et passant à examiner le terrain quand c'est indispensable pour résoudre consciencieusement, décidant réunis et par moyen de vote les questions suscitées et qui tous constateront sur un terme spécial levé par l'écrivain et signé de l'inspecteur, des arbitres et personnes présentes ayant été assignées.

ART. 112. — Si les contestations versent sur les limites entre colons ou autres concessionnaires du gouvernement revalidés et possessions enclavant, elles pourront être résolues par les arbitres seulement si les possessions furent légitimées de conformité à l'article 23; dans le cas contraire, les limites des référés à colons ou

concessionnaires seront respectées d'accord avec les titres respectifs.

ART. 113. — Une fois les contestations décidées, l'ingénieur ou arpenteur procédera au mesurage de la terre, prenant pour base le titre provisoire et les décisions des arbitres qui le rectifient.

ART. 114. — Des décisions de l'inspecteur convenues, les parties recourent au gouverneur de l'État dans le délai de trente à soixante jours.

ART. 115. — Sera suspendu pour un an l'ingénieur ou arpenteur qui figure dans un travail de démarcation qui ne doit pas être effectué.

§ unique. — La suspension sera publiée au *Diario official* afin que, pendant ce délai, il ne soit requis pour aucun travail.

ART. 116. — Toute personne non professionnelle qui mesurera et démarquera des terres sans désignation première sera considérée encourant les peines de l'article 224 du code pénal.

ART. 117. — Les occupants des terres qui dans la forme de l'article 136 viennent à être considérées en dédit auront la préférence pour l'achat des mêmes terres.

CHAPITRE IX

DE LA DIVISION DES TERRES PUBLIQUES

ART. 118. — Le gouverneur de l'État pourra toujours, quand il le jugera convenable, faire procéder, par un ingé-

nieur de sa confiance, au mesurage des terres vacantes qu'il prétend vendre après démarcation, ou celles qui sont destinées à l'établissement d'émigrants et fondations de noyaux de colonies et centres peuplés.

ART. 119. — Si les lots qui auront à être démarqués sont destinés à être vendus, les ingénieurs ou arpenteurs feront cette démarcation et ce mesurage, procurant toujours, autant que possible, une forme de rectangle ou carré de conformité avec les dimensions prescrites.

ART. 120. — Quand les ingénieurs ou arpenteurs sont destinés à s'occuper en privé à la démarcation de lots pour immigrants, une fois la localité dont ils doivent étudier les terres choisies, les conditions de salubrité, la quantité d'eau qui sera suffisante pour les différents groupes de population qui auront à s'y établir, ainsi que la voie de communication la plus directe, finalement, tout ce qui peut intéresser le but que l'on se destine, les ingénieurs et arpenteurs procéderont au mesurage et à la démarcation des lots projetés et en même temps aux chemins et sentiers qui seront nécessaires pour le transit de chargement, entre les lots, autant que pour les routes carrossables qui devront aboutir aux mêmes lots, les voies générales ou les bords des rios, si les communications seront faites par voie fluviale, organisant les plans, descriptions et devis de tout et ayant en vue les conditions économiques sur lesquelles sont faits ces services.

ART. 121. — Ayant terminé les mesurages et démarcations des lots qui auront à être déterminés, l'ingénieur

organisera un plan respectif et un mémorial descriptif contenant les suivantes informations sur les mêmes lots :

- 1° La localité où sont les lots et leurs numéros ;
- 2° La nature des terres ;
- 3° Le genre de culture auquel elles peuvent se prêter ;
- 4° Les conditions climatériques de la zone mesurée ;
- 5° La distance des lots aux colonies et centres peuplés les plus proches ;
- 6° Moyens de transport ;
- 7° Cours d'eau qui baignent les lots ;
- 8° Prix des terres.

ART. 122. — Quelque altération qui sera faite, en conséquence de la nature et des accidents de terrain, ne pourra pas augmenter ni diminuer l'aire résultant des dimensions déterminées.

ART. 123. — Toujours quand il s'agit du développement de noyaux coloniaux, pour l'établissement d'un nombre d'immigrants supérieur à deux mille, l'ingénieur traitera de la formation d'une place dans un endroit convenable à laquelle il donnera l'extension nécessaire pour une future population.

Les lots qui seront mesurés dans la localité destinée au siège de population auront une aire de 2,178 mètres carrés, correspondant à 33 mètres de front sur 66 mètres de profondeur, formant quartiers de 132 mètres de côté, et seront considérés urbains.

ART. 124. — Les chemins vicinaux pour communica-

tion entre les lots devront être de 10 mètres de largeur maxima, parfaitement propres et sans détours, construits avec fossés pour les eaux des pluies, avec ponts et tranchées pour que le transit soit facile, tant pour piétons que pour cavaliers et porteurs de charges.

Les voies partielles qui doivent aboutir aux centres, aux voies générales ou aux ports fluviaux qui seront les plus proches seront carrossables avec une largeur de 15 mètres entre fossés et une pente convenable ne dépassant pas 8 pour 100, avec les œuvres d'art de construction solide, mais simple.

ART. 125. — Les immigrants qui arriveront aux centres seront provisoirement pourvus de ranchos préparés, jusqu'à ce qu'ils soient installés sur leurs lots, leur donnant les faveurs déterminées par le gouvernement de l'État, en vue des dispositions qui regardent la matière.

ART. 126. — Les terres réservées pour la fondation de colonies seront divisées, conformément au jugement du gouvernement, en lots urbains et ruraux, ou seulement en urbains.

Après réserve faite des surfaces précises pour écoles, mairie, quartiers, prisons, cimetières, places, rues et autres services publics, le restant sera divisé en lots réguliers faisant front aux rues et places, pour être vendus quand le gouvernement détermine ou distribués aux pourvoyeurs à titre de fermage, ce privilège devant être fixé par le gouvernement de l'État.

ART. 127. — Le droit établi pour les lots urbains et droits sur leur vente seront appliqués à l'ornementation des rues, à la construction des distributions d'eau et autres œuvres utiles aux centres, inclus l'ouverture des routes, dans le district marqué.

Seront protégés, administrés et appliqués, par la forme que prescrira le gouvernement, quand il y aura à faire un centre peuplé et une ville.

Dans ce cas, la municipalité se chargera du recouvrement des ventes et ne pourra pas leur donner d'autre application que celle ci-dessus mentionnée.

ART. 128. — Quand c'est une colonisation indigène, les terres seront destinées à leur usufruit et ne pourront pas être aliénées par acte spécial, et ils n'auront pas usage à leur fantaisie mais bien pour état de civilisation.

CHAPITRE X

DE L'ENREGISTREMENT DES TERRES POSSÉDÉES

ART. 129. — Tous les possesseurs de terres, quel que soit le titre de la propriété ou possession, sont obligés de faire enregistrer les terres qu'ils possèdent, dans le délai de deux années à compter de la date de ce règlement.

ART. 130. — Ceux qui n'auront pas fait enregistrer leurs titres et n'auront pas fait les déclarations par moyen d'écrit pour l'enregistrement, dans le délai établi à l'article antérieur, encourront les peines de l'article 166 de ce règlement.

ART. 131. — Les amendes seront communiquées à l'inspecteur du trésor, afin qu'il les fasse recouvrer exécutivement comme division des finances de l'État.

ART. 132. — Ceux qui feront des déclarations fausses de possessions ou de concessions de terres, ou se serviront de documents viciés, souffriront la peine de l'article 164 duquel ils sont passibles, conformément aux lois en vigueur.

ART. 134. — Il y aura à la répartition trois livres spéciaux, ouverts, rubriqués et numérotés par le chef du département de l'industrie : un dans lequel se fera la transcription des titres légitimes ; le deuxième des colonies, concessions du gouvernement et des municipalités, et possessions sujettes à revalidation et légitimation, et le troisième le registre des déclarations des terres dans les conditions de l'article de la Constitution de l'État.

ART. 135. — Ces livres seront de format n° 12 et les deux premiers seront transcrits, en intégrité, à ces titres.

§ *unique*. — En plus des livres mentionnés à l'article 134, il y aura un indice alphabétique du nom des registrants pour chaque livre.

ART. 136. — Les titres légitimes après enregistrement seront remis aux parties, avec les annotations comprenant la date d'enregistrement et la feuille du livre sur lequel ils sont transcrits.

ART. 137. — Les titres de colonies, d'autres concessions capables de revalidation et de possessions sujettes à

légitimation, après la transcription, seront archivés à la répartition et substitués pour titres provisoires, qui serviront de base aux mesurages et démarcations.

ART. 138. — Les déclarations de possession contenant tous les détails seront enregistrées en résumé comme celles présentées, sauf les incorrections orthographiques qui pourront être corrigées sans préjudice de sens, et devront compter toujours :

- 1° Le nom des possesseurs ;
- 2° La municipalité et district dans lesquels est située la possession, le nom par lequel elle est connue ;
- 3° Son ancienneté, mode d'acquisition et occupation ;
- 4° L'extension approximative de l'aire occupée par les cultures effectives et les habitations ;
- 5° Les noms des confinants et la distance aux centres peuplés les plus proches ;
- 6° Genre de culture appliquée.

ART. 139. — Ces déclarations seront faites par les possesseurs, leurs héritiers ou successeurs légitimes, moyennant preuves de témoins, entre les confrontants ou personnes du lieu, jamais moins de trois en tout, et devant le juge municipal du terme où est située la possession.

ART. 140. — Un résumé du registre fait constituera le titre provisoire.

ART. 141. — Les déclarations pour l'enregistrement seront faites par les possesseurs, qui les écriront ou feront écrire par d'autres en deux exemplaires identiques, signant

les deux, ou les faisant signer par l'individu qui les a écrits, si les possesseurs ne savent pas écrire.

ART. 142. — L'enregistrement sera fait moyennant requête dirigée au chef du département, par le possesseur ou par celui qui aura mandat ou qualité pour le présenter, et viendra instruit avec les titres ou documents référés dans l'article 138.

ART. 144. — A la requête, l'intéressé doit déclarer :

1° L'article du règlement sur lequel se fonde sa possession ou concession;

2° Le genre de culture fait sur le terrain;

3° Les noms des voisins.

ART. 145. — La requête et les documents étant dans les termes des articles précédents, le chef du département les déférera et l'officier d'enregistrement fera publier par édits au *Diario official* et sur la place du municipale dans lequel est située la possession ou concession, un résumé du titre ou déclaration présenté au registre, pour que les confrontants ou quelque intéressé que ce soit puissent faire valoir leurs droits.

§ unique. — Le délai de l'édit duquel traite cet article sera de trente à cent vingt jours, conformément à la distance à laquelle est la capitale du lieu de possession ou concession.

ART. 146. — Si, le délai de l'article supérieur terminé, aucune contestation n'apparaît contrariant l'authenticité des documents exhibés, l'enregistrement sera fait, les

pétitions et documents seront archivés et le titre provisoire respectif sera expédié.

ART. 147. — Le chef du département, s'il le juge nécessaire, fera vérifier par des ingénieurs ou arpenteurs de la direction des terres, ou par un agent de sa confiance, l'exactitude des titres et déclarations présentées à l'enregistrement.

ART. 148. — Quand, des vérifications de la répartition ou de celui chargé de vérifier l'authenticité des titres et déclarations, il résulte que le titre ou déclaration présenté doit être altéré, le chef de département l'envoie pour que le requérant fasse la rectification précise pour qu'on puisse l'enregistrer.

ART. 149. — Si de l'examen des pétition et documents on vérifie que le titre ou déclaration présenté ne satisfait pas aux conditions exigées pour l'enregistrement, la pétition sera toujours renvoyée, expliquant les causes.

ART. 150. — Dans le cas où l'enregistrement est contesté, le chef de département, le délai d'affichage achevé, demandera à entendre le requérant sur la contestation, dans le délai de cinq jours dans la capitale, et de trente à cent vingt jours dans l'intérieur, sous peine d'être considéré procédant à opposition, pour fin d'être altéré ou non inscrit l'enregistrement requis.

ART. 152. — Dans le cas de raisons non comprises et de ce que le requérant n'a pas complètement détruit les motifs d'opposition, l'enregistrement sera consigné au

livre des titres provisoires, avec les déclarations d'enregistrement et l'opposition présentée, afin de résoudre par acte de mesurage.

ART. 153. — Les intéressés pourront, avant le mesurage, mettre en jugement, expertise ou quelque autre diligence qu'ils jugeront nécessaire pour prouver leurs allégations.

ART. 154. — Aucun titre de terres ne sera expédié sans être enregistré dans les livres conservés à la répartition compétente.

ART. 155. — Pour tous les effets légaux, seront reconnus comme valides les registres effectués en vertu du décret n° 4 du 16 mars 1892, autant que les titres provisoires respectifs expédiés en vertu des mêmes enregistrements.

ART. 156. — L'officier d'enregistrement de la direction des terres donnera reçu des titres et documents qui lui seront remis par les parties.

ART. 157. — Les titres définitifs expédiés après le décret n° 4 du 16 mars 1892 par la direction des travaux publics, terres et colonisation, n'auront pas besoin d'être enregistrés à la répartition des terres.

ART. 158. — Il y aura un livre spécial à la direction des terres pour l'enregistrement des terrains loués aux particuliers par l'éteinte trésorerie des finances.

ART. 159. — Toutes les déclarations pour l'enregistrement, à part d'être en duplicata, seront datées et signées.

ART. 160. — Les terres du patrimoine des institutions et corporations civiles ou religieuses devront être données à l'enregistrement par les administrateurs ou procureurs respectifs.

ART. 161. — Les possessions en territoires de deux municipales doivent être séparément enregistrées, selon l'extension comprise dans chacun d'eux.

ART. 162. — Les possessions distinctes ne devront pas être enregistrées comme n'en constituant qu'une.

CHAPITRE XI

DISPOSITIONS PÉNALES

ART. 163. — Faute de l'accomplissement des obligations relatives aux mesurages des terres achetées, des possessions sujettes à légitimation, colonies et autres concessions sujettes à validation, dans les délais déterminés :

Peines : dédit et perte de toutes les faveurs.

ART. 164. — Faute de mesurer et démarquer les terres achetées dans les délais déterminés :

Peines : amende de 200\$000 au premier délai expiré, de 400\$ au deuxième, de 600\$ à chaque nouveau délai concédé.

1° Ne pourra pas être concédé un nouveau délai sans que le prétendant ait payé l'amende du précédent;

2° Les délais seront de six mois à deux ans.

ART. 165. — Faute de faire enregistrer dans les délais marqués :

1° Si les terres sont possédées à titre légitime, amende de 20\$000 quand expire le premier délai, 50\$ quand expire le deuxième, et de 100\$ par année excédente ;

2° Si ce sont des possessions à légaliser :

Peines : perte de toutes les faveurs à la fin du premier délai ; amende de 20\$000 à la fin du deuxième délai et 50\$ par mois excédent.

ART. 166. — Faire des déclarations fausses pour l'enregistrement de l'occupation des terres que l'on ne devrait pas posséder : amende de 50\$000 à 500\$.

ART. 167. — Attester faussement pour amener le bénéfice d'une acquisition ou jouissance de terres ou de l'une des faveurs concédées dans la loi de ce règlement :

Peines de l'article 252 du code pénal.

ART. 168. — User sciemment d'une attestation fausse aux fins référées à l'article précédent :

Peines de l'article 253 du code pénal.

ART. 169. — Affirmer faussement en justice, comme témoins, pour les effets de n'importe quel article de ce règlement :

Peines du paragraphe 0 de l'article 261 du code pénal.

ART. 170. — Faire n'importe quel service sans observation des statuts de la loi de ce règlement et des instructions administrées par la direction des terres :

Peines de nullité immédiatement imposée et des autres encourues.

ART. 171. — Ne pas effectuer le paiement des droits de location de terrains de l'État dans le délai déterminé :

Amende de 1 pour 100 le premier mois excédant le délai, sur l'importance totale à payer ; de 2 pour 100 le deuxième mois, sur la totalité à payer ; de 4 pour 100 le troisième mois ; de 8 pour 100 le quatrième mois, et doublant mensuellement ce pourcentage jusqu'au paiement effectif.

§ unique. — Quand l'importance totale des amendes atteint la valeur des droits de location :

Peines de retour des terres au domaine de l'État, indemnisant des travaux s'il y en a eu.

ART. 172. — Envahir les terres libres et ne pas obéir à l'intimation de laquelle traite l'article de ce règlement :

Amende de 200\$ à 500\$ et nouvelle intimation pour abandonner les terres en vingt-quatre heures.

§ unique. — Quand l'envahisseur ne satisfait pas, au délai marqué, aux dispositions de cet article :

Peines de l'article 135 du code pénal, et satisfaction des dommages causés, les peines et amendes doublant en cas de récidive.

ART. 173. — Envahir des terres de domaine particulier par titre légitime auquel se réfère l'article 31 de ce règlement :

Amende de 200\$ à 1,000\$ et trente jours de prison ;

et satisfaction des dommages causés, évalués par deux arbitres, un de chaque partie, avec vote de choix du juge municipal :

1^o Les amendes seront à l'État et la valeur des dommages aux possesseurs des terres ;

2^o Dans les cas de récidive, les amendes seront doublées et seront appliquées alors les peines de l'article 135 du code pénal.

ART. 174. — Celui qui s'oppose directement et de fait à l'exécution de ce règlement :

Peines de l'article 111 du code pénal.

ART. 175. — User de violence ou menacer quelque employé ou chargé de services prescrits dans ce règlement pour le forcer de pratiquer ou l'empêcher de pratiquer un service ou acte officiel :

Peines de l'article 112 du code pénal.

CHAPITRE XII

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ART. 176. — Toutes les personnes qui changeront les marques et bornes de divisions ou détruiront les signes, numéros et déclarations écrites sur ceux-ci et sur les arbres et pierres natives, etc., seront punies d'une amende de 200\$000 et des peines auxquelles ils seront sujets pour la loi en vigueur.

ART. 177. — Les titres provisoires payeront le timbre de 10\$000.

ART. 178. — Seront recouvertes par le receveur de l'État les locations de terrains loués aux particuliers par l'éteinte trésorerie des finances.

ART. 179. — Les frais avec les édits desquels traitent les articles de ce règlement courront au compte des intéressés.

ART. 180. — Les légitimations et revalidations seront faites comme les mêmes onus de l'article 41 de ce règlement.

ART. 181. — Les édits qui auront à être affichés dans les centres des municipalités de l'intérieur seront remis par la direction des terres au respectif superintendant, lequel à la fin du délai déterminé, les retournera à la répartition avec les réclamations présentées, les accompagnant d'une note circonstanciée sur le terrain prétendu.

ART. 182. — Le gouverneur de l'État pourra concéder la permission pour démarquer les terres aux personnes qui prouveront pratique d'ingénieur, dans des travaux de voies ferrées, nivellement, et prouveront leur honorabilité. Le gouvernement fera subir un examen préliminaire.

ART. 183. — Les expropriations à effectuer pour utilité publique des terrains sans travaux effectués seront faites au prix établi par le présent règlement, la valeur estimée devant être évaluée dans la forme du décret n° 27 du 12 juin 1892.

ART. 184. — Le présent règlement pourra être révisé dans une année à compter de cette date.

Tableau des dimensions des terres du bord des rivières et centrales, qui peuvent être concédées par vente, au comptant ou à délai.

CLASSIFICATION des lots	APPLICATIONS	LARGEUR DE FRONT en mètres	PROFONDEUR en mètres	PRIX du mètre carré
<i>Terres au bord des routes ou voies navigables.</i>				
Bords des voies.	Pour l'agriculture.	De 1.500 à 2.000	De 2.000 à 3.000	0.08
		De 2.000 à 3.000	De 3.000 à 4.000	0.1
	Pour industrie extractive.	De 2.000 à 3.000	De 3.000 à 4.000	0.1
		De 3.000 à 4.000	De 4.000 à 5.000	0.2
	Pour l'élevage.	De 2.000 à 4.000	De 4.000 à 5.000	0.04
		De 4.000 à 5.000	De 5.000 à 6.000	0.06
<i>Terres éloignées des routes et voies navigables.</i>				
Centrales.	Pour l'agriculture.	De 2.000 à 3.000	De 3.000 à 4.000	0.05
		De 4.000 à 5.000	De 4.000 à 5.000	0.08
	Pour industrie extractive.	De 6.000 à 8.000	De 6.000 à 8.000	0.05
		De 8.000 à 10.000	De 8.000 à 10.000	0.08
	Pour création d'élevage.	De 4.000 à 6.000	De 6.000 à 8.000	0.03
		De 8.000 à 12.000	De 10.000 à 12.000	0.05

ART. 185. — Nous révoquons les dispositions qui le contrarient.

Secrétaire d'État, 1^{er} juillet 1897.

Raymundo DE VASCONCELLOS.

Loi n° 231 du 10 septembre 1898, autorisation à la mise en vigueur du règlement des terres.

José Cardoso RAMALHO junior, vice-gouverneur de l'État de l'Amazone, etc.

Fais savoir à tous ses habitants que le Congrès des représentants de l'État décrète et je sanctionne ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Le gouverneur de l'État est autorisé à vendre les terres vacantes en lots dont les aires n'excéderont pas 100 millions de mètres carrés.

§ unique. — Le front des lots sera mesuré en ligne directe et ne devra pas excéder 10 kilomètres; quand on a des possessions pacifiques, conformes à l'explication de l'article 23, nos 1, 2 et 3 du règlement du décret n° 169, du 1^{er} juillet 1897, les surfaces et la longueur de front seront respectées.

ART. 2. — Les lots requis pour quelque industrie que ce soit seront vendus à raison de 6 centimes de réal par mètre carré quand ils sont en bordure des rios navi-

gables, et à raison de 4 centimes de réal quand ils sont centraux, terrains fermés ou submergés.

ART. 3. — Les terres seront vendues par occasion d'expédition de titre provisoire ou définitif. Au premier cas, cela exige la pétition initiale de l'acheteur, attestée de l'imprimerie officielle et un numéro du *Diario oficial* où est l'édit publié. Dans le deuxième cas, il faudra une pétition initiale de l'acheteur, accompagnée du plan du lot requis; un numéro du *Diario oficial* qui contient l'édit, avec le résumé de démarcation, périmètre, aire et limites exactes, attesté du même journal, prouvant que l'édit a été publié le temps légal; lettres des confinants se déclarant d'accord avec la démarcation faite, et, faute de celles-ci, l'attestation de l'intendance dans lequel municipale a été faite la démarcation, prouvant qu'il n'y a pas eu de protestation durant le temps que les édits ont été publiés.

ART. 4. — Les lots pour lesquels les titres provisoires auront été expédiés et dont le terrain sera payé au prix de l'article 2, les respectifs propriétaires ne pourront pas réclamer l'excès qu'il peut y avoir sur ces terres.

ART. 5. — Est prohibée la concession des terres publiques occupées par les châtaigniers.

ART. 6. — Aucun professionnel ne pourra faire des démarcations à l'intérieur de l'État sans être nommé du gouverneur avec ou sans requête de la partie, devant être reconnus de préférence les ingénieurs et arpenteurs de l'union.

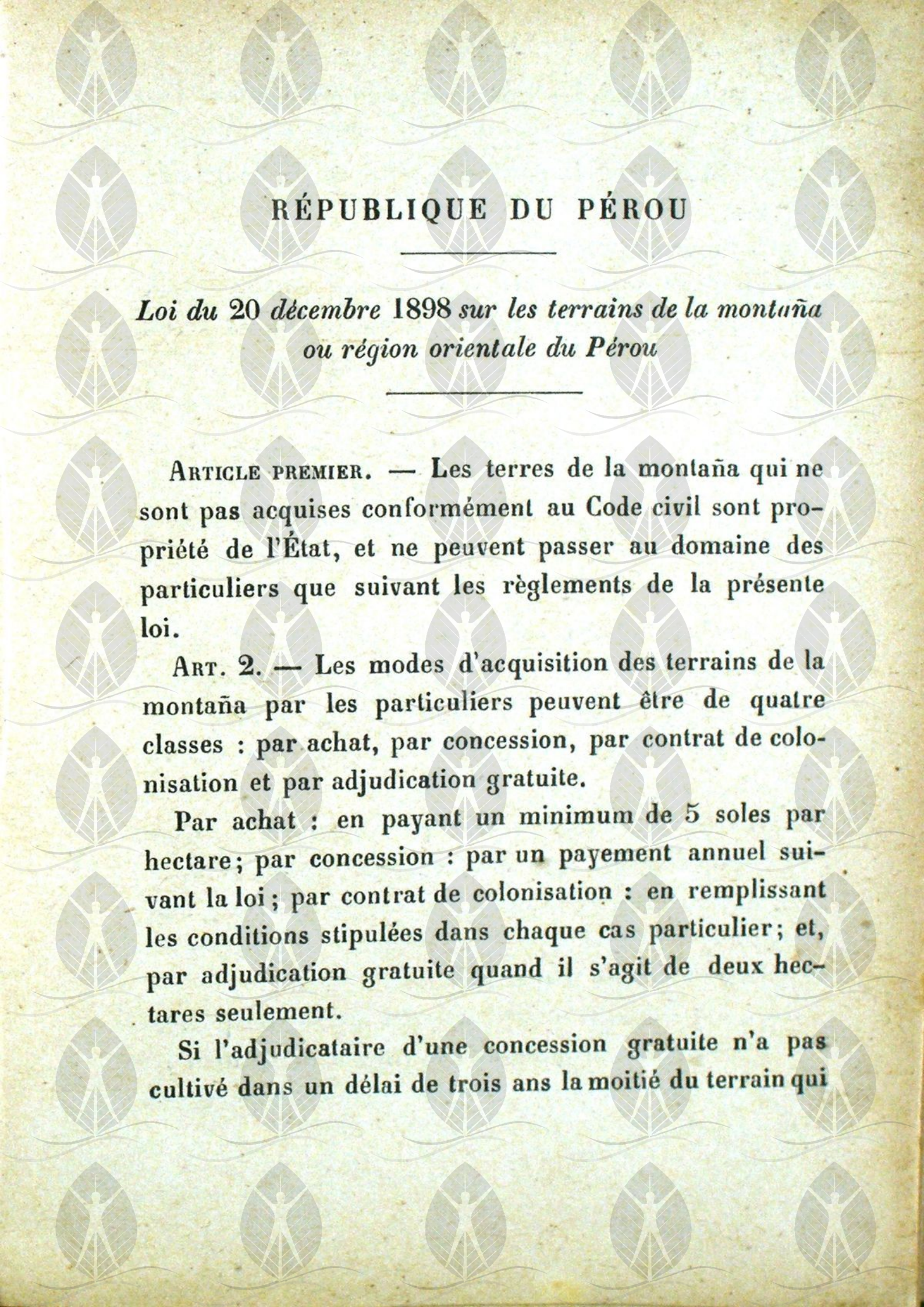
ART. 7. — Le gouverneur pourra augmenter le délai

pour les édits dans les rios où les communications sont difficiles.

ART. 8. — Nous révoquons les dispositions contraires.

10 septembre 1898.

José Cardoso RAMALHO, junior.



RÉPUBLIQUE DU PÉROU

Loi du 20 décembre 1898 sur les terrains de la montaña ou région orientale du Pérou

ARTICLE PREMIER. — Les terres de la montaña qui ne sont pas acquises conformément au Code civil sont propriété de l'État, et ne peuvent passer au domaine des particuliers que suivant les règlements de la présente loi.

ART. 2. — Les modes d'acquisition des terrains de la montaña par les particuliers peuvent être de quatre classes : par achat, par concession, par contrat de colonisation et par adjudication gratuite.

Par achat : en payant un minimum de 5 soles par hectare; par concession : par un paiement annuel suivant la loi; par contrat de colonisation : en remplissant les conditions stipulées dans chaque cas particulier; et, par adjudication gratuite quand il s'agit de deux hectares seulement.

Si l'adjudicataire d'une concession gratuite n'a pas cultivé dans un délai de trois ans la moitié du terrain qui

lui a été cédé, il perd tous ses droits sur ce terrain, à moins qu'il ne paye les redevances prévues à l'article 4.

ART. 3. — Le paiement de 5 soles par hectare donne propriété absolue sur les terrains acquis par ce moyen.

ART. 4. — Le paiement annuel, en avance, qui devra être fait pour acquérir une concession de terres, sera d'un sol par hectare pour les trois premières années et une égale somme dans la suite pour la partie cultivée, et le double, soit 2 soles, pour chaque hectare non cultivé.

ART. 5. — Le paiement ponctuel et continu des quantités fixées dans l'article précédent est essentiel pour avoir la propriété légale des terrains. Celui qui ne payera pas le montant de deux années perdra tous droits de propriété.

Néanmoins, le même colon, au cas où ce terrain n'aura pas été sollicité par une autre personne, pourra résumer la propriété et récupérer les droits perdus, à condition de payer les arriérés et en plus une somme égale comme amende.

ART. 6. — Les terres acquises par contrat de colonisation seront sujettes aux conditions précédentes, excepté pour ce qui concerne la période de temps accordée pour les paiements, laquelle peut varier suivant les cas, mais ne dépassera jamais cinq années.

ART. 7. — Aucun contrat de colonisation ne pourra être établi sans une garantie effective équivalente à la valeur des terres cédées, à raison de 5 soles par hec-

tare. Le gouvernement pourra dispenser de cette garantie quand il s'agira de colonies militaires, dans lequel cas le lot de chaque colon ne pourra dépasser 10 hectares et la propriété de toute la colonie 10,000 hectares.

ART. 8. — Les fonds provenant des ventes de terres suivant cette loi, seront exclusivement appliqués au bénéfice de ces mêmes colonies, c'est-à-dire employés dans la construction de chemins pour les mettre en communication; on pourra cependant employer une partie de ces fonds pour l'arpentage de terres, formation des cadastres et autres travaux indispensables pour faciliter l'adjudication des lots et connaître les nécessités de chaque région.

ART. 9. — Le service de cette loi sera centralisé au ministère de l'intérieur, où sera établi un registre des terres adjudgées, et une publication annuelle sera faite de ces adjudications.

ART. 10. — Les terres de la montaña, qui, pour contenir principalement des bois de construction, arbres à caoutchouc et autres produits analogues, seront l'objet d'exploitation comme bois et non comme terres de culture, seront sujettes à une loi spéciale ultérieure, dans laquelle le gouvernement dictera les mesures et règlements nécessaires pour les exploitations et leur conservation.

ART. 11. — Les possesseurs par concession pourront, à n'importe quel moment, acquérir la propriété absolue

et perpétuelle des terrains qu'ils occupent en satisfaisant à l'article 3.

ARTICLE TRANSITOIRE

Les concessions de terres obtenues antérieurement à cette loi seront sujettes aux principes suivants :

1° Les lots qui sont en partie cultivés seront reconnus la propriété exclusive du concessionnaire jusqu'au quintuple de la partie défrichée, semée ou cultivée sur le lieu de la concession;

2° L'excès qu'il pourra y avoir dans chaque lot sur le quintuple ainsi déterminé reviendra à l'État; mais le colon aura droit de préférence pour l'acquérir en tout ou partie. Ce droit sera perdu complètement s'il n'en fait pas usage dans le délai de trente jours après déclaration de l'extension du quintuple.

Un décret du 6 mai 1899 règle la mise en vigueur de la précédente loi.

Exploitation du caoutchouc

Les terrains exploités pour les arbres à caoutchouc étant dans le cas de l'article 10, le gouvernement a adopté à leur égard deux formes de contrat pour leur exploitation : location de terrains contenant les arbres producteurs de caoutchouc, et location de lots d'estradas

gommifères, c'est-à-dire de groupes de cent cinquante arbres.

Pour la première forme de contrat, le gouvernement loue un nombre déterminé d'hectares pour dix années, et avec prohibition de couper les arbres, prélevant au concessionnaire 2 soles par 46 kilos de gomme extraite, sans préjudice des droits de douane du port d'exportation.

Pour la deuxième forme, l'État loue les estradas, c'est-à-dire les groupes de cent cinquante arbres à caoutchouc, à raison de 20 centavos par an l'estrada, et une égale somme par hectare de terrain qu'elles occupent; par exemple : si on a mesuré dix estradas qui se trouvent dans 20 hectares de terrain, la location annuelle sera de 6 soles.

Procédés que doivent observer les géomètres pour les plans des concessions des gomales (Décret du 2 juillet 1902)

1° Chaque lot formera une superficie continue, pouvant avoir la forme d'un polygone quelconque et dont l'extension se mesurera horizontalement;

2° Pour la délimitation des lots, on devra suivre préférentiellement les rivières, ruisseaux, et, sinon, ouvrir des sentiers, et mettre aux jonctions des signaux distincts et visibles, et différents de ceux des lots voisins;

3° Dans la région où doit être accordée la concession ou la location d'un lot, région déterminée par une vallée,

une rivière, ou le confluent de deux rivières, les géomètres s'aligneront et mesureront en prenant pour base les sentiers qui délimitent les concessions voisines; et si cela n'est pas convenable pour les intéressés en tout ou en partie, dans tous les cas les géomètres relateront par le moyen de distances et angles l'orientation du polygone qu'ils traceront respectivement à ceux des concessions existantes, et si possible ils prendront comme partie du périmètre une rivière, un ruisseau ou un accident géographique approprié;

4° Si, dans la zone où sont demandées les concessions, les terres ne sont pas reconnues vacantes, les géomètres pourront appliquer la demande à une zone voisine, en suivant les procédés ci-dessus énumérés;

5° Les géomètres seront nommés par le gouvernement et proposés par les intéressés, qui payeront leurs honoraires; ils devront être ingénieurs ou géomètres-arpenteurs diplômés. Ces géomètres présenteront, joint à leurs plans, un rapport sur les voies d'accès, la nature du sol, les arbres à caoutchouc, la méthode d'exploitation de ceux-ci, et tout ce qui peut contribuer à faire connaître la zone.

Formule de la location d'hectares des terrains à caoutchouc

1° Il est concédé en location, sans préjudice de tiers et pour une durée de dix années, un lot de 5,000 hec-

tares de terrains produisant la gomme élastique dans la région de...;

2° Le droit de location sera réglé d'après le nombre de kilogrammes de caoutchouc qui sera extrait, payant comme droit fiscal 2 soles pour chaque 46 kilos en dehors des droits de douanes qui grèvent la gomme élastique ou de tout autre impôt qui pourrait frapper cet article;

3° L'exportation de la gomme élastique se fera forcément par la douane de..., laquelle, en outre des droits correspondants (1), percevra aussi 2 soles par chaque 46 kilos, comme il est fait mention à l'article précédent;

4° Il est absolument défendu aux concessionnaires de détruire les arbres, et ils seront obligés de faire l'extraction conformément aux règlements et instructions que le gouvernement croira devoir prescrire;

5° Chaque concessionnaire est obligé de limiter et de clôturer sa concession dans le courant de l'année qui commence à la date du présent contrat. Pour ce faire, il devra se conformer au décret du 2 juillet 1900; dans le cas où il n'exécuterait pas la présente clause, il perdra au bénéfice de l'État le dépôt versé par lui à la caisse fiscale;

6° Si par suite d'une circonstance quelconque, le concessionnaire n'a pu arriver à clôturer, le lot de terrain

(1) Par kilogramme de para, 8 centavos de sol péruvien.
Par kilogramme de caucho, 5 centavos de sol péruvien.

demandé en location dans le temps indiqué, la concession se limitera au nombre d'hectares qui auront été clos et démarqués. Il devra en présenter le plan en bonne et due forme, en ayant soin d'observer que la présentation de ce plan partiel est une condition indispensable pour pouvoir adresser une requête de quelque nature qu'elle soit ou pour obtenir un délai s'il y avait lieu ;

7° Il est entendu que si à n'importe quelle époque qui suivra la célébration du présent contrat, l'État exproprie, soit pour la construction de routes ou chemins de fer ou pour toute autre raison d'utilité publique une partie de terrain du concessionnaire, celui-ci ne sera indemnisé que par une superficie de terre égale à celle qui aura été expropriée et qui sera désignée par le gouvernement, sans qu'il y ait lieu en aucune façon à un jugement d'expropriation. Dans le cas où sur le terrain dont le gouvernement aurait besoin seraient bâtis, soit une maison d'habitation, soit les dépendances ou communs de l'exploitation, la valeur de ces constructions sera intégralement payée après expertise au concessionnaire ;

8° Le présent contrat reste assujéti sans aucune restriction à la loi du 21 décembre 1898 et aux lois et dispositions qui se promulgueront dorénavant sur la matière. Il reste stipulé qu'il ne pourra en être fait cession qu'avec le consentement du gouvernement sous peine de caducité ;

9° Si dans les terrains dénoncés il se trouve des mines déclarées ou que l'on fasse quelque nouvelle déclaration,

le propriétaire de celles-ci aura le droit d'acquérir pour chaque dépendance 5 hectares de terrain avec ses bois, dans le même lot où se trouvent celles-ci. La valeur du terrain que les mineurs prendront sera payée au fisc à raison de 5 soles par hectare, et en échange le concessionnaire recevra une surface de terrain égale de libre disposition et appartenant à l'État ;

10° Immédiatement après que le concessionnaire aura terminé les opérations de mesurage et de clôture des terrains et qu'il aura soumis au gouvernement le plan et les devis respectifs pour leur approbation, celui-ci présentera une garantie de 5,000 soles (1), valeur nominale en bons de la dette interne, comme nantissement du contrat ;

11° Le manque d'exécution de quelque'une des clauses qui précèdent, sera motif suffisant pour que le gouvernement déclare la nullité du contrat sans droit à réclamation d'aucune espèce. Il est expressément convenu que s'il surgit quelque différend qui ne puisse être réglé par voie administrative, il devra être soumis aux tribunaux de la République et sera seulement de leur juridiction.

Les différents articles de ce contrat doivent être portés à la connaissance de l'intéressé, qui doit faire connaître officiellement son acceptation. Celle-ci connue, et les prescriptions de l'article 10 accomplies par lui, la direction du ministère de l'intérieur est autorisée à célébrer ledit contrat, dont les frais seront à la charge du recou-

(1) Somme équivalente à 12,250 francs.

rant, ainsi que la minute qui restera aux archives dudit ministère.

Formule de location d'estradas d'arbres à caoutchouc

1° Il est concédé à M. N... sans préjudice de tiers, pour une période de dix années, en location, cinquante lots de caoutchouc de cent cinquante arbres chacun, et du terrain correspondant mesuré en hectares dans la région de...;

2° Le droit de location se payera à raison de 20 centavos par an (1) par chaque lot, et 20 centavos par hectare pour la terre où ils se trouvent;

3° Le gouvernement offre de vendre à M. N... lesdits lots et terrains quand il aura reçu l'autorisation législative;

4° L'exportation de la gomme se fera obligatoirement par un des ports principaux de la République, l'article restant soumis au paiement des droits de douane et de tout autre impôt établi ou qui s'établira par la suite;

5° M. N... s'oblige à limiter et clôturer la concession dans le délai d'une année à partir de la date, conformément au décret du 2 juillet 1900; en cas d'omission de cette clause, il perdra, au bénéfice de l'État, le dépôt qu'il aura versé à la trésorerie fiscale de la localité;

6° Si, par suite d'une circonstance quelconque, il n'a

(1) Cinquante centimes de franc.

pas été possible de démarquer tous les lots et les terrains loués dans le temps indiqué, on limitera la concession au nombre de lots et d'hectares correspondant à ceux que M. N... aura marqués et dont il présentera le plan en bonne et due forme. Il faut observer qu'il est absolument indispensable de présenter ce plan partiel pour avoir le droit de faire par la suite une demande quelconque de prorogation ou autre ;

7° Il est entendu que sur les terrains que comprend cette concession, l'État pourra, à n'importe quel moment prendre tout ou partie pour la construction de routes, chemins de fer ou travaux d'utilité publique, sans autre indemnité que la compensation par d'autres terrains de même valeur, à la volonté exclusive du gouvernement et sans qu'il y ait lieu à demande d'indemnité. Si, sur les terrains concédés, était bâti un immeuble quelconque, il sera payé au concessionnaire après expertise, la valeur de cet immeuble ;

8° Le paiement de la location des lots et hectares se fera par annuités et d'avance. Dans le cas où le concessionnaire laisserait passer quatre-vingt-dix jours sans effectuer le paiement, le contrat sera résilié de droit et sans donner lieu à aucune réclamation d'aucune espèce ;

9° Le présent contrat est astreint à la loi du 21 décembre 1898 concernant les terrains de la région orientale et à toutes les lois et dispositions qui seront promulguées à l'avenir. Il ne pourra en aucune façon être trans-

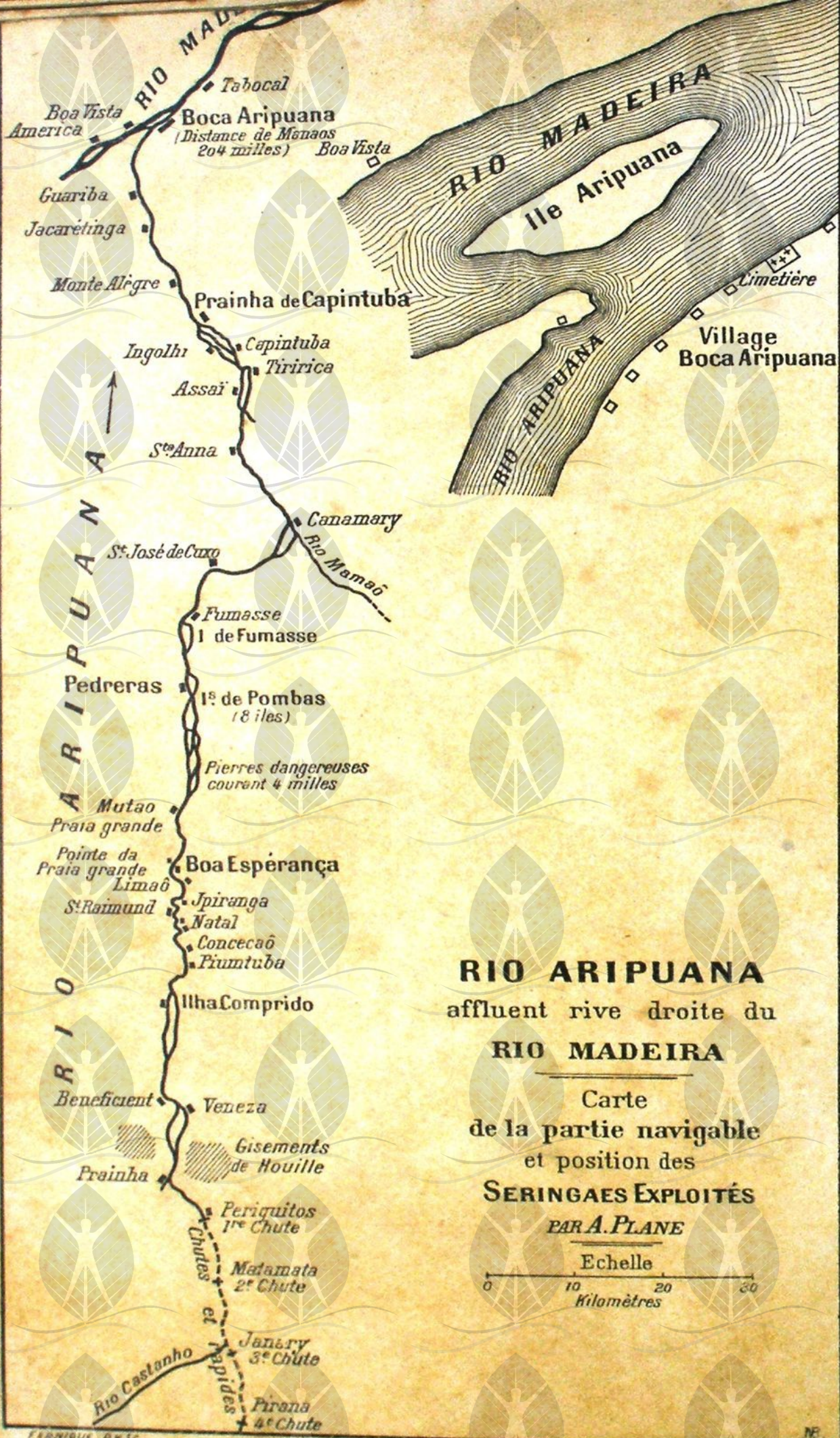
féré sans le consentement exprès du gouvernement, sous peine de caducité;

10° Si, dans les terrains alloués, il existait une mine déjà concédée ou s'il en était découvert de nouvelles, le propriétaire de celles-ci pourra obtenir pour chacune d'elles 5 hectares de terrains avec leurs bois, dans le même lot où celles-ci se trouvent situées. Le montant des terrains achetés par les mineurs sera payé au fisc à raison de 5 soles par hectare, et en échange le concessionnaire recevra d'autres terrains de l'État;

11° Il est défendu de couper ou détruire les arbres à caoutchouc ainsi que ceux d'autres essences qui peuvent se trouver sur le terrain. Le gouvernement sera en droit d'exiger à la fin du contrat un inventaire *ad hoc*, et de vérifier par conséquent le nombre d'arbres;

12° Si l'une des clauses susmentionnées n'est pas exécutée par M. N..., le gouvernement a, par ce seul fait, le droit de déclarer la nullité du présent contrat, sans que le concessionnaire puisse en aucune façon adresser une réclamation de quelque nature qu'elle soit. Il est convenu entre les parties que tous les différends qui pourraient surgir, s'ils ne peuvent être arrangés administrativement, seront soumis seulement aux juges et tribunaux de la République et ne seront d'aucun autre ressort.

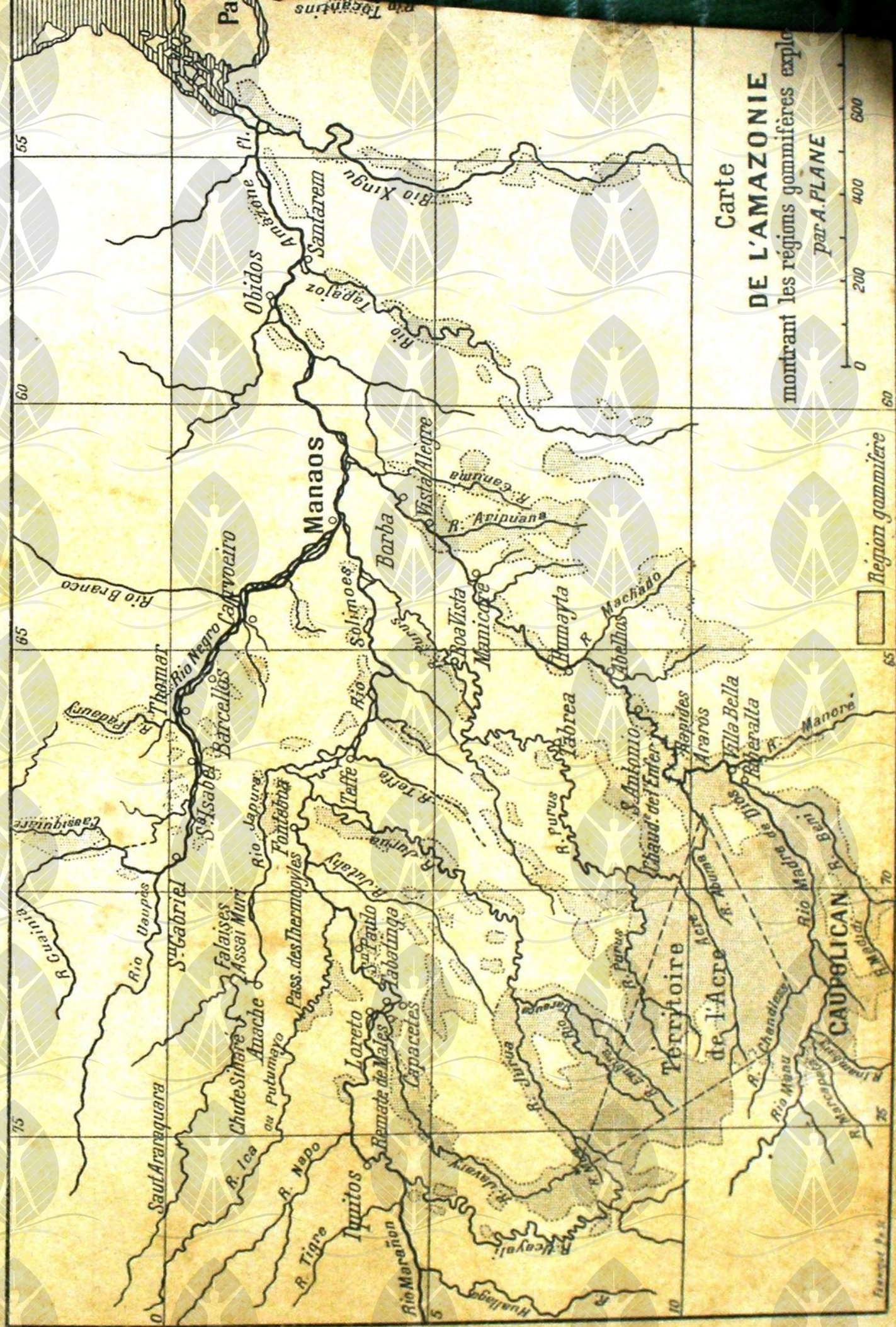




RIO ARIQUANA
 affluent rive droite du
RIO MADEIRA

Carte
 de la partie navigable
 et position des
SERINGAES EXPLOITÉS
 PAR A. PLANE

Echelle
 0 10 20 30
 Kilomètres



Carte

DE L'AMAZONIE

montrant les régions gommifières exploitées

par A. FLANE



Région gommifière

CAUPECAN

Paraguay No. 1



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE de M. G. DESDEVICES DU DEZERT, professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand	I
PRÉFACE DE L'AUTEUR	IX

CHAPITRE PREMIER

LE FLEUVE DES AMAZONES

Le roi des fleuves du monde n'est pas un fleuve historique. — Les premiers navigateurs et les explorateurs de l'Amazone. — L'Amazone et le Solimões ouverts à la navigation internationale. — La descente de l'Amazone sur un vapeur de la Bosth Iquitos Steam Ship Navigation C ^o L ^d	1
--	---

CHAPITRE II

L'ÉTAT DE L'AMAZONE

Le Brésil est une république fédérative. — Organisation politique de chaque État. — Gouvernement estadual. — L'État de l'Amazone. — Comment on y accède. — De Para à Manaus par un vapeur de « l'Amazon Steam Navigation C ^o L ^d »	18
--	----

CHAPITRE III

MANAOS — LE COMMERCE DU CAOUTCHOUC

Manaos, la cité du caoutchouc. — Le système des crédits ou aviamentos. — Les perturbations du change et des trusts sur le commerce du caoutchouc	28
--	----

CHAPITRE IV

LE CAOUTCHOUC DE PARA — SA RÉCOLTE

Le caoutchouc de Para. — Le seringae. — L'estrada. — Le seringueiro. — La récolte du latex de l'hevea. — Sa coagulation par la fumée..... 61

CHAPITRE V

LA RIVIÈRE MADEIRA

La rivière Madeira. — Les rivières lui donnant naissance. — Le Béni, le Madré de Dios, le Mamoré et le Guaporé. — Les chutes du Madeira. — Projet de voie ferrée de Santo-Antonio au Mamoré. — Le Madeira inférieur et ses affluents..... 79

CHAPITRE VI

VOYAGE SUR LE MADEIRA ET SES AFFLUENTS

De Manaos à Santo-Antonio du Madeira. — Le regatão ou colporteur. — Manicoré. — Humaytha. — Villages, stations et seringaes du Madeira. — L'affluent Jamarý et la Compagnie française Matto-Grosso. — Santo-Antonio. — Le commerce et l'extraction du caoutchouc sur le Beni et le Madré de Dios. — Deux grandes concessions : le territoire de l'Acre et le district de Caupolican. — Les affluents Abunà et Jaci-Parana. — Le bassin gommifère du plateau du Tapajoz. — Le Machado. — Le passage des chutes et des rapides. — Production des seringaes du Machado; seringueiros et aviadors de cette rivière. — Résumé de mes voyages sur le Madeira inférieur. — Les affluents Autaz et Canuma. — Relevé du cours de l'affluent Aripuana. — Les chutes du haut Aripuana. — Productions de cette rivière. — Ses patrons seringueros et ses aviadors. — Gisements de houille à la chute de Periquitos. — Distances de Manaos aux diverses escales de la rivière Madeira..... 84

CHAPITRE VII

LE DISTRICT DE L'ACRE
LES GRANDES RIVIÈRES DU SUD

Le grand bassin gommifère du cours supérieur des trois grandes rivières de plaine Purus, Jurua et Javary. — La concession du district de l'Acre. — Le Purus, le Jurua, le Jutaby et le Tefé. — L'établissement des Pères de la Congrégation du Saint-Esprit. 161

CHAPITRE VIII

LES AFFLUENTS DU NORD DE L'AMAZONE

Les grands affluents du nord de l'Amazonie. — L'Iça ou Putumayo et le Japura. — Rio Negro : le canal du Cassiquiare. Son bassin gommifère. — La concession du Cassiquiare à un syndicat. — L'Uaupès. — Le rio Negro supérieur et ses rapides. — Le rio Negro inférieur. — Le Padauriry et le rio Preto. — L'élevage sur le rio Branco. — Les plantations naturelles d'heveas des rives du Caurès. — Les rives du rio Negro sont salubres et éminemment propres à la culture. — Les affluents du nord de l'Amazonie sont moins riches en gomme élastique que les rivières du sud et, pour cette raison, n'ont pas profité de l'immigration céarense. . . 181

CHAPITRE IX

SUPÉRIORITÉ DE L'AMAZONIE
POUR LA PRODUCTION DU CAOUTCHOUC

Aucun pays du monde ne peut rivaliser avec l'Amazonie pour le caoutchouc. — Les réserves de ses forêts permettent de doubler sa production. — Les cultures de plantes à caoutchouc entreprises dans les divers autres pays tropicaux sont sujettes à beaucoup d'aléas, et il y a lieu de prédire que les déboires seront nombreux. — Les importateurs des États-

Unis du Nord se sont assuré deux principales sources de production : l'une de rendement immédiat : la concession de l'Acre ; l'autre établie sur des prévisions : leurs plantations de castilloas au Mexique. — Pour la culture des heveas, c'est en Amazonie que l'on rencontre le plus de chances de succès : il suffit d'accroître la densité des arbres des plantations naturelles voisines des voies navigables..... 197

CHAPITRE X

CONCLUSION

La fièvre jaune est le cerbère qui garde l'Amazonie contre l'invasion des étrangers. — Les régions les plus malsaines et les moins accessibles de l'Amazonie sont les plus productives en caoutchouc et attirent la population. — Les rives de la plupart des grandes rivières de l'Amazonie sont saines et propres à des cultures rémunératrices et même à l'élevage. Jusqu'à présent, l'industrie extractive a nui au développement agricole, et seules les grandes villes de Para et de Manaos ont profité directement de la richesse qu'elle produit. — Pour que la stabilité économique de l'Amazonie soit assurée et son progrès réel, il est nécessaire que le travail ne s'y applique pas exclusivement à l'extraction du caoutchouc, mais que la richesse lui provienne de plusieurs sources aussi indépendantes que possible les unes des autres : agriculture, mines et industries forestières. — Infériorité de l'Européen sur le « caboclo » comme colon isolé. — Comme l'Afrique équatoriale, l'Amazonie est une grande réserve pour l'avenir, mais elle a la supériorité de ses grandes voies naturelles de communication. — L'Amazonie est surtout ouverte aux moyennes et aux grandes entreprises..... 206

APPENDICE..... 215

TABLE DES GRAVURES

	Pages.
I. — Vue de Manaos.....	28
II. — Classement du para, magasin Witt et C ^o	48
III. — Têtes d'heveas.....	64
IV. — La pose des tigelinhas sur un hevea.....	66
V. — Defumador de seringueiros.....	76
VI. — Seringueiros coagulant le latex.....	76
VII. — Le vapeur de rivière <i>Napo</i> , du port d'Iquitos.	92
VIII. — Humaytha, rivière Madeira.....	100
IX. — Habitation du senhor Monteiro, rivière Madeira.	114
X. — Un débarcadère sur la rivière Madeira.....	140
XI. — Eldorado, rivière Jurua.....	162
XII. — Primavera, rivière Jurua.....	168
XIII. — Baracon Marius et Lévy, sur le Tarauaca.....	172
XIV. — Remate de Males, rivière Javary.....	174
XV. — Village de Riojas, département de Loreto.....	196
Diagrammes.	
Cartes.	



AVISO

A disponibilização (gratuita) deste acervo, tem por objetivo preservar a memória e difundir a cultura do Estado do Amazonas. O uso destes documentos é apenas para uso privado (pessoal), sendo vetada a sua venda, reprodução ou cópia não autorizada. (Lei de Direitos Autorais - [Lei nº 9.610/98](#)). Lembramos, que este material pertence aos acervos das bibliotecas que compõem a rede de bibliotecas públicas do Estado do Amazonas.

EMAIL: ACERVODIGITALSEC@GMAIL.COM



Secretaria de
Estado de Cultura



CENTRO CULTURAL DOS
POVOS DA AMAZÔNIA